

RAPPORT ANNUEL SUR L'EAU 2022

Prix et Qualité des
Services Publics
d'eau potable et
d'assainissement

SOMMAIRE

1. Préambule	5
1.1. LE TERRITOIRE	5
1.1.1. Communes et populations desservies	5
1.1.2. Le Conseil d'Exploitation Eau et Assainissement	6
1.2. ORGANISATION DE LA DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT.....	6
1.2.1. Ses missions	6
1.2.2. Organigramme	7
1.2.3. Localisation des équipes	7
2. Les Chiffres Clés 2022	9
3. Quelques Temps Forts 2022	13
4. Synthèse 2022 et Perspectives	17
5. Le Service Public de l'Eau Potable	32
5.1. RESSOURCES EN EAU ET PERIMETRES DE PROTECTION	32
5.1.1. Les ressources en eau brute du territoire	32
5.1.2. Les périmètres de protection des captages et des prises d'eau superficielles	32
5.1.3. Les volumes pompés par les installations de CCA.....	33
5.2. PRODUCTION ET STOCKAGE D'EAU POTABLE.....	34
5.2.1. Les unités de production et les volumes produits et mis en distribution en 2022	35
5.2.2. Les volumes de stockage en 2022	36
5.2.3. Les volumes importés et exportés en 2022	38
5.2.4. Les volumes consommés/facturés en 2022 en régie et en DSP	39
5.3. DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	39
5.3.1. Linéaires de réseaux 2021.....	39
5.3.2. Connaissance patrimoniale des réseaux d'eau potable	40
5.3.3. Performance des réseaux d'eau potable 2022.....	41
5.3.4. Entretien des réseaux et renouvellement des compteurs Régie 2022	43
5.4. QUALITE DE L'EAU.....	46
5.4.1. Bilan de l'Agence Régionale de Santé (ARS) 2022 : limites de qualité	46
5.4.2. Bilan de l'Agence Régionale de Santé (ARS) 2021 par unité de distribution (voir bilan complet en annexes 1).....	48
5.5. BILAN ENERGETIQUE.....	48
5.6. ETUDES ET TRAVAUX EAU POTABLE 2022	50
5.6.1. Principales études réalisées ou en cours en 2022.....	50
5.6.2. Travaux réalisés en 2022	50
5.6.3. Taux de renouvellement moyen sur 5 ans	51

5.7.	LES ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE	52
6.	Le Service Public de l'Assainissement	55
6.1.	LE PATRIMOINE	55
6.1.1.	Stations et Postes de refoulement	55
6.1.2.	Linéaire des réseaux de collecte et de refoulement	55
6.1.3.	Connaissance patrimoniale des réseaux d'assainissement	56
6.1.4.	Indice de Connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement	57
6.2.	RESEAUX DE COLLECTE	58
6.2.1.	Autorisations spéciales de déversement	58
6.2.2.	Taux de desserte	59
6.2.3.	Conformité de collecte des effluents (en attente des informations DDTM)	60
6.2.4.	Taux de débordement des effluents chez les usagers	62
6.2.5.	Nombre de points noirs	62
6.2.6.	Interventions diverses de la régie et des exploitants en DSP	63
6.2.7.	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	64
6.2.8.	Contrôle des raccordements au réseau de collecte	66
6.3.	TRAITEMENT DES EAUX USEES	66
6.3.1.	Fonctionnement des stations d'épuration (données issues des bilans du Conseil Départemental présents en annexe)	66
6.3.2.	Gestion des boues	69
6.3.3.	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales et aux arrêtés préfectoraux (en attente des informations DDTM)	70
6.4.	BILAN ENERGETIQUE 2022	71
6.5.	ETUDES ET TRAVAUX	72
6.6.	LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)	75
7.	La relation aux usagers	82
7.1.	CHIFFRES CLES REGIE 2022	82
7.2.	SATISFACTION DES USAGERS	82
7.2.1.	Organisation de l'accueil physique et téléphonique en régie	82
7.2.2.	Le portail web pour les usagers en régie	83
7.2.3.	Le SPANC	84
7.3.	FACTURATION DES SERVICES	84
7.3.1.	Facturation eau potable	84
7.3.2.	Facturation assainissement collectif	85
7.3.3.	Facturation contrôle assainissement non collectif 2022	86
7.3.4.	Facturation de prestations de travaux et autres	88
7.3.5.	Suivi des impayés par le Trésor Public	88
8.	Budgets 2022 et Prix de l'Eau	90

8.1.	BUDGET EAU REGIE.....	90
8.2.	BUDGET EAU DSP	91
8.3.	BUDGET ASSAINISSEMENT REGIE	92
8.3.1.	SPANC.....	92
8.4.	BUDGET ASSAINISSEMENT DSP	94
9.	Projets d'études et de travaux 2023	97
10.	Annexes.....	100
10.1.	Annexe 1 : Bilans qualité eau potable de l'ARS.....	100
10.2.	Annexe 2 : Note de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne	101
10.3.	Annexe 3 : Factures types Régie 120m ³	102
10.4.	Annexes 4 : RAD et Comptes d'exploitation des délégataires	103

1. Préambule

L'année 2022 est la cinquième année du transfert des compétences eau potable, assainissement collectif et Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) à Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA), qui viennent s'ajouter aux compétences déjà exercées du Grand Cycle de l'eau et du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Il s'agit donc du 4ème rapport sur l'eau qui intègre des compétences déjà exercées au sein d'un ensemble territorialement cohérent du petit et du grand cycle de l'eau sur le territoire de CCA et des bassins versants voisins du SAGE Sud Cornouaille.

1.1. LE TERRITOIRE

1.1.1. Communes et populations desservies

Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) est une communauté d'agglomération regroupant 9 communes : Concarneau, Melgven, Saint-Yvi, Elliant, Rosporden, Tourc'h, Pont-Aven, Névez et Trégunc.

Au 1^{er} janvier 2023, Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) comportait 9 communes regroupant 53.116 habitants selon l'INSEE.



COMMUNES	*POPULATION 2022	NBE ABONNES EAU POTABLE 2022	RATIO HABITANT/P OINT DE CONSO 2022	Evol annuelle population 2018/2022
	INSEE 2022	Bases clientèle Régie/SAUR		
CONCARNEAU	21099	13576	1,6	1,4%
ELLIANT	3471	1720	2,0	0,4%
MELGVEN	3472	1945	1,8	0,2%
NEVEZ	2748	2885	1,0	0,1%
PONT-AVEN	2888	1967	1,5	0,1%
ROSPORDEN	7755	4593	1,7	0,0%
SAINT YVI	3375	1702	2,0	2,0%
TOURCH	1026	594	1,7	-0,7%
TREGUNC	7282	5138	1,4	0,0%
TOTAL	53116	34120	1,56	0,7%

1.1.2. Le Conseil d'Exploitation Eau et Assainissement

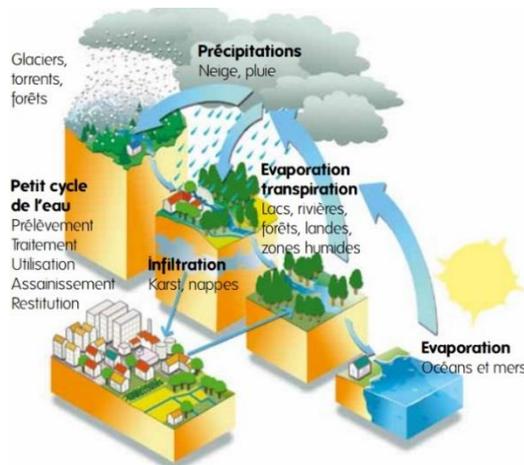
CCA a créé un Conseil d'Exploitation Eau et Assainissement qui regroupe l'ensemble des sujets du grand et du petit cycle de l'eau. En 2022, le conseil d'exploitation renouvelé suite aux élections municipales 2020 est composé de 15 conseillers communautaires avec droit de vote et de sept conseillers municipaux (sans droit de vote). En 2022, le Conseil d'Exploitation s'est réuni à six reprises.

1.2. ORGANISATION DE LA DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT

1.2.1. Ses missions

Au 1^{er} janvier 2022, la Direction de l'eau et de l'Assainissement gère l'ensemble des missions du grand et du petit cycle de l'eau, à savoir :

- La gestion des milieux aquatiques
- L'animation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Sud Cornouaille
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- La gestion des Périmètres de protection des captages et prises d'eau de surface
- Le Service public d'Alimentation en Eau Potable
- Le service Public d'Assainissement Collectif
- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- La gestion des eaux pluviales urbaines (conventions avec les communes)



Cycle domestique de l'eau



- 1 Captage en rivière
- 2 Usine de traitement d'eau potable
- 3 Stockage en château d'eau
- 4 5 Réseau de distribution d'eau potable
- 6 7 8 Réseau de collecte des eaux usées (égouts)
- 9 Station d'épuration
- 10 Rejet en rivière

1.2.2. Organigramme

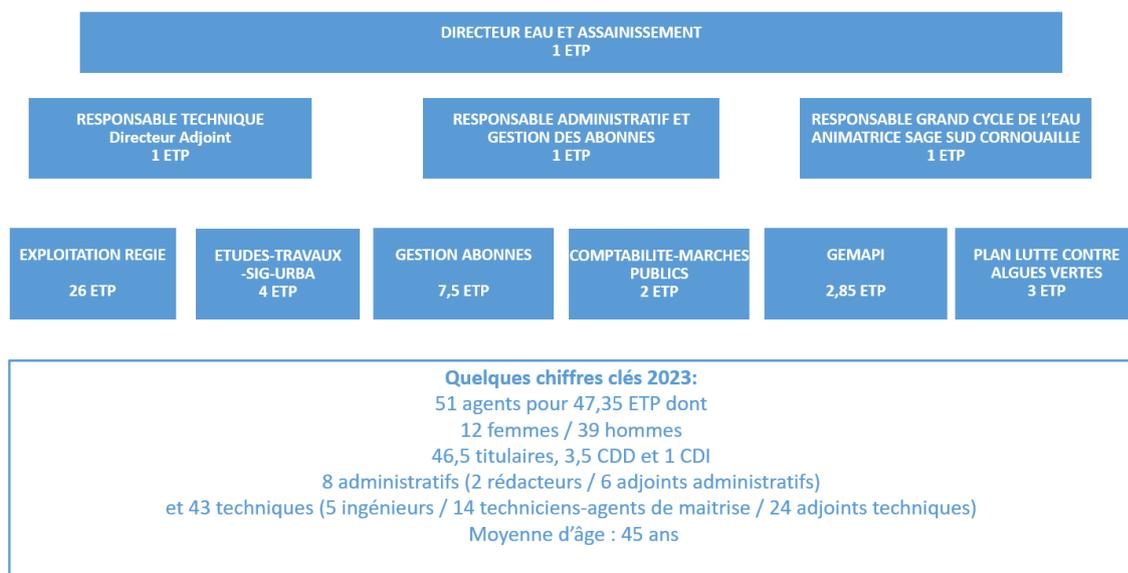
Fin 2022, la direction de l'eau était composée de **47.35 ETP répartis en 3 équipes** :

- 1 Directeur : 1ETP
- 1 équipe technique regroupant la régie, et le bureau d'études et travaux : 31 ETP
- 1 équipe administrative et relations aux abonnés : 10.5 ETP
- 1 équipe SAGE-Grand cycle de l'eau : 6.85 ETP



Direction de l'Eau et de l'Assainissement

janvier 2023



Le SPANC (3.2ETP au total) qui est intégré dans les effectifs ci-dessus est composé de 2 contrôleurs à temps plein ; 1 chargé des relations abonnés (environ 70 % de son temps est consacré à la gestion administrative du SPANC) et 1 responsable de l'équipe assainissement à mi-temps sur le SPANC.

1.2.3. Localisation des équipes

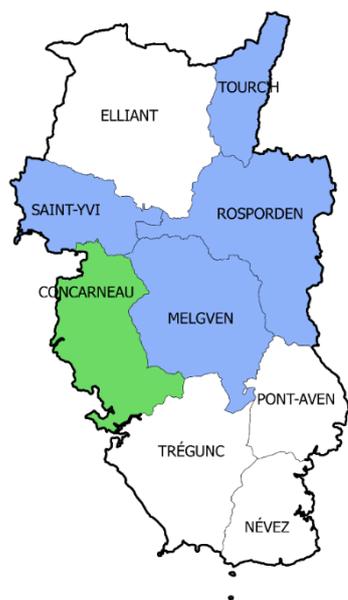
En 2022, la direction de l'eau et de l'Assainissement était **répartie sur 5 sites** principaux :

- Un site d'accueil et d'embauche au 24 rue Foch à Concarneau : il comprend la direction du service, les équipes techniques réseaux du secteur de Concarneau, le SPANC, le bureau d'études et travaux, l'équipe administrative secteur Concarneau (accueil, gestion des abonnés)
- Un site Rue Bayard (assistantes comptabilité/marchés publics)
- Un site d'accueil et d'embauche au 57, route de Scaër au sein des services Techniques à Rosporden : il comprend l'équipe technique stations du secteur Nord, et l'équipe administrative du secteur Nord (accueil, gestion des abonnés, releveur)
- L'usine du Brunec à Concarneau pour l'équipe d'agents stations de la commune de Concarneau
- Un site d'accueil et d'embauche pour l'équipe du grand cycle de l'eau au Centre Technique Communautaire à Concarneau.

1.3. MODES D'EXPLOITATION DES SERVICES

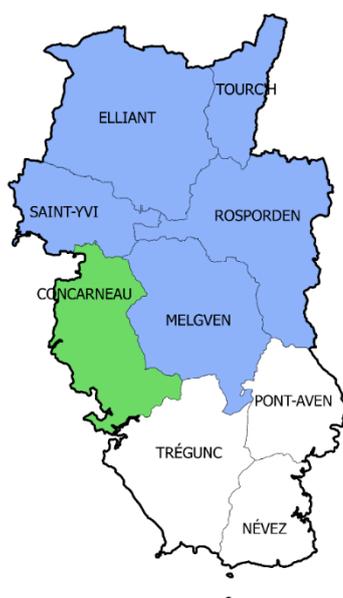
Les compétences eau potable et assainissement sont exercées sur l'ensemble du territoire de CCA. **CCA est donc l'autorité organisatrice de ces services, mais l'exploitation des ouvrages est différente selon les communes.** Elles sont soit gérées par la **régie communautaire**, soit par un exploitant privé dans le cadre de contrats de **Délégation de Services Publics (DSP)**.

1.3.1. Le Service Public d'Alimentation en Eau Potable



La régie communautaire gère les communes de Concarneau (en vert) et de Melgven, Saint-Yvi, Rosporden et Tourc'h (en bleu). La SAUR gère selon deux contrats de DSP en cours jusqu'au 31/12/2023 les communes d'Elliant, Trégunc, Névez et Pont-Aven (en blanc sur la carte).

1.3.2. Le Service Public d'Assainissement



Pour l'assainissement collectif, la régie communautaire gère les communes de Concarneau (en vert) et de Melgven, Saint-Yvi, Rosporden, Elliant et Tourc'h (en bleu). La SAUR gère selon un contrat de DSP en cours jusqu'au 31/03/2023 la commune de Pont-Aven, SUEZ gère les communes de Trégunc et de Névez (fin de contrat au 31/12/2023). Les communes en DSP sont représentées en blanc sur la carte ci-contre.

Le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** est géré et exploité en régie dotée de l'autonomie financière seule sur l'ensemble des 9 communes.

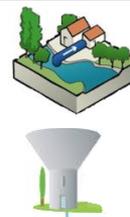
2. Les Chiffres Clés 2022

Les chiffres clés Régie Eau Potable 2022



13 captages/forages pour 5 usines de production d'eau souterraine

2 usines d'eau de surface (Brunec – Kerriou)
10 réservoirs



704 km de réseau de distribution d'eau

22.410 usagers desservis



2.012.554 m³ d'eau facturée

1,4 m³/km/j de pertes en réseau



83.8 % de rendement du réseau de distribution

2,40€ TTC/m³ sur la base de la facture 120 m³ (prix moyen sur les 5 communes au 1^{er} janvier 2023)



95% de compteurs de moins de 15 ans

1.79 MWh consommés relevés sur les stations de production et distribution



Les chiffres clés DSP Eau Potable 2022



2 captages/forages

1 usine d'eau de surface (Moulin Plessis)

11 réservoirs



476 km de réseau de distribution d'eau

11710 usagers desservis



1.019.148 m³ d'eau facturée

1.1m³/km/j de pertes en réseau



85.3 % de rendement du réseau de distribution

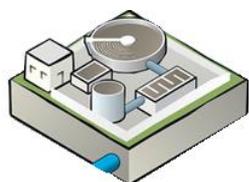
2,72€ TTC/m³ sur la base de la facture 120 m³ (prix moyen sur les 4 communes au 1^{er} janvier 2023)



1.09 MWh consommés relevés sur les stations de production et distribution

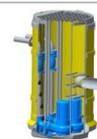


Les chiffres clés Régie Assainissement 2022



7 stations d'épuration

59 postes de relèvement



261 km de réseaux de collecte

16773 usagers desservis (y compris usagers raccordés à la STEP de Concarneau)



313 TMS de boues produites / évacuées

2,63 € TTC/m³ sur la base de la facture 120 m³ (prix moyen sur les 5 communes, y compris la part traitement en DSP pour Concarneau au 1^{er} janvier 2023)

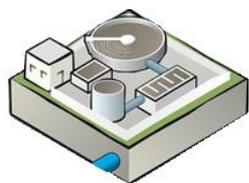


1600 contrôles Assainissement Non Collectif (conception, exécution, fonctionnement, vente) sur l'ensemble de CCA

0.75 MWh consommés relevés sur les stations de traitement des eaux usées

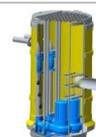


Les chiffres clés DSP Assainissement 2022



3 stations d'épuration

38 postes de relèvement



127.5 km de réseau de collecte

17.101 clients desservis (y compris usagers de Concarneau raccordés à la STEP)



3.12 € TTC/m³ sur la base de la facture 120 m³ (prix moyen sur les 4 communes (yc part collecte régie Concarneau, au 1^{er} janvier 2023)



831 TMS de boues produites/évacuées



2.27 MWh consommés relevés sur les stations de traitement des eaux usées et des postes de refoulement



3. Quelques Temps Forts 2022

- ❖ **Gestion de la sécheresse de l'été 2022** : Le territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) a connu, comme partout en France, un épisode de sécheresse exceptionnel lors de l'été 2022. Le déficit en eau au niveau de la ressource de surface (rivières de l'Aven et du Moros) et souterraines (captages/forages), des températures importantes et une consommation d'eau en hausse en période estivale ont placé CCA comme l'ensemble du département en état d'alerte renforcée, obligeant la collectivité à trouver des solutions pour assurer l'alimentation en eau de tous les abonnés. Actions d'urgence de gestion sur les réseaux et d'interconnexions entre collectivités :
 - La commune de Rosporden a alimenté en eau les communes de Melgven et d'Elliant
 - La commune de Coray a également alimenté en eau la commune d'Elliant
 - Un captage complémentaire a été autorisé et utilisé de manière temporaire sur la commune d'Elliant
 - Des demandes de dérogations au débit réservé pour permettre de pomper dans la ressource pour assurer l'alimentation en eau tout en respectant les milieux aquatiques.
 - Des modifications sur les réseaux pour baisser localement la pression et diminuer les volumes potentiels de fuite.
 - Des mesures incitatives de réduction de la consommation, communiquées régulièrement via le site internet, réseaux sociaux et des SMS (Des particuliers : interdiction de lavage des voitures, d'arrosage..., Des agriculteurs : interdiction d'irrigation ..., Des entreprises : réduction de 25% des consommations pour les industriels, Des collectivités : interdiction d'arrosage des terrains de sport, des espaces verts, de nettoyage des voiries...)

- ❖ **Finalisation du Schéma Directeur Eau Potable** : l'objectif du SDAEP réalisé est d'établir un programme d'investissement pour la période 2023-2032 permettant de répondre à ses grands enjeux stratégiques de CCA :
 - renouvellement des équipements et sécurisation du bon fonctionnement en réseau communautaire
 - mises aux normes qualitatives sur l'eau potable

- équilibres des besoins-ressources quantitatives intégrant le développement résidentiel/touristique et l'adaptation aux effets du changement climatique
- Le niveau d'investissement des projets structurants est de l'ordre de 84M€HT sur 14 ans pour l'eau potable

❖ **Création et mise en service du réseau d'assainissement sur Cadol-Kerniouarn** dans le cadre de la protection des captages de Cadol et de Kerniouarn alimentant Concarneau et Melgven

Montant global des travaux : 1.366.391€ TTC



❖ **Travaux de renouvellement des réseaux Rue Henri CEVAER à Concarneau**

Montant global des travaux eau potable, assainissement, (hors eaux pluviales) : 503.000€ TTC



- ❖ Renouvellement de 1.7km d'eau potable
Route de Melgven VC32 à Trégunc
Montant global du marché : 215.678€
TTC



- ❖ Travaux de renouvellement du réseau d'assainissement et du réseau d'eau pluviale de la Rue Emile Bernard à Pont-Aven
Montant global du marché : ~450.000€ TTC (hors pluviales)

- ❖ Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable de Kermen Parcou Braz à Névez
Montant global du marché : 504.769€ TTC

- ❖ Extension du réseau d'assainissement Rue de l'Eglise et impasse Gorrequer à Elliant
Montant global du marché : ~150.000€ TTC



- ❖ Réception des travaux sur la filière boues de la STEP de Concarneau-Trégunc (traitement des boues à 75.000 Equivalents-Habitants contre 56.000eqH actuellement)
Montant global du marché de travaux : 719.904€ TTC



Centrifugeuse D4L

4. Synthèse 2022 et Perspectives



**RAPPELS SUR LE PÉRIMÈTRE DU SERVICE, SON
ORGANISATION ET SON PATRIMOINE**

DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT : COMPÉTENCES AU 01/01/2022

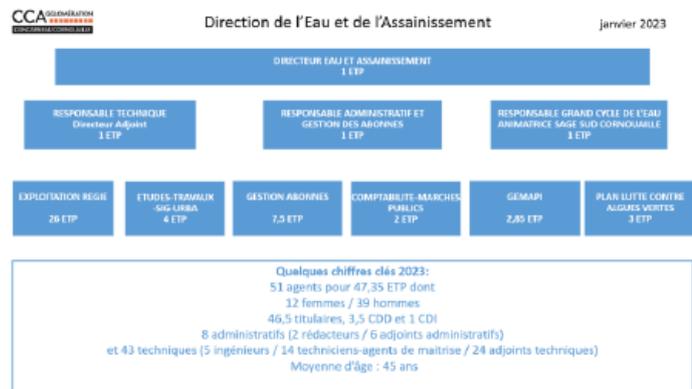
La Direction de l'Eau et de l'Assainissement de CCA gère l'ensemble des missions du grand et du petit cycle de l'eau, à savoir :

- Le service public d'Alimentation en Eau Potable (AEP) depuis 2018
- Les services Publics d'Assainissement Collectif (SPAC) depuis 2018 et Non Collectif (SPANC) depuis 2006
- Le service public de gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) depuis 2020
- L'animation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Sud Cornouaille depuis 2016
- La coordination du Plan de Lutte contre les Algues Vertes (PLAV) depuis 2018
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) depuis 2020

DIRECTION EAU ET ASSAINISSEMENT : ORGANISATION AU 01/01/2023

Fin 2022, la direction de l'eau était composée de 47.35 ETP répartis en 3 équipes :

- 1 Directeur: 1ETP
- 1 équipe technique regroupant la régie, et le bureau d'études et travaux: 31 ETP
- 1 équipe administrative et relations aux abonnés: 10.5 ETP
- 1 équipe SAGE-Grand cycle de l'eau : 6.85 ETP



MODE DE GESTION ASSAINISSEMENT EN 2022

La régie communautaire gère les communes de Concarneau (en vert) et de Melgven, Saint-Yvi, Rosporden, Elliant et Tourc'h (en bleu).

La SAUR gère la commune de Pont-Aven selon un contrat de DSP en cours jusqu'au 31/12/2023.

SUEZ gère la station d'épuration de Concarneau-Trégunc, les communes de Trégunc et de Névez (fin des contrats au 31/12/2023). Les communes en DSP sont représentées en blanc sur la carte ci-contre.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est géré et exploité en régie dotée de l'autonomie financière seule sur les 9 communes.

Au 1^{er} janvier 2024, un marché de prestations de services de 4 ans sera signé pour l'exploitation technique des installations de Pont-Aven, Névez et Trégunc (dont la Station d'épuration de Concarneau-Trégunc) avant une reprise prévue en régie en 2028. La facturation et la gestion des abonnés seront reprises en régie dès le 1^{er} janvier 2024



MODE DE GESTION EAU POTABLE EN 2022

La régie communautaire gère les communes de Concarneau (en vert) et de Melgven, Saint-Yvi, Rosporden et Tourc'h (en bleu).

La SAUR gère les communes d'Elliant, Trégunc, Névez et Pont-Aven (en blanc sur la carte) selon deux contrats de DSP en cours jusqu'au 31/12/2023.

Au 1^{er} janvier 2024, un marché de prestations de services de 2 ans (+2 ans au besoin) sera signé pour l'exploitation technique des installations de Pont-Aven, Névez et Trégunc avant une reprise prévue en régie en 2026 (2028 au besoin). La commune d'Elliant et la facturation-gestion des abonnés seront reprises en régie dès le 1^{er} janvier 2024



PATRIMOINE EAU POTABLE ET SON NIVEAU DE CONNAISSANCE

- 15 sites de captages/forages
- 3 usines d'eau de surfaces
- 21 réservoirs
- 1180 km de réseaux, 95% compteurs <15 ans en régie
- Indice de connaissance des réseaux d'eau potable en amélioration sur le périmètre régie (30/120 en 2018 à 87/120 en 2022) et de 105/120 en DSP
- Un Schéma Directeur récent et validé 2023-2032



Les chiffres clés Régie Eau Potable 2022

	13 captages/forages pour 5 usines de production d'eau souterraine	
	2 usines d'eau de surface (Brunec – Kerriou)	
	10 réservoirs	
	704 km de réseau de distribution d'eau	

Les chiffres clés DSP Eau Potable 2022

	2 captages/forages	
	1 usine d'eau de surface (Moulin Plessis)	
	11 réservoirs	
	476 km de réseau de distribution d'eau	

PATRIMOINE ASSAINISSEMENT ET SON NIVEAU DE CONNAISSANCE

- 10 stations d'épuration sites de captages/forages
- 97 postes de refoulement
- 388,5 km de réseaux
- Indice de connaissance des réseaux d'assainissement en amélioration mais encore faible : 36/120 en régie et 71/120 en DSP (~18% diamètre et ~47% de matériaux inconnus dans le SIG).
- Un schéma directeur lancé en 2023



Les chiffres clés Régie Assainissement 2022

	7 stations d'épuration	
	59 postes de relèvement	
	261 km de réseaux de collecte	

Les chiffres clés DSP Assainissement 2022

	3 stations d'épuration	
	38 postes de relèvement	
	127,5 km de réseau de collecte	

ANNÉE 2022 : GESTION DE LA SÉCHERESSE

- La commune de Rosporden a alimenté fortement en eau les communes de Melgven et d'Elliant
- La commune de Coray a également alimenté en eau la commune d'Elliant
- Un captage complémentaire a été autorisé et utilisé de manière temporaire sur la commune d'Elliant
- Des demandes de dérogations au débit réservé sur les prises d'eau du Brunec et de Moulin du Plessis pour permettre de pomper dans la ressource pour assurer l'alimentation en eau tout en respectant les milieux aquatiques.
- Des modifications sur les réseaux d'Elliant pour baisser localement la pression et diminuer les volumes potentielles de fuite.
- Des mesures incitatives de réduction de la consommation, communiquées régulièrement via le site internet, réseaux sociaux, la presse mais aussi des mails et des SMS



ANNÉE 2022 : EXPLOITATION ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- L'ensemble de systèmes d'assainissement de CCA sont déclarés **conformes ou en cours de conformité**, à l'exception :
 - Sur Trégunc-Concarneau, les surverses trop importantes et fréquentes du Poste du Minaouet et de postes en séparatifs sur Concarneau sont une non-conformité locale
 - Sur Névez, un non-conformité réglementaire liée à une absence de mesure de débit de trop-pleins d'entrée de STEP « A2 »
 - Sur Pont-Aven en raison de la fréquence de débordement trop importante en tête de STEP. Ces débordements sont liés à la présence très importante d'eaux parasites en période de nappes hautes et/ou de pluie, => un plan d'actions est en cours dans le cadre d'un projet d'arrêté préfectoral visant à supprimer la contamination bactériologique impact l'activité conchylicole.
 - Sur Tourc'h : charge en eaux brutes trop importante en raison du cumul des rejets industriels
 - Sur Saint-Yvi, une non-conformité locale liée à un débordement sur le poste de Coster
 => L'enjeu du Schéma Directeur Assainissement lancé en 2023 sera de résoudre de manière durable et rapide ces non-conformités
- Néanmoins, les stations d'épuration ont de bons à excellents résultats selon les services du département. Les boues ont été correctement gérées malgré leur gestion COVID toujours en vigueur en 2022 (831 TMS de boues évacuées)
- 17,5km de réseaux ont été curés de manière préventive ou curative, soit 4% . Très peu de dossiers de débordements chez les usagers (2 dossiers assurance sur la régie).
- Les postes de refoulement sont tous équipés de détecteurs/mesures de surverse permettant un meilleur suivi et priorisation de travaux à réaliser.
- 593 contrôles de conformité branchement ont été réalisés sur CCA (~1/4 sont non-conformes).



ANNÉE 2022 : SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

- Après une année 2020, fortement perturbée par la crise sanitaire, l'année 2022 est conforme à l'activité habituelle : 191 contrôles conception , 155 contrôles d'exécution (stable); le nombre de contrôle de bon fonctionnement s'établit à 1036 contre 1092 en 2021. Les contrôles de vente sont stables avec 198.
 - En neuf, les filières simples et rustiques sont toujours très majoritaires ce qui garantit une plus grande fiabilité.
 - 690 installations non-conformes (-2% par rapport à 2021) dans une zone à enjeu ou présentant un risque pour l'environnement sont encore à réhabiliter
- => **Mise en œuvre en 2023 de la politique d'application de la pénalité financière annuelle**



ANNÉE 2022 : ETUDES

- Finalisation du Schéma Directeur Eau Potable : l'objectif du SDAEP réalisé est d'établir un programme d'investissement pour la période 2023-2032 permettant de répondre à ses grands enjeux stratégiques de CCA :
 - renouvellement des équipements et sécurisation du bon fonctionnement en réseau communautaire
 - mises aux normes qualitatives sur l'eau potable
 - équilibres des besoins-ressources quantitatives intégrant le développement résidentiel/touristique et l'adaptation aux effets du changement climatique
 - le niveau d'investissement des projets structurants est de l'ordre de 84M€HT sur 14 ans pour l'eau potable

ANNÉE 2022 : TRAVAUX RESEAUX

- 4723 mètres linéaires de réseau d'eau potable renouvelés.
- Taux de renouvellement moyen CCA sur 5 ans de 0,46%
- 1944 mètres linéaires de réseau d'assainissement renouvelés
- Taux de renouvellement moyen CCA sur 5 ans de 0,35%
- 2551 mètres linéaires d'extension du réseau sur Melgven/Elliant + 3234ml de refoulement

COMMUNE	ADRESSE	RENOUVELLEMENT					EXTENSION	
		AEP		EU			EU	
		CANA(ml)	RT(u)	CANA SEPA(ml)	GRAV	REF	RT(u)	CANA(ml)
ROSPORDEN	RUE ERNEST RENAN	0	0	496	0	6	0	0
	RUE DES PEUPLIERS	0	0	239	0	9	0	0
TOTAL ROSPORDEN		0	0	735	0	15	0	0
MELGVEN	Cadol	1129	19	0	0	0	2364	3234
TOTAL MELGVEN		1129	19	0	0	0	2364	3234
	Rue de Lanriec	343	16	0	0	0	0	0
	Rue de Lanriec	0	0	286	0	14	0	0
CONCARNEAU	Rue Henri Cevaer	478	50	0	0	0	0	0
	Rue Henri Cevaer	0	0	457	0	50	0	0
	RUE PIERRE CURIE	0	0	0	0	14	0	0
TOTAL CONCARNEAU		821	66	723	0	78	0	0
NEVEZ	Kermen Parcou Braz	430	27	0	0	0	0	0
TOTAL NEVEZ		430	27	0	0	0	0	0
TREGUNC	Route Melgven VC32	1109	18	0	0	0	0	0
	Route de Grignallou	970	14	0	0	0	0	0
TOTAL TREGUNC		2079	32	0	0	0	0	0
PONT AVEN	Rue Emile Bernard	0	0	486	0	58	0	0
TOTAL PONT-AVEN		0	0	486	0	58	0	0
	rue Docteur Laënnec	198	24	0	0	0	0	0
	rue Rosvilly	8	8	0	0	0	0	0
	rue de l'Eglise	0	0	0	0	0	109	120
	Impasse Gorrequer	66	8	0	0	0	78	0
TOTAL ELLIANT		264	40	0	0	0	187	0
TOTAL		4723	184	1944	0	151	2551	3234

EXEMPLES DE CHANTIERS 2022

- ❖ Création et mise en service du réseau d'assainissement sur [Cadol](#) [Kerniouarn](#) dans le cadre de la protection des captages de [Cadol](#) et de [Kerniouarn](#) alimentant Concarneau et [Melgven](#).
Montant global des travaux : 1.366.391€ TTC



- ❖ Extension du réseau d'assainissement Rue de l'Eglise et impasse [Gorrequer](#) à [Elliant](#).
Montant global du marché : ~150.000€ TTC



- ❖ Renouvellement de 1.7km d'eau potable Route de [Melgven](#) VC32 à Trégunc.
Montant global du marché : 215.678€ TTC



- ❖ Travaux de renouvellement des réseaux Rue Henri CEVAER à Concarneau.
Montant global des travaux eau potable, assainissement, (hors eaux pluviales) : 503.000€ TTC.



EXEMPLES DE CHANTIERS 2022

- ❖ Réception des travaux sur la filière boues de la STEP de Concarneau-Trégunc (traitement des boues à 75.000 Equivalents-Habitants contre 56.000eqH actuellement)
Montant global du marché de travaux : 719.904€ TTC



- ❖ Travaux de renouvellement du réseau d'assainissement et du réseau d'eau pluviale de la Rue Emile Bernard à Pont-Aven
Montant global du marché : ~450.000€ TTC (hors pluviales)
- ❖ Travaux de renouvellement du réseau d'eau potable de [Kermen Parcou Braz à Névez](#)
Montant global du marché : 504.769€ TTC

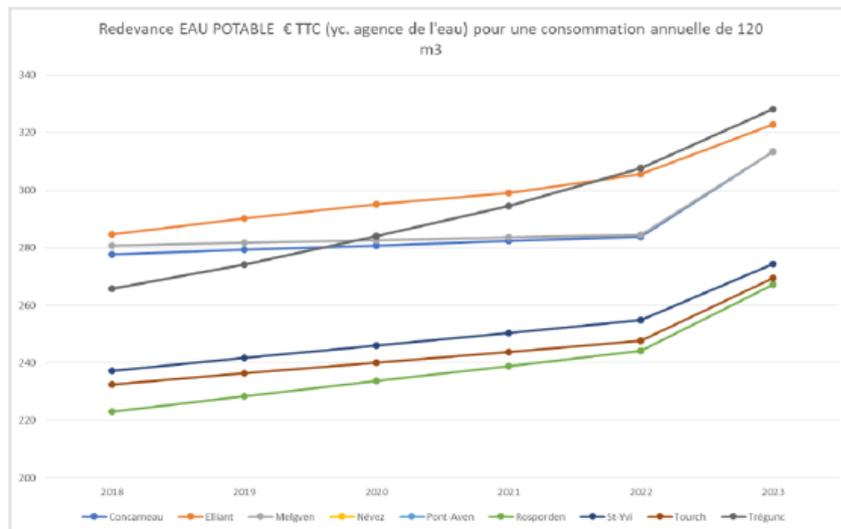
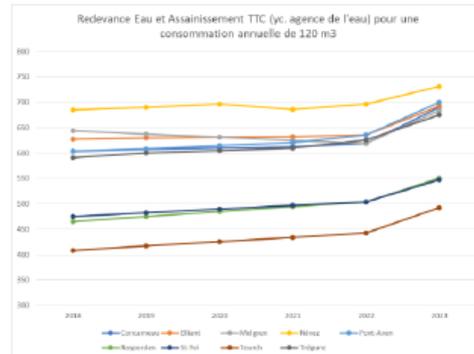
ANNÉE 2022 : LE SERVICE AUX USAGERS REGIE/DSP

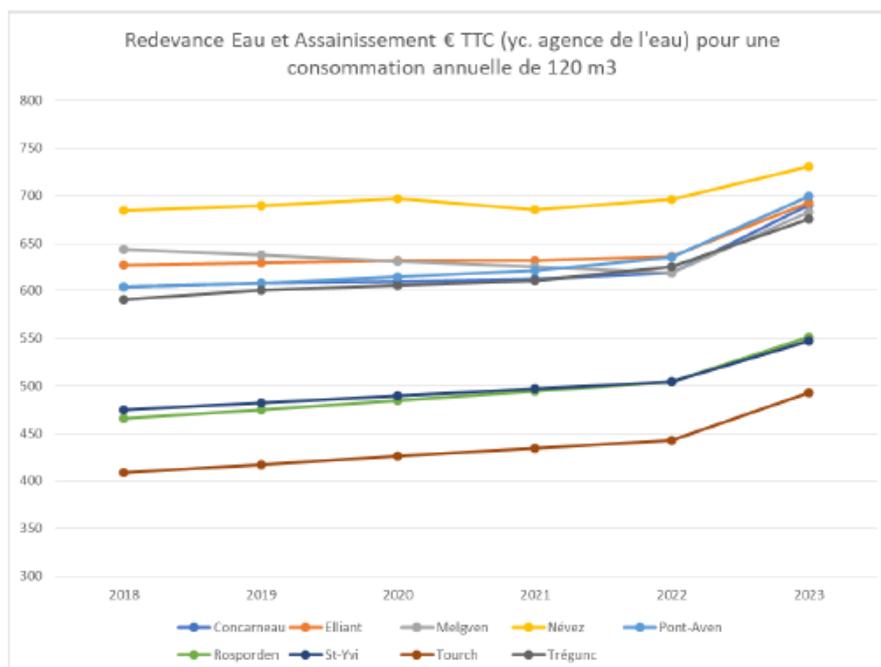
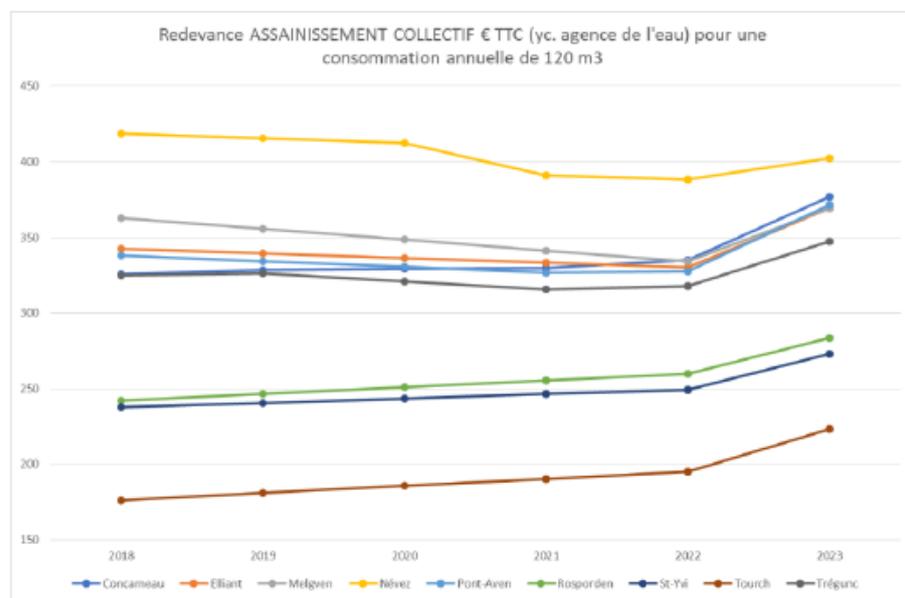
- Accueil physique sur Concarneau-Rosporden (régie), Fouesnant (SAUR) et ponctuel sur Concarneau pour SUEZ
- Standard téléphonique avec astreinte 24/24h : 3350 appels /mois
- Portail Web en régie : 44% des abonnés
- Mode de recouvrement : espèces (paiement chez buralistes agréés), chèques, cartes, paiement en ligne, prélèvement à échéance (29%), pas de mensualisation sur périmètre régie
- Taux de réclamation écrites (courriers) faible mais masquant l'ensemble des canaux de communication (recueil d'informations à améliorer/fiabiliser)

Colonne1	Unité	2021	2022	% 2022/21
Nombre d'abonnés au service de l'eau potable en régie	u	22016	22267	2%
Nombre d'abonnés au service de l'assainissement collectif en régie	u	16 471	16 771	2%
Nombre d'abonnés au service de l'assainissement non collectif usagers (y compris communes en DSP)	u	10690	10030	0%
Volume d'eau facturé aux usagers en régie	m3	2 120 062	2 266 931	7%
Volume d'eau assujéti à la redevance assainissement collectif	m3	1 405 563	1 534 874	9%
Nombre de factures d'eau émisses en régie :	u	43981	44549	1%
Nombre de factures de contrôles (SPANC, SPAC), travaux en régie :	u	2447	2433	-1%
Moyenne du coût du branchement eau potable	€ TTC	1452	1870	29%
Moyenne du coût du branchement assainissement	€ TTC	1584	1944	23%
Nombre contrats en prélèvement à échéance	u	5653	6542	16%
Taux de prélèvement à échéance	%	20%	29%	12%
Contrats en dématérialisation des factures (y compris Chorus)	%	837	1286	51%
Nombre N°e Abonnés ayant souscrit à la 1-facture (par de facture papier)	u	368	750	102%
Nombre de paiements TIR	u	176347	180273	2%
Taux d'impayés moyen au 31/12/21 - Eau Régie	%	2,09	2,47	-17%
Taux d'impayés moyen au 31/12/21 - Ass. Régie	%	3,19	1,26	-61%
Montant des abandons de créances sur le budget eau potable régie	€	8089,3	30943,3	344%
Montant des abandons de créances sur le budget assainissement régie	€	7926,63	29922,85	278%
Nombre de demandes dégrèvement :	u	67	47	-30%
Nombre d'appels par mois au standard régie	u	3453	3350	-3%
Nombre de comptes ouverts dans l'anné sur le portail de l'eau régie	u	1712	1492	-13%
% d'abonnés avec un compte actif sur le portail WEB	%	39%	44%	17%
Nombre moyen par mois de demandes ou informations communiquées sur le portail abonnés	u	474	598	26%

ANNÉE 2022 : PRIX DE L'EAU POUR UNE FACTURE 120 M³

- Schéma de convergence issu de la prospective de transfert (2016-2023) avec une part fixe en augmentation et deux tranches variables (0-30, >30m³)
- Augmentation interannuelle plafonnée en moyenne à 2% sauf pour 2023 suite inflation couts énergétiques (et selon évolution tarifs des contrats DSP)
- Tarifs au m³ pour l'eau potable entre 2,23€ TTC et 2,73€ TTC sur les 9 communes au 1^{er} janvier 2023
- Tarifs au m³ pour l'assainissement collectif entre 1,85€TTC et 3,36€ TTC sur les 9 communes au 1^{er} janvier 2023
- Les taux d'impayés sont autour de 2,47% en eau potable sur le périmètre régie et 1,26 % sur l'assainissement.





ANNÉE 2022 : COMPTES ADMINISTRATIFS DES 4 BUDGETS

- Le budget Eau Régie présente un excédent de clôture 2022 de 2,2 M€ HT. La durée de désendettement est d'environ 1,7 ans.
- Le budget Eau DSP enregistre un résultat de clôture 2022 positif de 2,2 M€. La durée de désendettement est de moins d'un an.
- Le budget Assainissement Régie présente un résultat de clôture 2022 de 0,9 M€ HT. La durée de désendettement est d'environ 3,5 ans.
- Le budget Assainissement DSP enregistre en 2021 un résultat de clôture de 1,5 M€. La durée de désendettement est d'environ 5,8 ans.

Une prospective financière 2024-2033 des deux futurs budgets avec nouveau mode de gestion en cours (fusion budgets eau et budgets assst)

Budget Eau Régie	Résultat de clôture 2021	Affectation du résultat de clôture	Résultat de l'exercice 2022 Sans excédent capitalisés art : 1068	Résultat de clôture 2022
Investissement	397 682,54	1 002 518,02	-427 905,35	574 595,68
Fonctionnement	1 135 755,03	5 11 627,55	1 125 830,66	1 658 056,23
Total	1 534 328,57	1 534 328,57	698 925,31	2 232 651,91

Budget Eau DSP	Résultat de clôture 2021	Affectation du résultat de clôture	Résultat de l'exercice 2022 Sans excédent capitalisés art : 1068	Résultat de clôture 2022
Investissement	-132 556,22	740 474,90	-283 514,68	-456 960,22
Fonctionnement	1 946 557,06	1 073 525,94	707 080,34	1 780 606,28
Total	1 814 000,84	1 814 000,84	423 565,66	2 237 566,50

Budget Assainissement Régie	Résultat de clôture 2021	Affectation du résultat de clôture	Résultat de l'exercice 2022 Sans excédent capitalisés art : 1068	Résultat de clôture 2022
Investissement	545 985,25	1 055 355,32	-4 057 418,93	598 954,43
Fonctionnement	1 077 343,57	6 962 900	328 547,67	335 510,51
Total	1 663 328,82	1 663 328,82	-3 788 871,26	934 464,94

Budget Assainissement DSP	Résultat de clôture 2021	Affectation du résultat de clôture	Résultat de l'exercice 2022 Sans excédent capitalisés art : 1068	Résultat de clôture 2022
Investissement	1 017 930,95	1 017 930,95	-631 524,58	-386 406,37
Fonctionnement	781 831,24	781 831,24	392 007,82	1 173 839,06
Total	1 799 762,19	1 799 762,19	-239 516,76	1 560 244,43

PROJETS ET PERSPECTIVES 2023-2026

LES TRANSITIONS ...

- Lancement politique d'économie d'eau par catégorie d'utilisateurs particuliers – collectivités – gros consommateurs (industriels, campings)
- Diagnostic et optimisation des ressources existantes, recherche en eau
- Recrutement d'un ingénieur études et travaux et d'un technicien pour atteindre le taux de renouvellement cible des réseaux et améliorer le rendement réseau (et donc les pertes d'eau)



LES TRANSITIONS ...

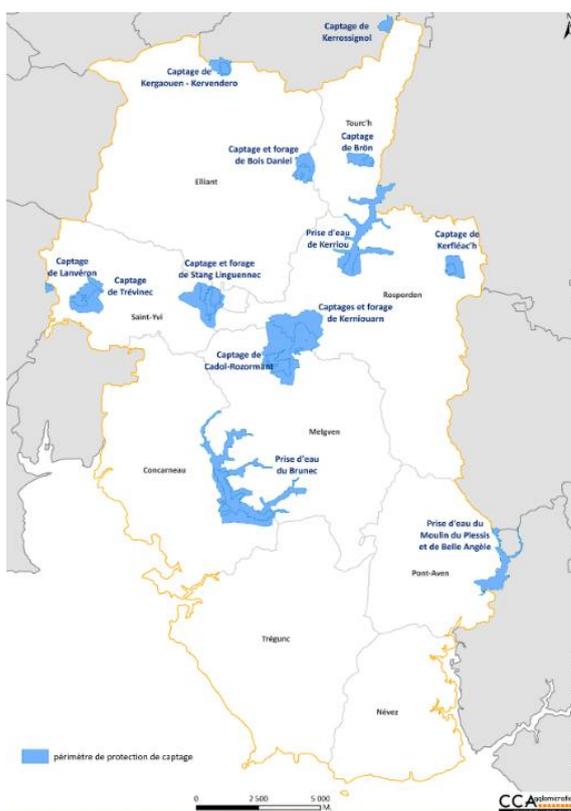
- Lancement du Schéma Directeur Assainissement (2023-2025) visant à améliorer les systèmes d'assainissement et leur impact sur les usages et milieux aquatiques
- Recherche de solutions préventives (protection des aires de captage) et curatives vis-à-vis de la problématique de nouveaux métabolites de pesticides (métolachlore)
- Lancement d'animations scolaires sur le thème de l'eau : milieux aquatiques, petit cycle de l'eau, économie d'eau



5. Le Service Public de l'Eau Potable

5.1. RESSOURCES EN EAU ET PERIMETRES DE PROTECTION

5.1.1. Les ressources en eau brute du territoire



L'Agglomération est desservie comme suit à partir de ressources souterraines et superficielles selon les cas :

- La commune de **Concarneau** est alimentée par l'usine du Brunec via une prise d'eau sur les deux rivières du Moros et du Styval. Elle dispose d'une autre ressource de captages de Cadol (Melgven) dont la station de traitement a été réhabilitée en 2020. Un autre captage celui du Fresq n'est plus utilisé depuis 1990 (absence de périmètres de protection) mais n'est pas fermé administrativement.
- La commune de **Melgven** est alimentée par les captages et forages de Kerriouarn.
- La commune de **Saint-Yvi** est alimentée par des captages et forages de Trévinéc et Stang Linguennec.
- La commune de **Rosporden** est alimentée par l'usine de Kerriou via une prise d'eau sur la rivière de l'Aven et les captages de Ty Ar garnet et de Restembern. Le secteur de Kernevel est alimenté par l'usine de Keranfleach via les captages de Keranfleach
- La commune de **Tourc'h** est alimentée par la station de Kervaziou via les captages de Bron.
- La commune d'**Elliant** est alimentée par les captages de Bois-Daniel et de Kergaouen.
- Les communes de **Trégunc, Névez et Pont-Aven** (ancien périmètre du Syndicat d'eau de Pont-Aven) sont alimentées par l'usine de Moulin du Plessis via une prise d'eau sur l'Aven. Cette prise d'eau et l'usine du Moulin du Plessis alimentent aussi Quimperlé Communauté (ancien syndicat de Riec).

5.1.2. Les périmètres de protection des captages et des prises d'eau superficielles

En terme d'avancement de la protection de la ressource en eau, l'ensemble des périmètres de protection de CCA disposent d'un arrêté préfectoral dont les prescriptions sont complètement mises en œuvre pour certains et d'autres encore de manière partielle. Un comité de suivi à l'échelle CCA a été initié en 2018.

Un indicateur réglementaire permet de mesurer le niveau d'avancement en pourcentage de la démarche administrative (réglementation) et opérationnelle de protection des ressources. La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100% avec le barème suivant :

- 0% : aucune action ;
- 20% : études environnementales et hydrogéologiques en cours ;
- 40% : avis de l'hydrogéologue rendu ;
- 50% : dossier déposé en préfecture ;
- 60% : arrêté préfectoral ;
- 80% : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre ;
- 100% : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

COMMUNES DESSERVIES	Nom de la ressource	Date de l'arrêté	N° arrêté Préfectoral	Indice selon arrêté du 2 mai 2007
CONCARNEAU	Prise d'eau de surface du BRUNEC	16/11/2007	2007-1634	80%
	Captages de CADOL	18/12/2015	2015352-0027	60%
MELGVEN	Captages et Forages de KERNIOUARN	07/05/2008	2008-0743	80%
ROSPORDEN	Prise d'eau de surface de KERRIOU	18/11/2013	2013-322-0003	75%
	Captages de KERFLEAC'H, Restamben, Ty Ar Ganet	21/11/2006	2006-1350	66%
SAINT-YVI	Captages de TREVINEC	19/09/1994 et 27/09/1995	94-1795 et 95-1945	80%
	Captage de STANG LINGUENNEC	19/09/1994 et 27/09/1996	94-1795 et 95-1946	80%
TOURC'H	Captage de BRON	20/02/2001	01-291	80%
ELLIANT	Captage de BOIS DANIEL	23/12/1985 et 19/05/2006	85-3674 et 2006-0473	80%
	Captage de KERGAOUEN	03/01/2002 et 07/08/2002	0004 et 2002-0869	80% (fossé bétonné à vérifier)
NEVEZ-TREGUNC-PONT-AVEN	Prise d'eau de Surface MOULIN DU PLESSIS	23/04/2012	2012114-0004	80%

5.1.3. Les volumes pompés par les installations de CCA

La quantité d'eau prélevée dans le milieu naturel est mesurée par des compteurs ou débitmètres en entrée des stations ou estimées (volume d'eau traité et mesuré + volume d'eau de service estimé).

Les volumes pompés dans le milieu naturel sur l'année 2022 à l'échelle de la régie communautaire sont estimés à 2 778 483 m³. La moyenne mensuelle est de 231 540 m³. Le prélèvement moyen journalier sur la ressource en eau est de 7612m³. L'évolution 2021/2022 est de -0.6%.

Pour les communes en DSP, les volumes pompés dans le milieu naturel sur l'année 2022 à l'échelle des 4 communes en DSP sont estimés à 1 651 751 m³. Le prélèvement moyen journalier sur la ressource en eau est de 4525m³. L'évolution 2021/2022 est de +6%.

Au total, le prélèvement global des installations eau potable de CCA pour 2022 est de 4.430.234m³ (+1.6% par rapport à 2021 et 7.4% par rapport à 2018). Les prélèvements sur la ressource en eau sont en augmentation, notamment sur les communes littorales.

						VOLUMES EAU BRUTE POMPEES 2022					
VOLUMES EAU BRUTE POMPEES	STATIONS	2018 en m3	2019 en m3	2020 en m3	2021 en m3	2022 en m3	% 2022/2021	%2018/2022	Volume moyen journalier 2022 m3/j	Vol autorisé m3/j	% vol moyen/ vol autorisé
CONCARNEAU	Brunec	1 458 575	1 479 938	1 380 595	1 408 606	1 380 165	-2,0%	8,9%	3 781	7 000	54%
	Cadol	-	-	-	221 780	207 718	-6,3%		569	1 096	52%
MELGVEN	Goarem Dour Braz *	266 655	265 259	268 374	258 794	228 179	-11,8%	-14,4%	625	964	65%
ROSPORDEN	Kerriou	428 967	414 208	431 235	402 203	456 068	13,4%	6,3%	1 250	5 000	25%
	Keranfleach *	169 982	180 681	166 841	176 335	158 046	-10,4%	-7,0%	433	1 920	23%
ST YVI	La Haut	202 211	214 161	214 211	206 566	221 314	7,1%	9,4%	606	674	90%
TOURCH	Kervaziou *	114 391	112 136	121 924	120 271	126 993	5,6%	11,0%	348	480	72%
TOTAL CCA Régie mesuré + estimé*		2 640 781	2 666 383	2 583 180	2 794 555	2 778 483	-0,6%	5,2%	7 612	17 134	44%
ELLIANT	Kergaouen et Bois-Dan	207 922	202 560	219 783	210 649	202 920	-3,7%	-2,4%	556	800	69%
TREGUNC-NEVEZ-PONT-AVEN	Moulin du Plessis	1 278 166	1 306 297	1 317 011	1 353 323	1 448 831	7,1%	13,4%	3 969	8 000	50%
TOTAL CCA		4 126 869	4 175 240	4 119 974	4 358 527	4 430 234	1,6%	7,4%	12 138	25 934	47%

Les volumes autorisés administrativement et les capacités techniques nominales sont indiqués ci-dessous :

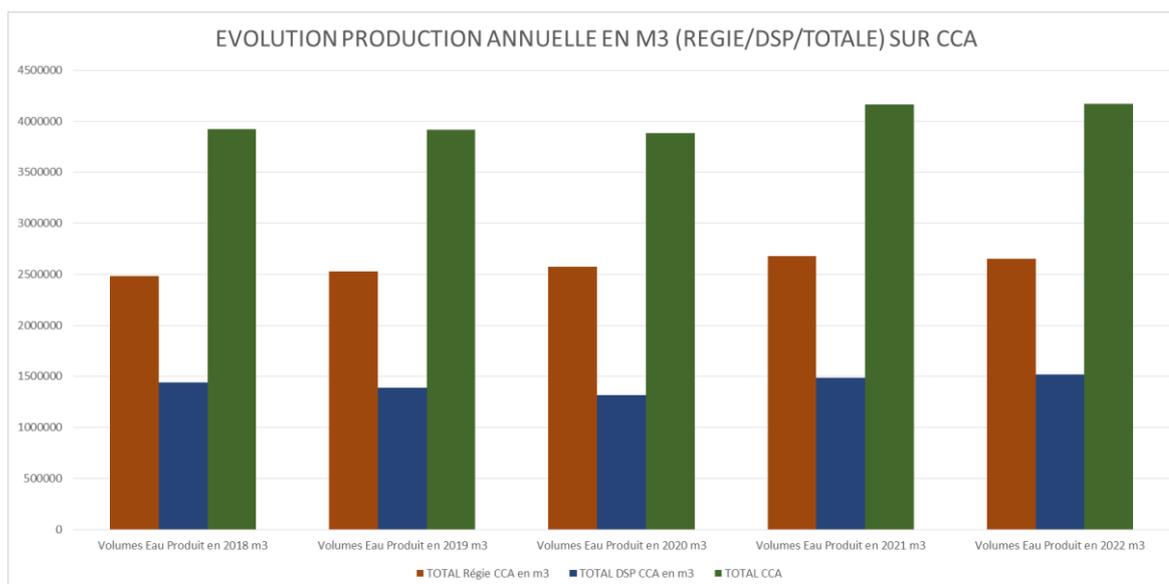
Désignation	Volume réservé (autorisation*)	Pompage technique maximum
Usine du Brunec	520m ³ /h ou 7.000m ³ /j	10.400 m ³ /jour
Captage de Cadol	1095m ³ /j	~21m ³ /h soit ~500m ³ /j
TOTAL CONCARNEAU	~8.095 m³/j	~10.900m³/j
MELGVEN Goarem Dour Braz *	46m ³ /h ou 964m ³ /j	
Kerriou	250m ³ /h ou 5000m ³ /j	5000m ³ /j
Keranfleach *	65m ³ /h ou 1920m ³ /j	1920m ³ /j
TOTAL ROSPORDEN	315m³/h Ou 6920m³/j	
ST YVI La Haut	450m ³ /j +224m ³ /j	
TOURCH Kervaziou	21,6 m ³ /h ou 480m ³ /j	
ELLIANT	400m ³ /j pour Bois-daniel + 400m ³ /j pour Kergaouen	
TREGUNC-NEVEZ-PONT-AVEN	8000m ³ /j	8000m ³ /j

5.2. PRODUCTION ET STOCKAGE D'EAU POTABLE

5.2.1. Les unités de production et les volumes produits et mis en distribution en 2022

VOLUME PRODUIT SORTIE USINE								
STATION		Volumes Eau Produit en 2018 m ³	Volumes Eau Produit en 2019 m ³	Volumes Eau Produit en 2020 m ³	Volumes Eau Produit en 2021 m ³	Volumes Eau Produit en 2022 m ³	Evolution par rapport à 2021 en %	Evolution par rapport à 2018 en %
CONCARNEAU Brunec	Brunec	1 357 819	1 376 152	1 380 595	1 381 290	1 365 554	-1,9%	12,3%
CONCARNEAU POTEAU-VERT	Station PTV-Cadol			48 792	173 572	159 941	-7,9%	
ROSPORDEN KERRIOU	Kerriou	380 680	386 787	380 640	368 922	403 261	9,3%	5,9%
ROSPORDEN KERNEVEL	Keranfleach	168 782	178 981	165 641	175 690	156 843	-10,7%	-7,1%
ST YVI	La Haut	200 270	214 809	217 021	204 057	217 787	6,7%	8,7%
TOURCH	Kervaziou	113 791	110 436	113 400	118 156	123 592	4,6%	8,6%
MELGVEN	Goarem Dour Braz	263 815	262 359	265 474	255 894	225 279	-12,0%	-14,6%
TOTAL Régie CCA en m³		2 485 157	2 529 524	2 571 563	2 677 581	2 652 257	-0,9%	6,7%
Elliant		222 987	190 619	218 729	212 324	202 920	-4,4%	-9,0%
Trégunc, Névez, Pont-Aven		1216648	1 196 212	1 095 618	1 274 683	1 312 673	3,0%	7,9%
TOTAL DSP CCA en m³		1 439 635	1 386 831	1 314 347	1 487 007	1 515 593	1,9%	5,3%
TOTAL CCA		3 924 792	3 916 355	3 885 910	4 164 588	4 167 850	0,1%	6,2%

Les volumes produits et mis en distribution sur le territoire de CCA en 2022 sont de 4.167.850 m³. Ils sont stables par rapport à 2021 (+0.1%). Le volume produit moyen journalier est de 11.418m³, 64 % par la régie et 36% par la DSP. L'augmentation de la production sur Kerriou s'explique par le secours apporté aux communes de Melgven, Elliant (et en interne à la commune de Rosporden vers Kernevel en substitution de la ressource de Keranfleac'h) lors de la sécheresse 2022. Pour les autres prises d'eau (Moulin plessis, Tourch et saint-Yvi) la production est en hausse (de 3 à 6.7%) contrairement à la production sur Concarneau qui est en baisse (-1.9%).



En pluriannuel, les volumes produits sont en augmentation depuis 2018 de 6.2%, notamment sur les communes littorales, mais également sur les communes de Saint-Yvi (développement urbain) et de Tourc'h (consommation industrielle).

5.2.2. Les volumes de stockage en 2022

Commune	Libellé CCA	VOLUME en m3	Adresse
CONCARNEAU	CHÂTEAU D'EAU POTEAU-VERT	350	LE POTEAU VERT 29900 CONCARNEAU
CONCARNEAU	RESERVOIR LA HAIE	1600+900 =2500	CHEMIN DE LA HAIE 29900 CONCARNEAU
CONCARNEAU	RESERVOIR KERVEL	2000	LIEU DIT KERVEL 29900 CONCARNEAU
CONCARNEAU	RESERVOIR DE KERIZETTE	900	147 AVENUE DE LA GARE 29900 CONCARNEAU
MELGVEN	RESERVOIR KERGLEUZIQU	2*150 =300	KERGLEUZIQU 29140 MELGVEN
ROSPORDEN	RESERVOIR SAINT ELOI	500	SAINT ELOI CE 29140 ROSPORDEN
ROSPORDEN	RESERVOIR KERSTEPHAN	300	KERNEVEL 29140 ROSPORDEN
ROSPORDEN	RESERVOIR KERHUILET	1000	LEIU DIT KERHUILET 29140 ROSPORDEN
TOURCH	KERVAZIQU	300	LIEU DIT KERVAZIQU 29140 TOURCH
SAINT YVI	RESERVOIR LA-HAUT	800	LA-HAUT 29140 SAINT YVI
TOTAL REGIE CCA		8650m³	
ELLIANT	3 RESERVOIRS	500	
TREGUNC	BOURG TREVIGNON	300 150	
NEVEZ	BOURG PORT MANECH	250 300	
PONT-AVEN	KERANGAL SAINT-MAUDET	200 4500	
TOTAL DSP CCA		6200 m³	
TOTAL CCA		14850 m³	

Le volume de stockage en 2022 sur CCA est de 14850m³.

Ils ont tous fait l'objet du nettoyage annuel réglementaire par la régie, la société 2PA de Laval et par SAUR en DSP.

Un diagnostic du génie civil de dix réservoirs a été réalisé dans le cadre du Schéma Directeur Eau Potable 2023-2036. Suite à ces diagnostics, les 3 priorités d'action suivantes ont été identifiées :

Synthèse des diagnostics ouvrages



Diagnostic visuel détaillé du génie civil avec auscultations béton :

- **Réservoir de Kerveil**
 - Local technique vieillissant présentant de nombreuses fissures
 - Cuves centrale et annulaire : revêtement d'imperméabilisation présentant des signes de vieillissement
 - Coupole extradoss : revêtement d'étanchéité fortement dégradé / Lixiviation et délitement observés
 - Coupole intrados : nombreuses épaufrures avec armatures apparentes corrodées + spectre d'armature + épanchement de calcite

Montant estimatif : 560 000 €HT



Verdississements et suintements – Voile de cuve



Lixiviation et délitement – Chape de la coupole



Lixiviation de la matrice cimentaire du revêtement d'imperméabilisation – Voile moyen et radier



Epanchement de calcite au droit d'une reprise de bétonnage – Intrados de coupole

Synthèse des diagnostics ouvrages



Diagnostic visuel détaillé du génie civil avec auscultations béton :

- **Réservoir de Kerhulet**
 - Tour: Front de carbonatation avancé + épaufrures avec armatures apparentes corrodées
 - Cuve : Revêtement d'imperméabilisation cloqué + nombreuses fissures verticales
 - Coupole : revêtement d'étanchéité dégradé + spectre d'armature corrodée généralisé
 - Moyens de télécommunication très présents sur l'ouvrage pouvant être à l'origine des fissures verticales dans la cuve

Montant estimatif : 418 000 €HT



Fissure périphérique avec suintement depuis la coupole



Décollement du revêtement d'étanchéité – Chéneau périphérique



Cloquage – Voile incliné



Epaufrures avec armatures apparentes corrodées – Intrados de coupole

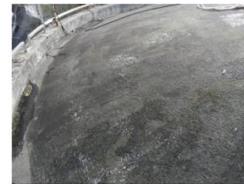
Synthèse des diagnostics ouvrages



Diagnostic visuel détaillé du génie civil avec auscultations béton :

- **Réservoir de Elliant Bourg**
 - Tour: Front de carbonatation avancé + épaufrures avec armatures apparentes corrodées (palier sous face cuve)
 - Cuve centrale : Revêtement d'imperméabilisation vieillissant (lessivage)
 - Cuve annulaire : Légères fissures extérieures + Revêtement d'imperméabilisation vieillissant (lessivage)
 - Coupole : revêtement d'étanchéité lessivé + quelques épaufrures avec armatures apparentes corrodées + fissures radiales voûte/coupole

Montant estimatif : 190 000 €HT



Lessivage du revêtement – Coupole



Epaufrures avec armatures apparentes corrodées – Palier sous face de cuve



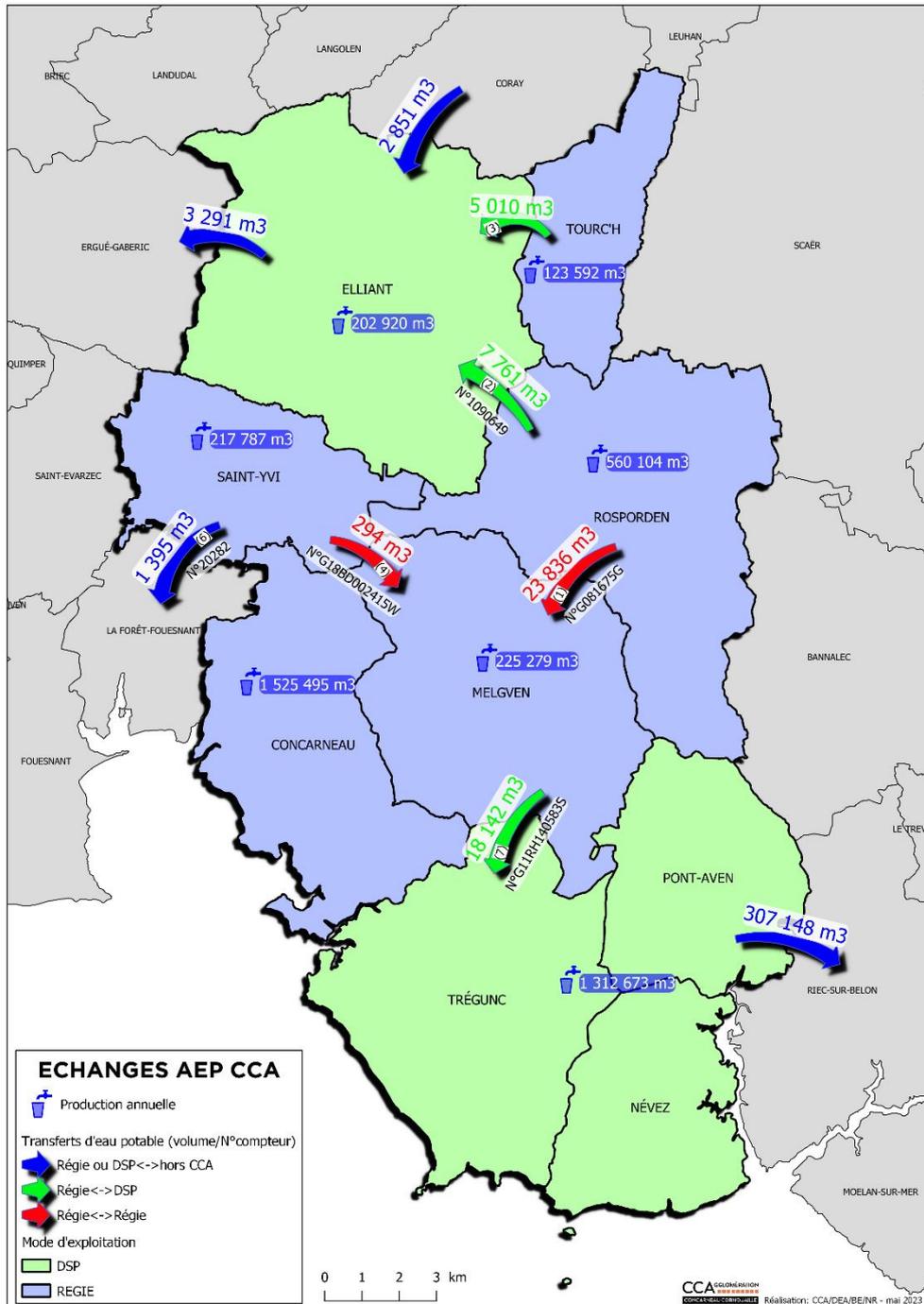
Lessivage du revêtement d'imperméabilisation – Voile droit



Fissures radiales avec traces de calcite – Intrados de coupole

5.2.3. Les volumes importés et exportés en 2022

Au total sur CCA en 2022, 2851 m³ ont été importées de l'extérieur du territoire (Coray pour Elliant dans le cadre de la sécheresse) et les volumes exportés représentent 311.384 m³ (production de Moulin du Plessis prévue par convention vers Quimperlé Communauté pour 99% et pour 1% distribution locale d'abonnés sur Ergué-Gabéric et La Forêt-Fouesnant). CCA a donc un solde excédentaire (+308.533m³). CCA est donc bien autonome pour son alimentation en eau potable mais ne présente aucune interconnexion totale de secours en cas de problèmes sur l'une de ses ressources ou de ses installations techniques majeurs.



Import cumulé (proratisé sur 365j) en			Export cumulé (proratisé sur 365j) en		
Colonne1	2022 en m3		365j) en 2022 en m3		
TOTAL CCA		2851		311 384	

5.2.4. Les volumes consommés/facturés en 2022 en régie et en DSP

Colonne1	2018	2019	2020	2021	2022	%2021/2020	% 2018/2022
CONCARNEAU	1 190 016	1 281 668	1 269 339	1 325 648	1 240 411	-6%	4%
KERNEVEL	120 645	152 596	137 196	130 761	136 868	5%	13%
MELGVEN	171 446	201 406	182 804	193 830	183 398	-5%	7%
ROSPORDEN	224 741	246 352	256 870	213 667	217 291	2%	-3%
TOURC H	99 198	66 299	85 277	93 742	87 648	-7%	-12%
SAINT-YVI	96 893	132 779	142 569	148 787	146 938	-1%	52%
Total REGIE	1 902 939	2 081 100	2 074 055	2 106 435	2 012 554	-4%	6%
ELLIANT	176 816	171 091	173 439	177 406	177 344	0%	0%
TREGUNC-NEVEZ-PON	867 268	820 849	793 899	834 983	841 804	1%	-3%
Total DSP	1 044 084	991 940	967 338	1 012 389	1 019 148	1%	-2%
TOTAL CCA	2 947 023	3 073 040	3 041 393	3 118 824	3 031 702	-3%	3%

Le volume consommé/facturé pour 2022 pour la régie (cumul des volumes de factures émises sur l'exercice 2022) est de m³ 2.012.554 m³ à comparer au 2.106.435 m³ en 2021 (-3%). Le volume facturé en régie est en retrait, mais reste de +6% par rapport à 2018. Le volume consommé/facturé en DSP est de 1.019.148 m³ en 2022 contre 1.012.398 m³ en 2021 (+1%).

Au total, 3.031.702 m³ ont été consommés/facturés en 2022 contre 3.118.824m³ en 2021 (-3%). La consommation est globalement stable depuis 2018.

5.3. DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

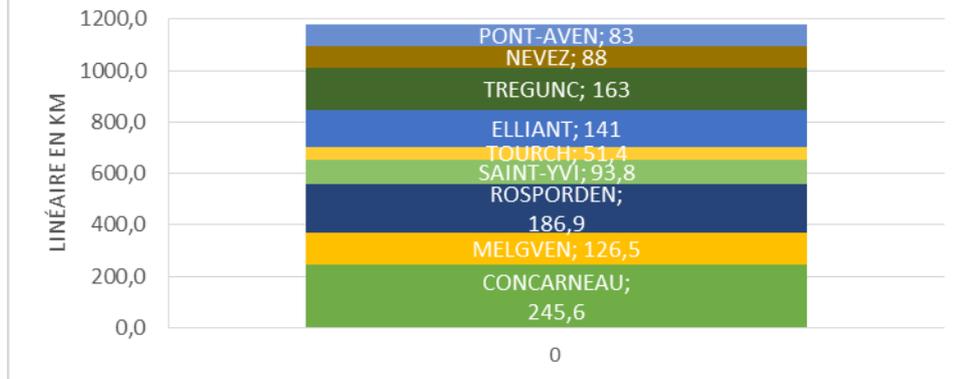
5.3.1. Linéaires de réseaux 2021

Le linéaire des réseaux d'eau potable de la régie communautaire s'élève à 704km.

Le linéaire des réseaux d'eau potable en DSP s'élève à 476 km.

Le total du patrimoine des réseaux d'eau potable de CCA s'élève donc à 1180km.

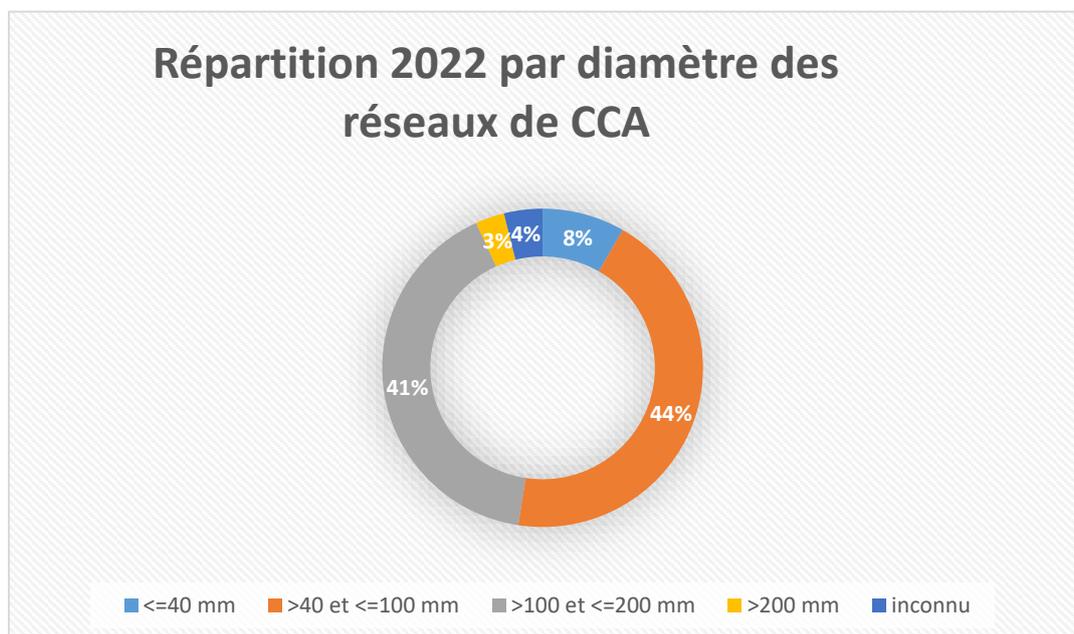
1180 KM DE RÉSEAUX D'EAU POTABLE EN RÉGIE RÉPARTIS ENTRE 9 COMMUNES

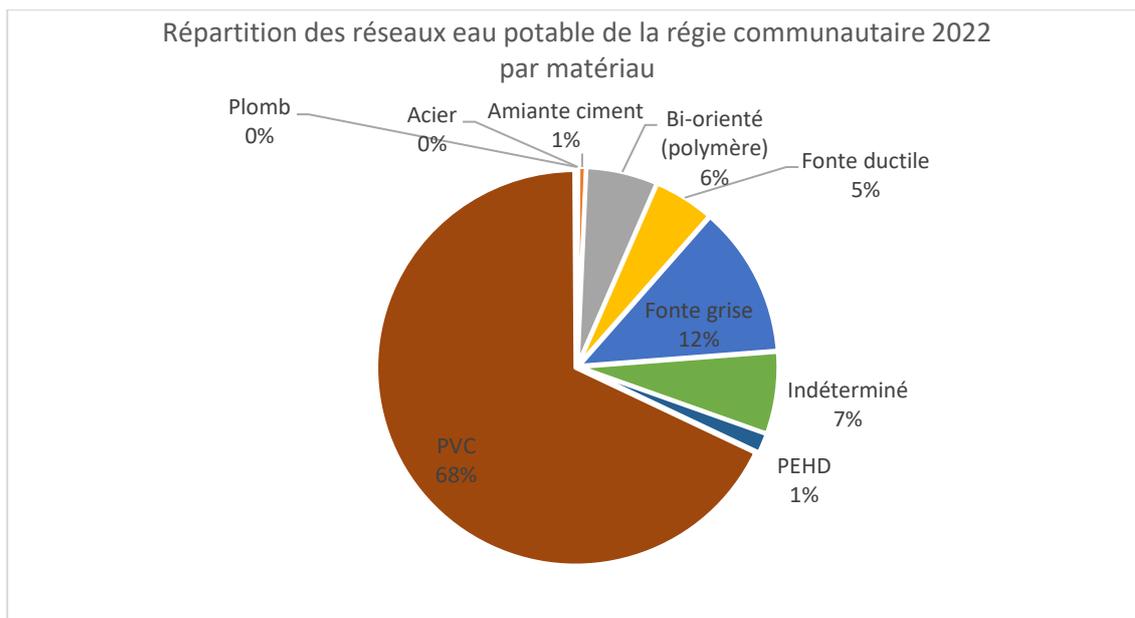


5.3.2. Connaissance patrimoniale des réseaux d'eau potable

A l'échelle de CCA, le taux de connaissance des diamètres des réseaux est connu à 96%. A l'échelle de la régie communautaire, le taux de connaissance des matériaux des réseaux est connu en 2021 à maintenant 95% contre 57% en 2018 suite à la mise à jour du SIG et au Schéma Directeur Eau Potable.

Répartition 2022 par diamètre des réseaux de CCA





L'Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a été réévalué en 2022 à partir des données du SIG présentées ci-dessus. La connaissance « réelle » des informations sur le réseau (mémoire de technicien et plans papiers) est certainement plus importante mais difficilement quantifiable. Aussi, au-delà de la valeur brute de cet indicateur, son évolution annuelle permettra de voir l'évolution du taux de renseignement réel du SIG. En 2022, cet indicateur a été estimé en moyenne brute des cinq communes en régie à 87/120 contre 78/120 en 2021 (suite à la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) et l'existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux (5 points)) et 30/120 en 2018. En DSP, l'indicateur est de 105 stable depuis plusieurs années.

Colonne1	Indice de connaissance du patrimoine				
	Indice 2018 sur 120 points	Indice 2019 sur 120 points	Indice 2020 sur 120 points ²	Indice 2021 sur 120 points ²²	Indice 2022 sur 120 points ²²²
CONCARNEAU	73	73	73	78	88
ROSPORDEN	30	73	73	78	88
MELGVEN	15	71	71	76	86
SAINT-YM	15	39	70	76	86
TOURC'H	15	70	70	75	85
Moyenne régie CCA	30	65	71	77	87
ELLIANT	100	100	100	100	100
TREGUNC-NEVEZ-PONT-AVEN		110	110	110	110
Moyenne DSP CCA		105	105	105	105

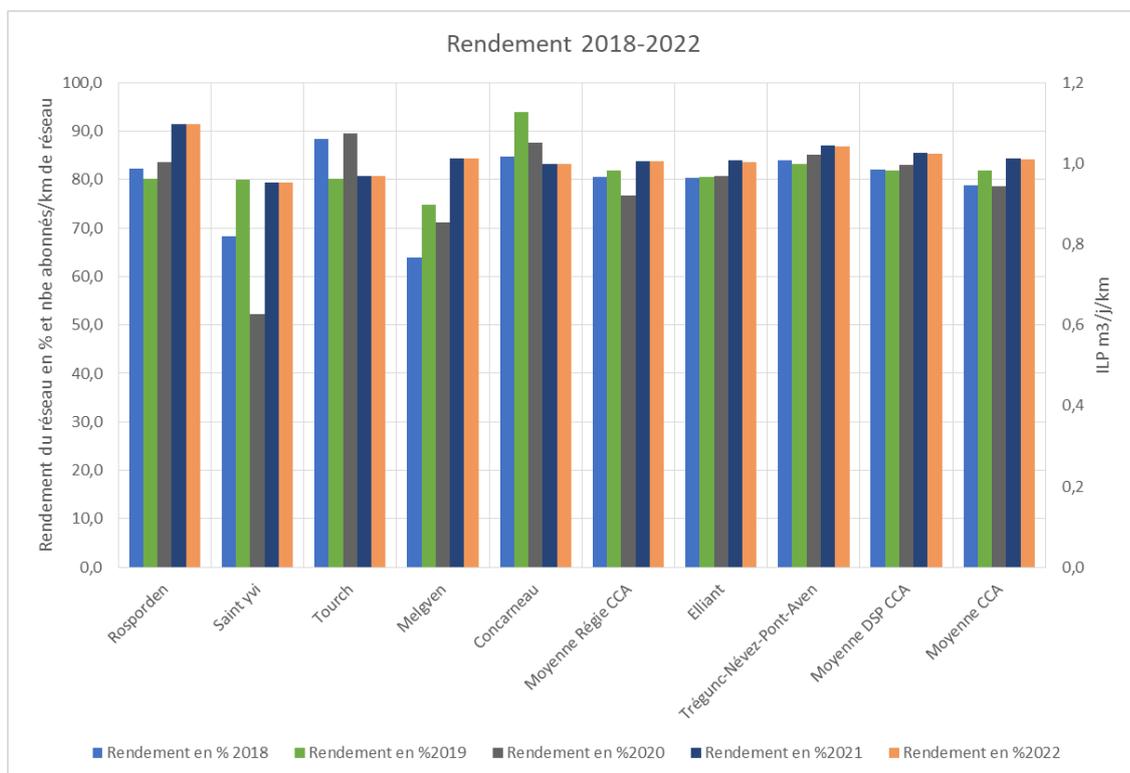
5.3.3. Performance des réseaux d'eau potable 2022

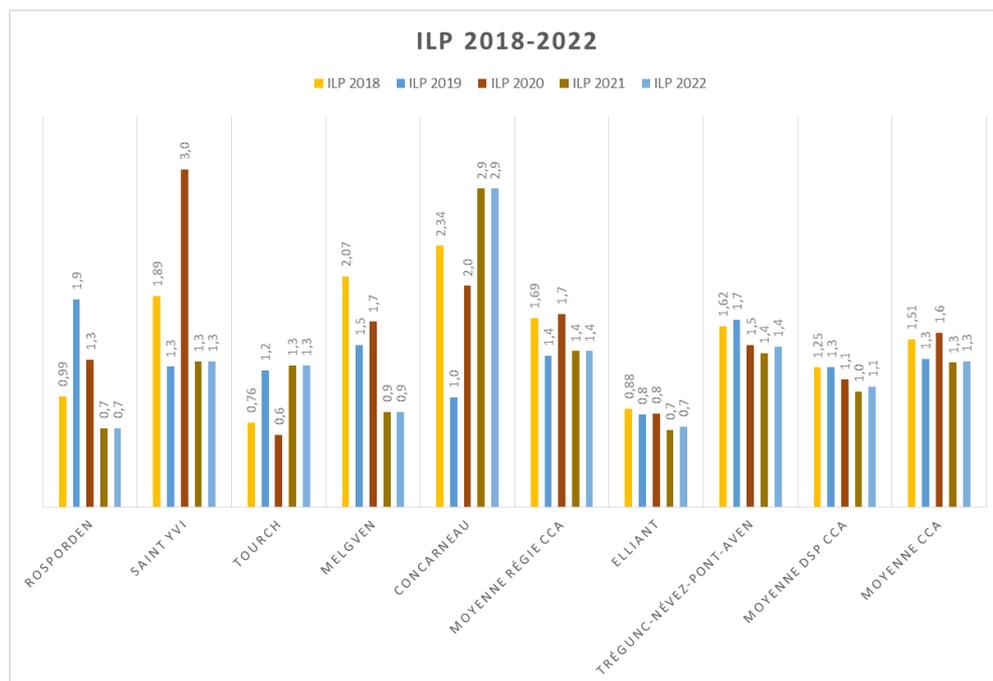
Le rendement 2021 du réseau d'eau potable (rapport entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés) **est en moyenne de 82.4% de la régie CCA et 85.5% pour les communes en DSP.**

L'indice linéaire de pertes (ILP) est de 1.5 m³/km/jour pour la régie CCA 2021 et 1.0 pour les communes en DSP. Cet indice permet d'estimer le volume d'eau moyen perdu par jour et par km de réseau. Sa valeur dépend de la population raccordée au réseau. L'ILP est jugé satisfaisant si sa valeur est inférieure aux valeurs de références ci-dessous :

Au-delà de la valeur brute de ces indices, il s'agira de voir l'évolution de ces derniers dans le temps pour juger de la tendance à l'amélioration ou à la dégradation des réseaux d'eau potable.

Colonne1	ILP 2021	Rendement en %2021	ILP 2022	Rendement en %2022	Nbe Abonnés/k m 2022
Rosporden	0,7	91,4	0,7	91,4	24,5
Saint yvi	1,3	79,3	1,3	79,3	18,0
Tourch	1,3	80,8	1,3	80,8	11,5
Melgven	0,9	84,3	0,9	84,3	15,4
Concarneau	2,9	83,3	2,9	83,3	55,4
Moyenne Régie CCA	1,4	83,8	1,4	83,8	25,0
Elliant	0,7	84,0	0,7	83,7	12,2
Trégunc-Névez-Pont-Aven	1,4	87,0	1,4	86,9	29,8
Moyenne DSP CCA	1,0	85,5	1,1	85,3	21,0
Moyenne CCA	1,3	84,3	1,3	84,2	23,8



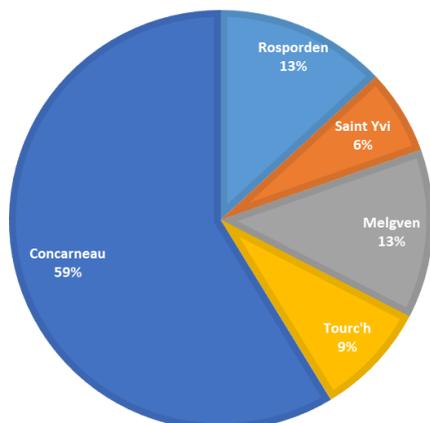


5.3.4. Entretien des réseaux et renouvellement des compteurs Régie 2022

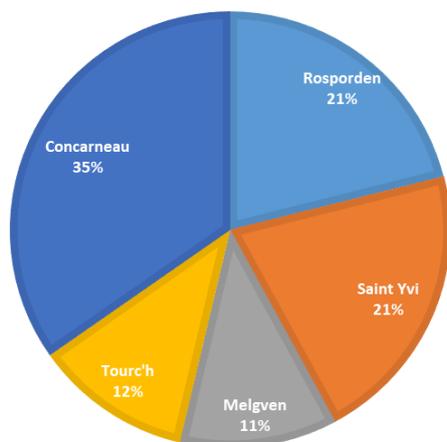
La régie communautaire a entre autres réalisé en 2022 un certain nombre d'interventions sur les réseaux d'eau potable :

- 65 branchements et/ou pose de nouveaux compteurs
- 935 compteurs vétustes, bloqués ou illisibles ont été changés
- 95 fuites sur canalisations/branchements/compteurs ont été réparées

RÉPARTITION DES BRANCHEMENTS NEUFS EAU POTABLE 2022 PAR COMMUNE



RÉPARATION DE FUITE PAR COMMUNE EN 2022

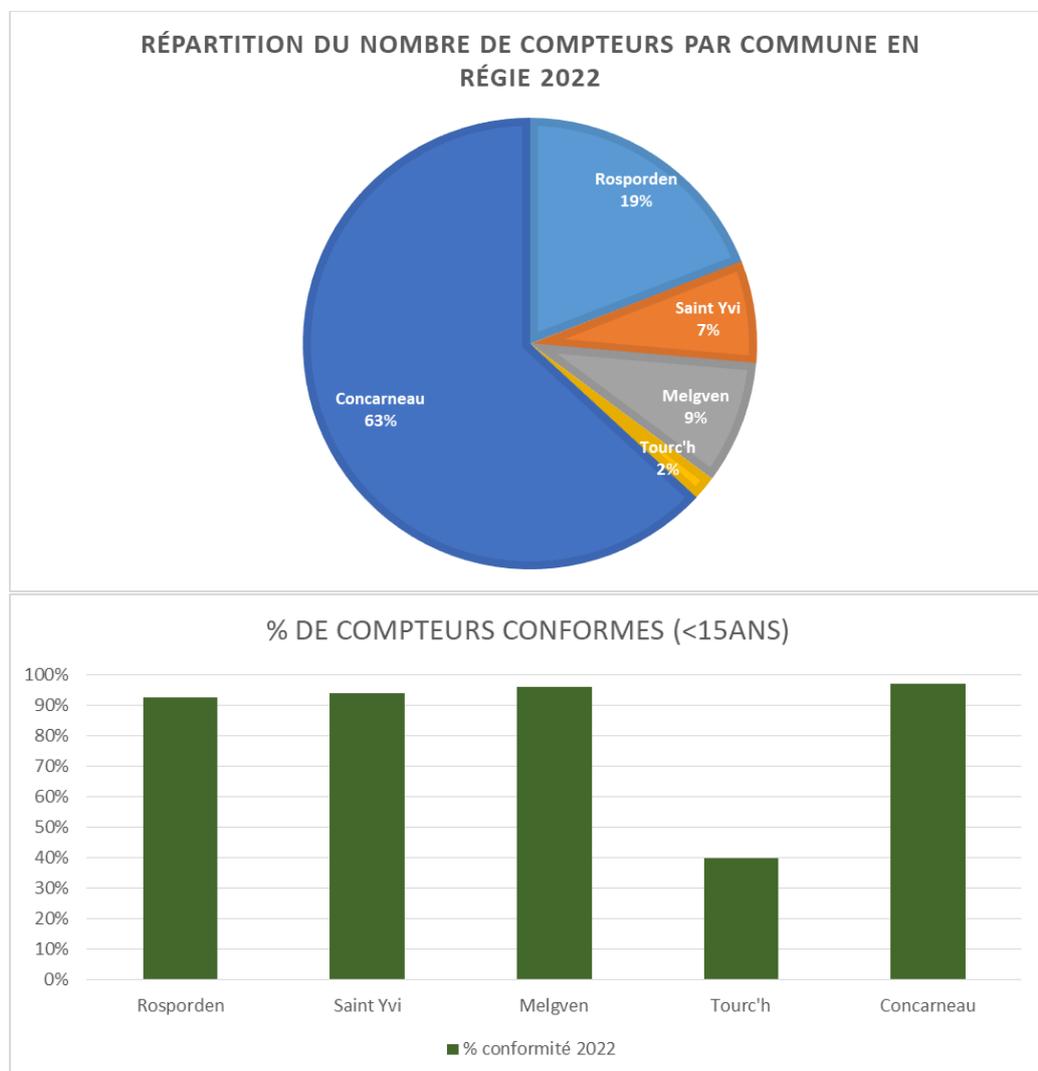


Suivi mensuel des principales interventions eau potable régie 2022

Interventions		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total 2022
nombre réparation fuites conduites + branchements	CCA - Régie	7	4	15	13	5	8	8	14	3	5	2	11	95
nombre réparation compteur	CCA - Régie	12	12	3	13	18	22	1	3	4	4	0	8	100
Nombre de campagne de recherche	CCA - Régie	2	2	1	0	0	3	1	2	1	1	1	3	17
Prise neuve eau potable (cumul)	CCA - Régie	4	9	3	4	1	2	4	3	3	3	8	2	46
Fourniture et pose citerneau (cumul)	CCA - Régie	1	5	4	3	1	2	1	0	0	0	0	2	19
remplacement de compteurs	CCA - Régie	75	14	118	226	163	149	91	20	23	33	22	1	935

Renouvellement du parc des compteurs Régie 2022

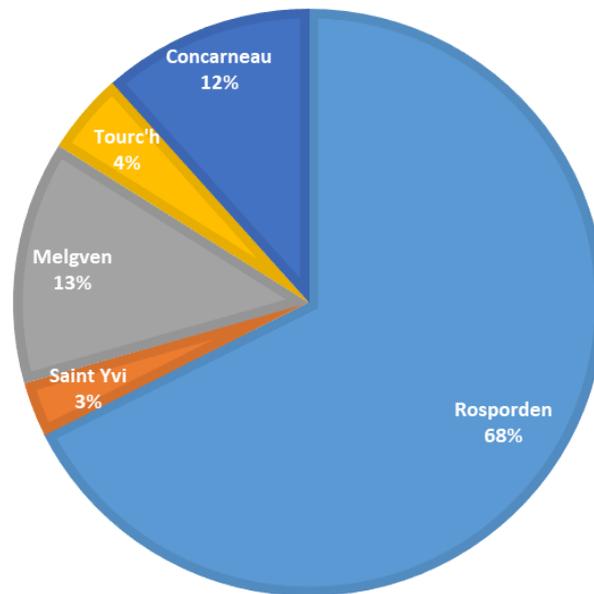
En 2022, le parc compteurs de la régie communautaire est de 21.360 compteurs. Afin d'être en conformité avec la réglementation, l'objectif est de remplacer tous les compteurs de plus de 15 ans. Selon la date de pose renseignée dans la base « abonnés », le % conformité moyen du parc de compteurs en régie CCA est de 95% (+16 points par rapport en 2018).



Ce nombre moyen est maintenant proche de 100%. **Des moyens ont été mis en 2022 pour augmenter le % de conformité du parc de Saint-Yvi, Melgven et surtout de Rosporden. La commune de Tourc'h sera traitée en 2023/2024 dans le cadre des travaux du bourg.**

RÉPARTITION DES CHANGEMENTS DE COMPTEURS VÉTUSTES 2022 PAR COMMUNE

■ Rosporden ■ Saint Yvi ■ Melgven ■ Tourc'h ■ Concarneau



5.4. QUALITE DE L'EAU

Le contrôle de cette qualité repose sur un double contrôle :

- Le contrôle sanitaire réglementaire est réalisé à partir des prélèvements effectués par des laboratoires agréés et mandatés par l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- Le contrôle par la régie communautaire ou le délégataire qui effectue ses propres contrôles d'un bout à l'autre de la chaîne (de la ressource à l'eau distribuée). La télégestion et l'automatisation permettent de surveiller en continu certains paramètres essentiels et d'agir en fonction de ceux-ci.

Il faut distinguer deux types de valeurs :

- Un premier groupe constitue des normes impératives, des « **limites de qualité** » microbiologiques et chimiques. Les eaux destinées à la consommation humaine doivent être conformes à ces limites de qualité. Celles-ci renvoient aux risques sanitaires à court, moyen et long terme.
- Un second groupe constitue des « **références de qualité** ». Ce sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau, d'évaluation des risques pour la santé des personnes ainsi que le confort et le plaisir des consommateurs.

5.4.1. Bilan de l'Agence Régionale de Santé (ARS) 2022 : limites de qualité

Les résultats sur l'eau traitée et distribuée sont consignés dans les rapports de l'ARS joints en annexe 1.

	2018			2019			2020			2021			2022		
	Régie	DSP	Total	Régie	DSP	Total									
Nombre de prélèvements pour analyses microbiologiques sur les 9 communes	122	54	176	123	57	180	101	45	146	124	46	170	124	53	177
Nombre de prélèvements pour analyses physico-chimiques sur les 9 communes	127	57	184	134	65	199	111	51	162	145	53	198	133	56	189
Nombre de prélèvements pour analyses physico-chimiques conformes aux limites de qualité	127	57	184	134	65	199	111	51	162	129	49	178	117	50	167
% de conformité des analyses microbiologiques (P101.1)	100%	98%	99%												
% de conformité des analyses physico-chimiques (P102.1)	100%	89%	92%	90%	88%	89%	88%								

- 99% des échantillons et des analyses sont conformes aux limites de qualité sur les paramètres bactériologiques (100%). 1prélèvement en sortie du réservoir de Saint-Maudet à Pont-Aven a relevé la présence d'Enterocoques.
- 88% des échantillons sont conformes aux limites de qualité sur les paramètres physico-chimiques uniquement en raison d'une molécule de résidu de pesticide (ESA METOLACHLORE) qui a été intégrée en 2021 dans la liste des molécules recherchées.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE SUR LA RECHERCHE DES PESTICIDES

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a mis à jour son protocole de suivi des pesticides (produits phytosanitaires visant à protéger les cultures agricoles) et de leurs produits de dégradation (métabolites) dans l'eau. Ainsi, depuis avril 2021, ce sont plus de 250 pesticides qui sont recherchés dans les eaux de consommation parmi les substances les plus utilisées sur le territoire breton.

QU'EST-CE QUE LE METOLACHLORE ?

L'ESA-Metolachlore a été mis en évidence sur de nombreuses prises d'eau et captages en Bretagne*. Ce produit est utilisé pour le désherbage du maïs mais aussi des haricots par exemple.

CCA a donc engagé un programme d'analyses pour surveiller les taux sur ses différentes ressources en eau. La concentration en ESA-Métolachlore est très inférieure (environ 5000 fois moins) à la valeur sanitaire de 510µg/l définie par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du travail. L'ARS indique **en conséquence « qu'il n'y a pas de risque sanitaire lié à la consommation de l'eau et par conséquent pas de restriction d'usage pour les usagers du territoire de CCA. »**

Il s'agit néanmoins de travailler pour revenir sous les seuils* dans l'eau potable. CCA étudie actuellement chaque ressource et prise d'eau (13 au total) pour évaluer plus précisément le niveau de présence de l'ESA-Métolachlore dans celles-ci et trouver les solutions curatives adaptées à chacune (adaptation ou création d'un traitement avec charbons actifs dans les usines de production d'eau potable) et ainsi éliminer les résidus de pesticide présents dans l'eau brute.

Un travail sera également réalisé en amont des prises d'eau pour essayer d'éliminer les sources potentielles de pollution en concertation avec les agriculteurs. Ce travail concerne des centaines d'hectares et nécessitera du temps.

* les pesticides sont soumis à des limites de qualité dans l'eau distribuée de 0.1µg/l par molécule et 0.5µg/l pour la somme des molécules mises en évidence (0.1 µg = 0,0000001 g). Cette limite a été fixée dans un objectif général de protection de la ressource, et non sur la base d'une approche toxicologique.

5.4.2. Bilan de l'Agence Régionale de Santé (ARS) 2021 par unité de distribution (voir bilan complet en annexes 1)

Un changement notable intervient cette année 2022 sur les documents de l'ARS avec l'apparition d'un indicateur global de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine : les eaux de consommation sont désormais classées avec un indice global de qualité (A, B, C ou D), classement très impacté par les résultats des analyses ESA métolachlore réalisées avant septembre 2022.

A quelques exceptions près, les eaux concernées par des dépassements d'ESA métolachlore avant septembre 2022 se retrouvent automatiquement déclassées en catégorie C (il n'y a pas de rétroactivité de la non pertinence du métabolite sur l'ensemble de l'année 2022).

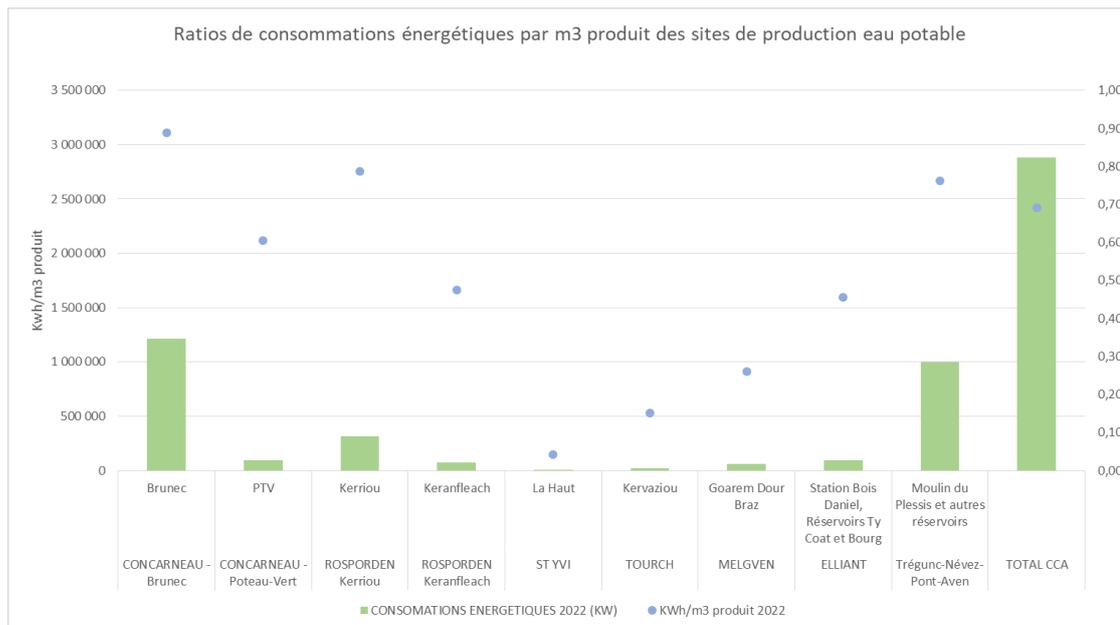
Ce déclasserment d'une bonne partie des eaux finistériennes et bretonnes en catégorie C est à l'origine de discussions en cours entre le niveau régional de l'ARS et le ministère de la santé.

A ce jour, cela se traduit par une absence du bilan officiel de l'ARS de la diffusion de ces documents.

5.5. BILAN ENERGETIQUE

En 2022, le bilan énergétique des ouvrages d'eau potable présente une consommation électrique d'environ 2.88MWH. Cela représente en moyenne 0.69KWH/m³ d'eau produite. Ces données sont stables.

DONNEES VOLUMES ET CONSOMATION ENERGETIQUE ANNUEL								
STATION	2018	2019	2020	2021	2022			
	KWh/m ³ produit 2018	KWh/m ³ produit 2019	KWh/m ³ produit 2020	KWh/m ³ produit 2021	VOLUMES EAU TRAITEES m ³ 2022	CONSOMATIONS ENERGETIQUES 2022 (KW)	KWh/m ³ produit 2022	
CONCARNEAU - Brunec	0,63	0,81	0,85	0,86	1 365 554	1 214 350	0,89	
CONCARNEAU - Poteau-Vert				0,58	159 941	96 914	0,61	
ROSPORDEN Kerriou	0,90	0,87	0,84	0,84	403 261	317 288	0,79	
ROSPORDEN Keranfleach	0,50	0,50	0,49	0,38	156 843	74 546	0,48	
ST YVI La Haut	0,06	0,04	0,04	0,05	217 787	9 126	0,04	
TOURCH Kervaziou	0,21	0,22	0,24	0,18	123 592	18 593	0,15	
MELGVEN Goarem Dour Braz	0,28	0,27	0,29	0,27	225 279	58 685	0,26	
ELLIANT Station Bois Daniel, Réservoirs Ty Coat et Bourg	0,37	0,34	0,69	0,46	202 920	92 511	0,46	
Trégunc-Névez-Pont-Aven Moulin du Plessis et autres réservoirs	0,75	0,77	0,81	0,81	1312673	1 001 610	0,76	
TOTAL CCA	0,61	0,67	0,71	0,69	4 167 850	2 883 623	0,69	



5.6. ETUDES ET TRAVAUX EAU POTABLE 2022

5.6.1. Principales études réalisées ou en cours en 2022

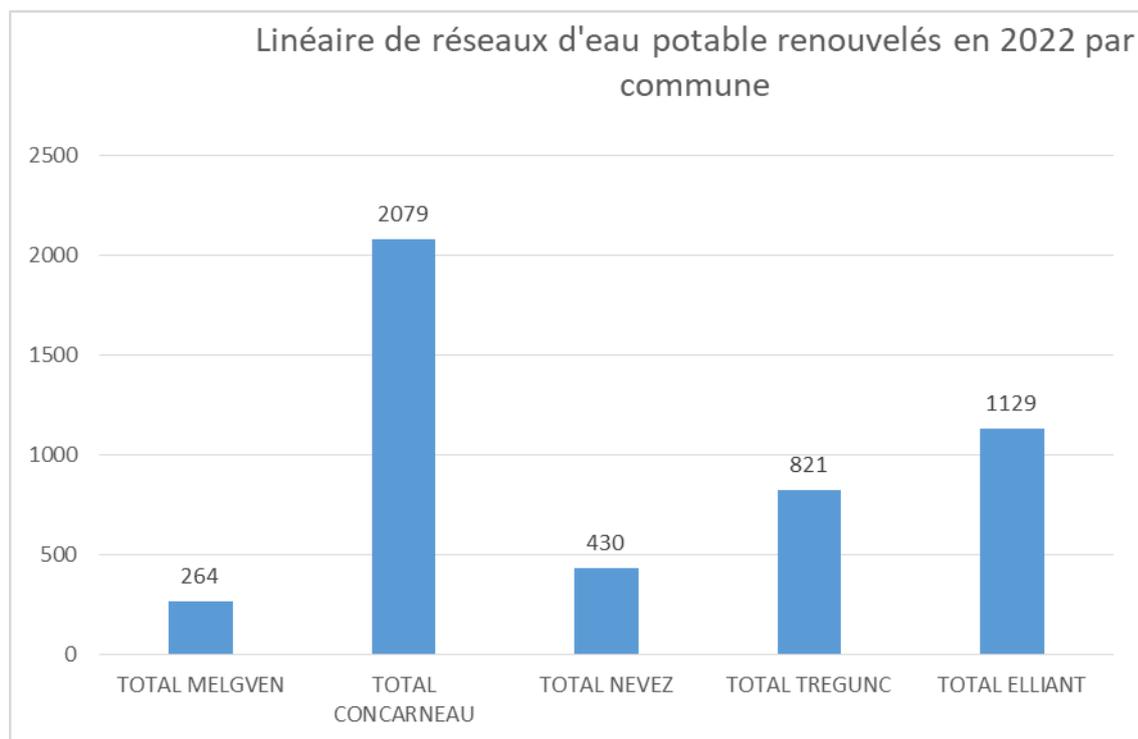
Schéma Directeur Eau Potable CCA – ALTEREO (finalisé)

CCA a lancé en 2020 un schéma Directeur Eau Potable. Elle s'est poursuivie tout au long des années 2021 et 2022, l'adoption du Schéma Directeur est prévue pour 2023. Cette étude permettra de prioriser les travaux et les investissements pour les 10 prochaines années. L'eau est un enjeu stratégique de développement pour le territoire, la ressource n'est pas inépuisable et le changement climatique va sans doute impacter d'avantage encore sa disponibilité pour les besoins futurs des habitants et les activités économiques. Une sécurisation et des économies d'eau seront donc nécessaires.

En 2023, un schéma Directeur Assainissement sera de la même manière lancé pour la protection des milieux et des usages.

5.6.2. Travaux réalisés en 2022

En 2022, 4723 mètres de réseaux d'eau potable ont été renouvelés sur l'ensemble du territoire de CCA, soit 0.4% du linéaire total du réseau pour l'année. 184 branchements ont été également renouvelés.



		RENOUVELLEMENT	
		AEP	
COMMUNE	ADRESSE	CANA(ml)	BT(u)
MELGVEN	cadol	1129	19
TOTAL MELGVEN		1129	19
CONCARNEAU	Rue de Lanriec	343	16
	Rue Henri Cevaër	478	50
TOTAL CONCARNEAU		821	66
NEVEZ	Kermen Parcou Braz	430	27
TOTAL NEVEZ		430	27
TREGUNC	Route Melgven VC32	1109	18
	Route de Grignallou	970	14
TOTAL TREGUNC		2079	32
ELLIANT	rue Docteur Laënnec	198	24
	rue Rosvily		8
	impasse Gorréquer	66	8
TOTAL ELLIANT		264	40
TOTAL		4723	184

5.6.3. Taux de renouvellement moyen sur 5 ans

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

AEP CONCARNEAU	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	1278	1553	1665	1947	821	1452,842	7264,21	0,59
AEP MELGVEN	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	1813	451,5	319	1129	1129	968,3	4841,5	0,77
AEP SAINT-YVI	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	0	0	208	0	0	41,6	208	0,04
AEP ROSPO	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	88	1146,57	0	0	0	246,914	1234,57	0,13
AEP TOURCH	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	0	0	64	0	0	12,8	64	0,02
AEP REGIE	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	3179	3151,07	2256	3076	1950	2722,456	13612,28	0,39
AEP TREGUNC-NEVEZ-PONT	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	2446	230	2565	3131	2509	2176,29	10881,45	0,65
AEP ELLIANT	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	0	0	2267	0	264	506,1	2530,5	0,36
AEP DSP	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	2446	230	4832	3131	2773	2682,39	13411,95	0,56
AEP CCA	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	5625	3381,07	7088	6207	4723	5404,846	27024,23	0,46

⇒ Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable de CCA est en 2022 de 0.46, valeur globalement stable depuis le transfert de compétence en 2018. Ce taux doit pouvoir augmenter progressivement avec l'objectif de se rapprocher de 1 à 1.2% à la condition de lancer des programmes pluriannuels de MOE plus efficaces et de disposer des moyens financiers et humains selon les cadrages budgétaire et tarifaire définis dans le cadre du schéma directeur eau potable.

5.7. LES ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE

La loi de 1992 permet aux collectivités territoriales de financer des actions de coopération décentralisée sur leur budget général. Depuis le 9 février 2005, la loi Oudin-Santini a été adoptée par l'Assemblée nationale et indique que « les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les syndicats mixtes chargés des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement peuvent, dans la limite de 1 % des ressources qui sont affectées aux budgets de ces services, mener des actions de coopération avec les collectivités territoriales étrangères et leurs groupements, dans le cadre des conventions prévues à l'article L. 1115-1, des actions d'aide d'urgence au bénéfice de ces collectivités et groupements, ainsi que des actions de solidarité internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

En 2018 et 2019, CESA (Cornouaille Enfance Solidarité Afrique) a sollicité CCA pour des projets de forages et de latrines dans la commune de TINTERBA à 50 km de Faranah en Haute-Guinée. En 2019, CCA a accordé à CESA une subvention d'un montant de 3 161€ sur les budgets eau-régie et eau-DSP soit 7 % du projet global (et 18 % du coût du forage et des Latrines).

En 2020, des membres de l'association CESA ont créé une nouvelle association « Guinée Cornouaille » pour réaliser des projets chaque année sur la Guinée, CESA continuant donc ses projets mais uniquement sur Madagascar et au Sénégal (1 année par pays). La crise COVID a reporté l'ensemble des projets des associations.

Pour 2021, « **Guinée Cornouaille** » a sollicité CCA pour le financement de nouveaux projets à Tinterba en Guinée incluant des latrines et des forages. A ce titre, une convention de 3 ans a été signée avec l'association pour un montant annuel sur 3 ans de 15 735€ (autre financement provenant de l'Agence de l'Eau). La crise COVID n'a pas permis à l'association de finaliser les travaux en 2021. CCA a donc versé un acompte de 66% sur le projet début 2022 mais n'a pas versé de subvention pour l'opération 2021.

En 2022, l'association Guinée Cornouaille a présenté un bilan des travaux réalisés sur la saison 2021/2022.

Un seul forage et un seul bloc de deux latrines ont été réalisés et réceptionnés et justifiés par facture (cf. Annexes).



En effet, la hausse des coûts, l'évolution défavorable du taux de change et la décision tardive de l'Agence de l'eau n'ont pas permis à l'association de réaliser les deux ensembles forages/latrines à Kemaya comme prévus.

Les bilans financiers des opérations 2021 et le prévisionnel 2022 sont présentés ci-dessous :

ACTIONS D'ACCÈS À L'EAU KEMAYA ET TINTERBA 2022

Bilan financier Subvention n°1

	Prévisions	Réalisations		Prévisions	Réalisations
Forages (2)	19964	13511	Subv CCA*	15735	15735
Latrines (2 blocs de 2)	10106	7830	Subv Agence de l'eau	15735	
Frais financiers	200	154	Fonds propres		5760
Mission	1200				
Total	31470	21495	Total	31470	21495

En raison de la hausse des coûts, du taux de change défavorable et de la décision tardive de l'Agence de l'Eau GUINEE-CORNOUAILLE n'a pu faire réaliser qu'un seul forage et bloc de latrines. * 20 % (3147€) de cette subvention restent à percevoir au 26/09/22.

Prévisions Subvention n°2

	Prévisions			Prévisions	
Forages (2)	29447		Subv CCA	15735	
Latrines (2)	18502		Subv Agence de l'Eau	35733	
Frais financiers	600				
Mission	2350				
Excédent	569				
Total	51468		Total	51468	

L'accord de l'Agence de l'Eau (août 2022) va permettre de réaliser 2 nouveaux forages et 2 blocs de latrines si CCA valide le versement du reliquat de la subvention n°1 et 80 % de la subvention n°2.

Aussi, l'association a proposé de réaliser sur la fin de saison 2022, deux forages et deux blocs latrine (1 ensemble à Tinterba et 1 ensemble à Kemaya) pour réaliser 3 des 4 équipements prévus sur 2021/2022 sans modification de la contribution financière de CCA, les surcoûts technique et financier décrits précédemment étant compensés par des ressources complémentaires dont la subvention obtenue auprès de l'Agence de l'eau.

CCA a versé comme le prévoyait la convention, 100% des 15735 € sur présentation du présent bilan technique et financier. L'association a depuis signé une convention avec l'Agence de l'eau lui attribuant 35.733€ (convention remise ne copie à CCA).

6. Le Service Public de l'Assainissement

6.1. LE PATRIMOINE

6.1.1. Stations et Postes de refoulement

La capacité épuratoire totale des 10 stations sur le territoire de CCA approche les 130.000 Equivalents-Habitants

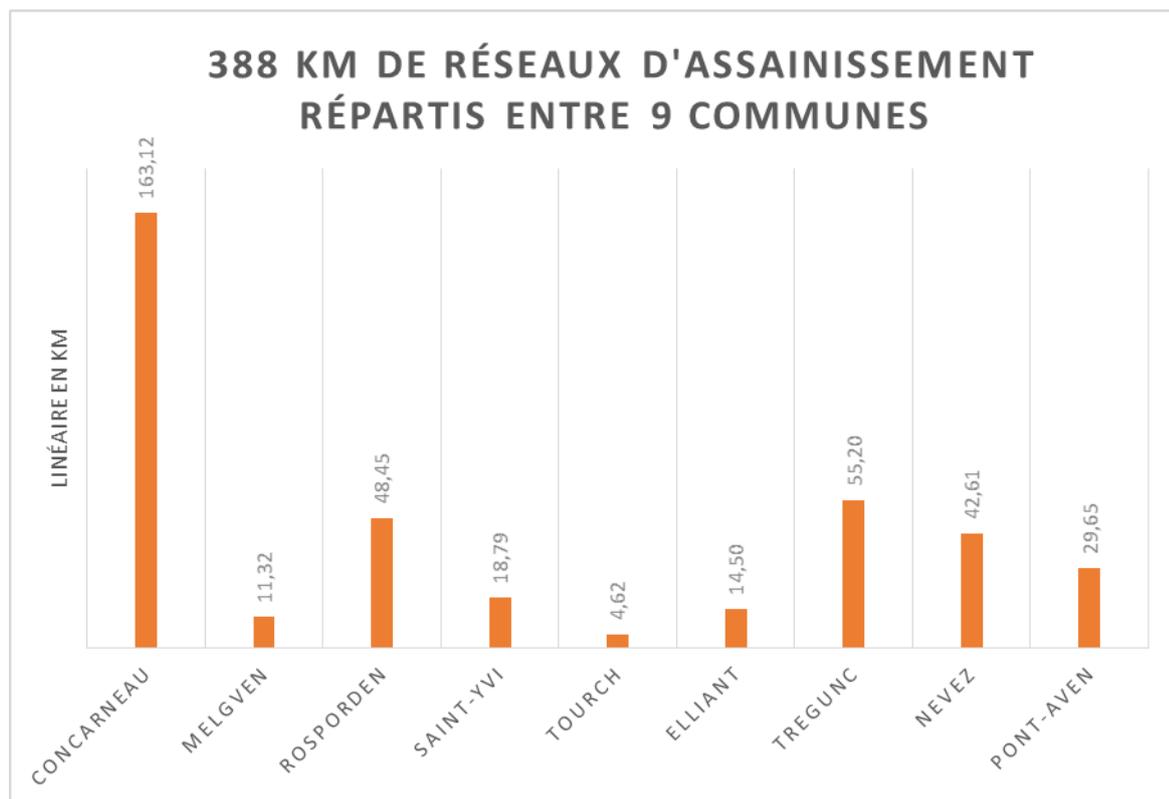
COMMUNE	STATION	CAPACITE STEP EN EH	TYPE	EXPLOITANT	NBE POSTES
ELLIANT		1600 EH	Boues activées	CCA	5
MELGVEN		2000 EH			2
ROSPORDEN	BODUON Kernevel	29700 EH 630 EH			15
SAINT-YVI	Bourg Bois de Pleuven	2200 EH 2000 EH			5
TOURCH		1950 EH			2
TOTAL REGIE CCA		40.080 EH			
CONCARNEAU-TREGUNC	KERAMBRETON	75.000 EH	Membranaire	SAUR	Trégunc : 14
NEVEZ		5000 EH			11
PONT-AVEN		8500 EH			10
TOTAL DSP		88.500 EH			35
TOTAL CCA		128.580 EH			94

6.1.2. Linéaire des réseaux de collecte et de refoulement

Le linéaire des réseaux d'assainissement de la régie communautaire s'élève à 260.8km.

Le linéaire des réseaux d'assainissement en DSP s'élève à 127.5km.

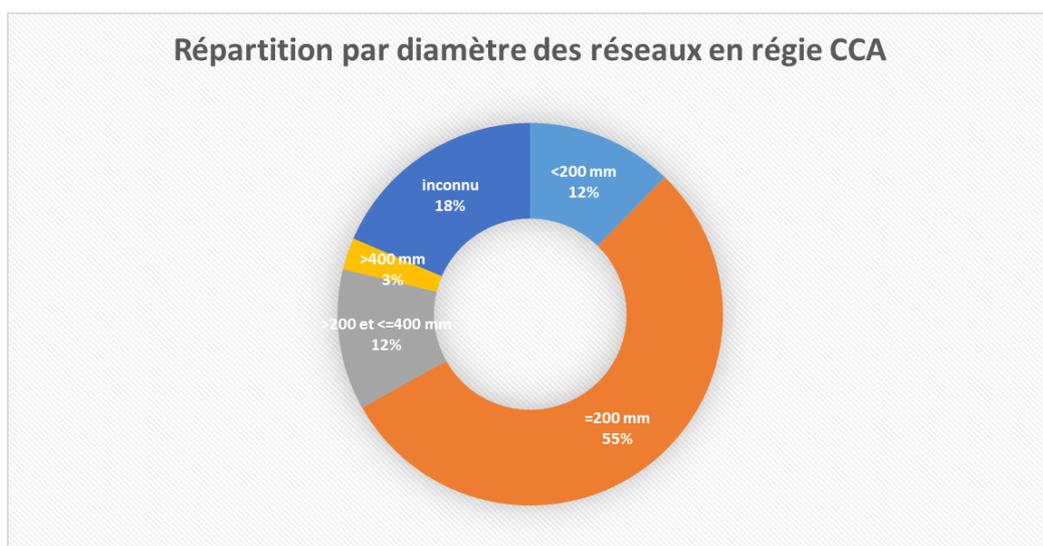
Le total du patrimoine des réseaux d'assainissement de CCA s'élève donc à **388.3 km**.

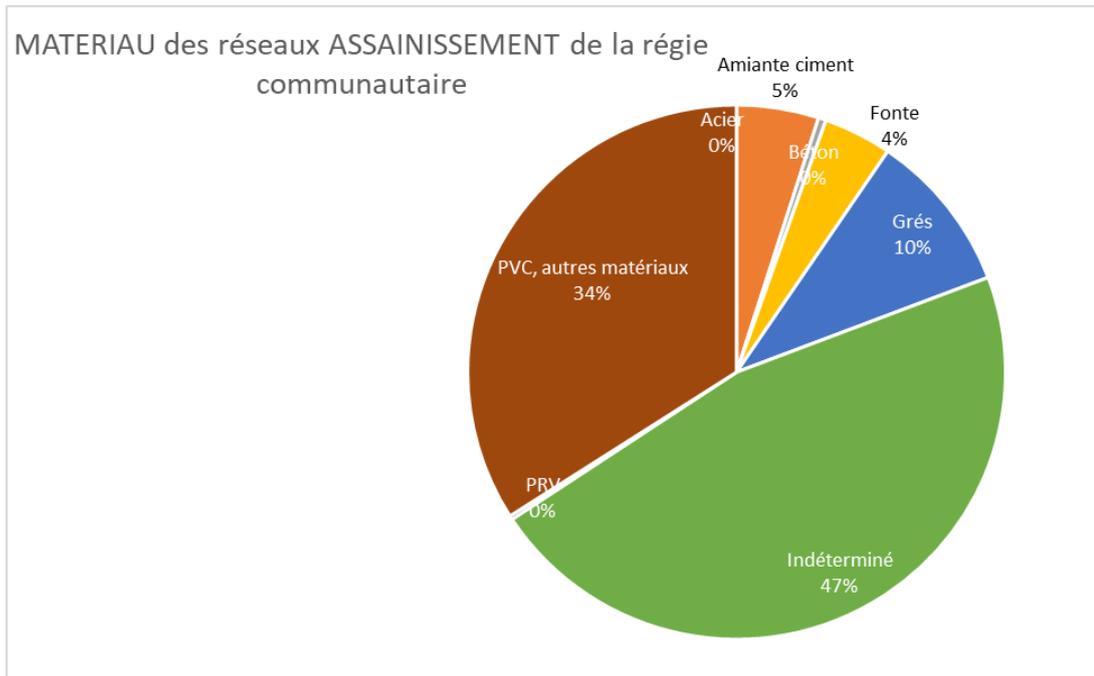


6.1.3. Connaissance patrimoniale des réseaux d'assainissement

Sur les 258 km de réseaux gérés en régie, 19% (-3 points par rapport à 2018) des diamètres et 47% (-6 points par rapport à 2018) des matériaux sont inconnus ou non renseignés dans le SIG.

Le taux de diamètre et de matériau renseigné comme inconnu sur le SIG est encore très variable entre les communes.





6.1.4. Indice de Connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement

Cet indicateur, révélateur du niveau de connaissance des réseaux d'assainissement et de la politique de gestion patrimoniale de la collectivité a été réévalué et uniformisé en 2018 à partir des données du SIG. Cet indicateur noté sur 120 permettra d'évaluer chaque année la progression de la mise à jour de cette base. En 2022, cet indicateur a été estimé en moyenne des six communes en régie à 36/120, soit + 27 points par rapport à 2018. La priorité de mise à jour et de connaissance patrimoniale a été portée sur l'eau potable. Néanmoins, des améliorations ont été portées sur Elliant et Tourc'h.

En DSP, l'indice de connaissance est de 85 pour Trégunc et 99 pour Névez et de 30 pour Pont-Aven (stables entre 2018 et 2022).

Le schéma directeur assainissement prévu en 2023-2025 permettra d'améliorer la connaissance et l'information sur le SIG.

Indice de Connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement						
Colonne1	Indice 2018 sur 120	Indice 2019 sur 120	Indice 2020 sur 120	Indice 2021 sur 120	Indice 2022 sur 120	km réseau
CONCARNEAU	25	25	35	35	35	169,3
ROSPORDEN	15	15	25	25	35	48,5
MELGVEN	15	15	25	25	25	11,3
SAINT-YVI	15	15	25	25	25	18,8
TOURC'H	15	36	46	46	46	4,6
ELLIANT	28	61	51	51	51	14,5
Moyenne régie CC/	19	28	35	35	36	
TREGUNC		85	85	85	85	55
NEVEZ		85	85	99	99	42,61
PONT-AVEN		30	30	30	30	30
Moyenne DSP CCA		67	67	71	71	

6.2. RESEAUX DE COLLECTE

6.2.1. Autorisations spéciales de déversement

Sur le territoire de CCA, le nombre d'autorisations spéciales de déversement en 2022 est de 20 sur 30 entreprises identifiées comme pouvant relever de ce régime. Certaines entreprises disposent de conventions spéciales de déversement précisant les modalités techniques et financières de leur raccordement et rejet au réseau public d'assainissement.

En 2022, de nombreux arrêtés et conventions seront à renouveler ou à créer, notamment avec les entreprises Traou Mad de Pont-Aven et Pâtisseries Gourmandes à Tourc'h. Un point a été fait depuis 2020 avec le nouveau conseil d'exploitation sur le sujet afin de voir la stratégie souhaitée vis-à-vis des industriels et autres entreprises rejetant des effluents non-domestiques.

	Etablissements	Commune	Modalité de raccordement				Date échéance arrêté	Commentaires
			Autorisation (Arrêté)	Convention	Date arrêté			
1	SA CROWN CORK COMPANY France EMBALLAGE	Concarneau	<u>OUI</u>	NON	01/12/2012	01/12/2017	A renouveler	
2	SA CROWN CORK COMPANY France EMBALLAGE	Concarneau	<u>OUI</u>	NON	01/12/2012	02/12/2017	A renouveler	
3	CENTRE HOSPITALIER	Concarneau	<u>NON</u>	<u>NON</u>			A formaliser	
4	S.A. CONS. GONIDEC	Concarneau	<u>OUI</u>	<u>OUI</u>	01/03/2015	01/03/2020		
5	MAGGY - ATLANTIC PETFOOD	Concarneau	<u>OUI</u>	<u>OUI</u>	01/01/2015	01/01/2020		
6	BIOCEVAL-SARIA	Concarneau	<u>OUI</u>	<u>OUI</u>	01/01/2017	01/01/2022		
7	SOCOREX	Concarneau	<u>OUI</u>	<u>OUI</u>	01/04/2015	01/04/2020		
8	UIOM INCINERATEUR - VALCOR	Concarneau	<u>OUI</u>	<u>OUI</u>	01/12/2015	01/12/2020		
9	COMMUNAUTE AGGLOMERATION- PISCINE	Concarneau	<u>OUI</u>	NON	01/06/2014	01/06/2019		
10	NEPTUNE GASTRONOMIE	Concarneau	<u>OUI</u>	NON	01/06/2017	01/06/2022		
11	NOUVELLE LE COZ SA	Concarneau	<u>OUI</u>	NON	01/03/2013	01/03/2018	A renouveler	
12	LOZACH	Concarneau	<u>OUI</u>	NON	01/12/2012	01/12/2017	A renouveler	
13	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE	Concarneau	<u>NON</u>	<u>NON</u>			A formaliser	
14	SA PECHERIES CELTIQUES	Concarneau	<u>OUI</u>	NON	25/01/2011	01/01/2016	A renouveler	
15	SARL COURTIN	Trégunc	<u>OUI</u>	NON			A renouveler	
16	TRI MARTOLOD	Concarneau	<u>OUI</u>	<u>OUI</u>	01/12/2012	01/12/2017	A renouveler	
18	STEF BRETAGNE SUD	Concarneau	<u>OUI</u>	NON	01/01/2015	01/01/2020		
19	GALLEN	Concarneau	<u>OUI</u>	NON	01/01/2012	01/01/2017	A renouveler	
20	LE VENEC	Concarneau	<u>OUI</u>	NON	01/01/2018	01/01/2023		
21	SFV	Trégunc	<u>OUI</u>	<u>OUI</u>	01/12/2018	01/12/2023		
22	BRASSERIE BRETAGNE	Concarneau	<u>OUI</u>	<u>OUI</u>	30/01/2020	28/01/2025		
23	Mc Bride	Rosporden	?	<u>OUI</u>	01/11/2017	01/11/2022		
24	Globe Export	Rosporden	NON	NON			A formaliser	
25	Bonduelle	Rosporden	?	<u>OUI</u>	01/04/2016	01/04/2021		
26	STEF Bretagne Sud	Rosporden	NON	NON			A formaliser	
27	Biscuiteries Pâtisseries Gourmandes	Tourc'h	?	<u>OUI</u>	01/05/1998		A renouveler	
28	Crêperie BOSSER	Tourc'h	<u>OUI</u>		01/02/2005		A renouveler	
29	Traou Mad	Pont-Aven	NON	NON			A formaliser	
30	Camping Domaine de Kerlann	Pont-Aven	?	<u>OUI</u>	19/04/2009	19/04/2014	A renouveler	

6.2.2. Taux de desserte

Cet indicateur donne le taux d'abonnés actuellement desservis par rapport au nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif selon le zonage d'assainissement en vigueur. De nombreux PLU et zonages sont en révision. L'indicateur a été calculé par commune.

Communes	Année du zonage en vigueur	% taux de desserte estimé	Commentaires
Concarneau	2003 - SOGREA	98%	PLU en révision – Zonage en révision en 2020/2021
Rosporden	Pas de zonage en vigueur	98%	PLU en cours – Nouveau zonage réalisé en 2019 soumis à enquête publique en 2020
Saint-Yvi	2018 - ARTELIA	65%	1179 raccordés potentiels (dont 375 abonnés suppl. sur celle du Bourg et 73 abonnés suppl. prévus sur Bois de Pleuven)
Melgven	2017 -ARTELIA	60%	826 abonnés potentiels 2018 : 497 raccordés
Tourc'h	2004 – B3E	100% ?	195 abonnés potentiels visés en 2004 – 200 abonnés en 2018

Elliant	?	57%	PLU en révision – Nouveau zonage en 2019 soumis à enquête publique en 2020
Névez	2017 - ARTELIA	46%	1892 abonnés potentiels (dont 671 abonnés dans le cadre du chantier de Raguenez en cours Et dont 350 abonnés dans le cadre du PLU)
Pont-Aven	?	91%	PLU en révision – Nouveau zonage en 2019 soumis à enquête publique en 2020 En 2019 = 1459 abonnés selon SAUR
Trégunc	2016 - LABOCEA	89%	2900 abonnés potentiels (dont 664 abonnés proche bourg +60 à Croissant-Bouillet en semi-collectif) En 2019 = 2601 abonnés selon SUEZ

6.2.3. Conformité de collecte des effluents (en attente des informations DDTM)

Cet indicateur doit permettre de « mesurer » la performance environnementale pour préserver durablement le cadre de vie et le milieu naturel. Il est délivré annuellement par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) sur la base des équipements de mesure et de détection de surverse en place sur le réseau et des résultats transmis mensuellement par ces équipements.

2022			
Réseaux			
Communes	Conformité Directive Européenne	Conformité locale	Commentaires
Concarneau	En cours de conformité	Non Conforme	débordements localisés sur postes, eau parasite sur certains secteurs
Rosporden	Conforme	Conforme	
Saint-Yvi	Conforme	Non Conforme	1 PR avec 1 épisode de déversement
Melgven	Conforme	Conforme	
Tourc'h	Conforme	Conforme	
Elliant	Conforme	Conforme	
Névez	Conforme	Non Conforme	débordements localisés sur postes
Pont-Aven	Conforme	Conforme	
Trégunc	En cours de conformité	Non Conforme	débordements importants sur postes principaux, eau parasite sur certains secteurs

Avis DDTM sur Concarneau-Trégunc :

REMISE EN CONFORMITE:

•En parallèle des travaux en cours visant à réduire l'importance des eaux parasites la collectivité a lancé un schéma directeur à l'échelle de la Communauté d'agglomération afin de définir un programme pluriannuel d'investissement sur l'ensemble de ses infrastructures. En conséquence le système de collecte sera considéré comme étant en cours de remise en conformité par rapport à la réglementation nationale.

Un point particulier doit cependant être souligné, il s'agit de l'importance des déversements au PR de Pont Minaouet. Ce poste de refoulement qui transfère les eaux usées de la commune de Trégunc vers le station de Concarneau et qui est un point S16 , constitutif du point A2, ne peut faire face aux volumes d'eaux parasites en période de nappe haute. Le schéma directeur devra considérer ce dysfonctionnement comme faisant partie des priorités.

Avis DDTM sur Névez :

CONFORMITE SUR LE SYSTEME DE COLLECTE:

- Nombre de déversements sur des points de type A1: sans objet
- Nombre de déversements sur des points de type R1: **6 (pour une durée de 13h). Ces débordements constituent un motif de non-conformité locale.**

Avis DDTM sur Saint-Yvi

CONFORMITE SUR LE SYSTEME DE COLLECTE:

- Nombre de déversements sur des points de type A1: **sans objet**
- Nombre de déversements sur des points de type R1: **1 La durée totale des déversements est de 4h09 mn. Ces débordements sont un motif de non conformité locale.**

6.2.4. Taux de débordement des effluents chez les usagers

L'indicateur mesure un nombre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portées à l'environnement (nuisances, pollution). Le nombre de débordements et d'inondations correspond au nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers, usagers ou non du service. Le taux de débordement est obtenu en rapportant le nombre de demandes d'indemnisation au millier d'abonnés (ou habitants) desservis. Les débordements résultant d'une obstruction du réseau due à l'utilisateur (partie privée) ne sont pas pris en compte.

Communes	Taux débordement 2022 pour 1000 abonnés
Régie CCA	$2/19532 * 1000 = 0.10$

Il s'agit du nombre de dossiers assurances en 2022 pour « dégat des eaux » par un débordement/inondation sans distinction de l'origine du débordement et de la responsabilité finale de CCA.

6.2.5. Nombre de points noirs

Est recensé le nombre de points du réseau de collecte des eaux usées (unitaire ou séparatif) nécessitant au moins deux interventions par an (préventives ou curatives). Ce nombre est rapporté à 100km de réseaux de collecte des eaux usées, hors branchements.

Indice moyen régie 2022 : $13/258 * 100 \text{ km} = 5$

Colonne1	2022	Colonne33
Communes	Nombre de points nécessitant au moins deux interventions préventives ou curatives pour 100km de réseau	Commentaires
Concarneau	5,31	secteur suffren rue duperre park philip keramporiel rue pablo picasso impasse renard réseau capitainerie auberge de jeunesse rue jules simon
Rosporden	2,1	rue auguste richard
Saint-Yvi	5,3	lotissement bois de pleuven
Melgven	8,8	route de concarneau
Tourc'h	21,7	école
Elliant	0	
Névez		
Trégunc		
Pont-Aven	4,1	

6.2.6. Interventions diverses de la régie et des exploitants en DSP

Les exploitants réalisent un certain nombre d'interventions sur les réseaux d'assainissement :

- poses de boîtes de branchement
- réalisation de nouveaux branchements
- 12.5 km de réseaux hydrocurés, soit 1.8% du linéaire en régie et 6.1% en DSP
- Autres opérations diverses (diagnostic suite plaintes, recherche et mise à la côte de tampons, etc.)

Étiquettes de ligne	curatif	préventif	Total général	% curage 2022
Concarneau	390	6260	6650	3,9
Elliant			0	0,0
Saint Yvi		670	670	3,6
Tourc'h		182	182	3,9
Melgven	100		100	0,01
Rosporden	175	2665	2840	5,9
Total général	665	9777	10442	3,9
	Linéaire total régie (km)		267,02 km	
	% curage moyen régie 2022		3,9%	
	curatif	préventif	Total général	% curage 2022
Trégunc	155	5439	5594	10,1%
Névez	0	0	833	2,0%
Pont-Aven	0	669	1117	2,2%
Total DSP	155	6108	7544	
	Linéaire total DSP km		127,458	
	% curage moyen DSP 2022		5,9%	

6.2.7. Indice de connaissance des rejets au milieu naturel

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel est en moyenne de 72 sur 120. L'équipement de tous les postes de détecteurs de surverse permet de mieux suivre tous les postes et les éventuels débordements.

Le schéma directeur assainissement 2023-2025 devrait permettre d'améliorer encore la connaissance et la compréhension de ces rejets.

6.2.8. Contrôle des raccordements au réseau de collecte

La régie a réalisé 425 contrôles de conformité de branchements dont 26% se sont révélés être non-conformes. Les usagers disposent alors de 6 mois pour se mettre en conformité. 168 contrôles de conformité ont été réalisés sur les communes en DSP.

commune	2022			
	non conforme	conforme	Total contrôles AC réalisés	Taux non-conformité
CONCARNEAU	61	196	257	24%
ELLIANT	11	16	27	41%
MELGVEN	4	14	18	22%
ROSPORDEN	35	65	100	35%
SAINT YVI	0	18	18	0%
TOURCH	1	4	5	20%
TOTAL REGIE CCA	112	313	425	26%
TREGUNC			92	
NEVEZ			60	
PONT-AVEN			16	
TOTAL DSP			168	
TOTAL CCA			593	

6.3. TRAITEMENT DES EAUX USEES

6.3.1. Fonctionnement des stations d'épuration (données issues des bilans du Conseil Départemental présents en annexe)

Rosporden-Boduon (1993 - 29700EH- Exploitant CCA)

Capacités nominales : 29 700 EH (1 782 kg DBO₅/j, 3 000 m³/j)

La qualité physico-chimique de l'eau épurée est très bonne. Les travaux d'amélioration du fonctionnement de la station (optimisation du bassin tampon, remplacement des turbines et des cheminées d'aspiration, de la herse de l'épaississeur, mise en place de débitmètre sur la recirculation, paramétrage d'automatismes d'aération et de recirculation) ont été finalisés en juin 2021.

Rosporden-Kernevel (1989 - 630EH- Exploitant CCA)

Capacités nominales : 630 EH (38 kg DBO₅/j, 112 m³/j, débit de pointe : 14 m³/h)

La qualité physico-chimique de l'eau épurée a été correcte durant l'année. La station reçoit une quantité non négligeable d'eaux parasites en période de nappes hautes et ce malgré les travaux déjà réalisés sur le réseau.

Melgven (2014 - 2000EH- Exploitant CCA)

Capacités nominales : 2000 EH (120 kg DBO₅/j, 362 m³/j, débit de pointe : 60 m³/h)

- La qualité physico-chimique de l'eau épurée a été excellente tout au long de l'année.
- La totalité des effluents traités a été infiltrée (traitement UV à l'arrêt).

Saint-Yvi - Bourg (2016 - 2200EH- Exploitant CCA)

Capacités nominales : 2 200 EH (132 kg DBO₅/j, 453 m³/j, 60 m³/h).

La qualité physico-chimique de l'eau traitée a été excellente durant l'année.
La station a fonctionné sur une seule turbine du 8 juin au 7 juillet sans impacter la qualité du rejet.

Saint-Yvi – Bois de Pleuven (2010 - 2000EH- Exploitant CCA)

Capacités nominales : 2 000 EH (120 kg DBO₅/j, 370 m³/j, 50 m³/h).

La qualité physico-chimique de l'eau épurée a été excellente tout au long de l'année.
Les conditions de rejet vers le ruisseau et la zone d'infiltration sont correctement appliquées : infiltration prédominante durant la période du 6 mai au 23 décembre.

Elliant – Bourg (2000 - 1600EH- Exploitant CCA)

Capacités nominales : 1 600 EH (96 kg DBO₅/j, 290 m³/j ; débit de pointe : 36 m³/h).

- La qualité physico-chimique de l'eau épurée a été excellente durant l'année.
- L'arrêté ministériel du 7 février 2023 abrogeant l'arrêté du 30 avril 2020, les modalités d'épandage des boues sont identiques à la période d'avant COVID 19 à partir de cette date.

Tourc'h – Bourg (2001 - 1650EH - Exploitant CCA)

Capacités nominales : 1 950 EH (117 kg DBO₅/j, 80 m³/j, débit de pointe : 10 m³/h)

La qualité physico-chimique au rejet des lagunes est correcte sur l'ensemble de l'année.

Un schéma directeur assainissement à l'échelle de la CCA devrait être lancé en 2023.

Un traitement physico-chimique sur les rejets de l'industriel « Pâtisseries Gourmandes » est en place depuis janvier 2016, mais au regard des bilans réalisés ces dernières années, les flux polluants mesurés démontrent des situations de charge très élevée rejetée par la Biscuiterie. Un échange avec l'industriel a eu lieu en ce sens à l'initiative de la CCA au mois de juin 2021.

Les travaux de mise en séparatif du réseau sont en cours. La restructuration du traitement par boues activées est envisagé à moyen terme.

Névez – Bourg (2008 - 5000EH - Exploitant SUEZ)

Capacités nominales : 5000 EH (300 kg DBO₅/j, 900 m³/j, débit de pointe : 85 m³/h)

La qualité de l'eau épurée a été excellente durant toute l'année.

Exploitation sérieuse.

L'installation reçoit une quantité non négligeable d'eaux parasites d'infiltration en période de nappes hautes nécessitant une étude diagnostique réseau qui permettra de prioriser les travaux de réhabilitation.

La charge en pollution moyenne traitée sur l'installation est d'environ 25 % de la capacité nominale avec une pointe estivale très marquée (jusqu'à 40 % de la capacité nominale).

Une évaluation environnementale analysant l'impact des travaux d'extension du réseau sur le littoral a été engagée en 2020, à la demande de la DREAL. Dans ce cadre, la DDTM a demandé que les analyses bactériologiques sur l'eau traitée soient réalisées en sortie de lagune. Le permis d'aménagé a été accordé à la CCA. Les travaux devaient redémarrer en 2021 mais le dépôt de bilan de l'entreprise TRAOUEN en charge des travaux a entraîné un nouvel arrêt du chantier. La CCA prévoit un nouveau démarrage des travaux en octobre 2023.

Il est important de noter que le dimensionnement actuel de la filière eau de la station d'épuration est en capacité de faire face aux besoins futurs (+ 6 000 E.H.), sous réserve de réalisation d'opérations limitées en termes de réaménagement.

Concarneau-Trégunc – Kerambreton (2000 - 75000EH - Exploitant SUEZ)

Capacités nominales : 75 000 EH (4 500 kg DBO₅/j ; 14 500 m³/j, débit de pointe : 1 200 m³/h)

La qualité physico-chimique des eaux traitées a été excellente sur l'ensemble de l'année.

Les diffuseurs ont été renouvelés en totalité après vidange et nettoyage des deux bassins d'aération (File B au mois de juin et File A au mois de septembre).

Un schéma directeur assainissement à l'échelle de la CCA devrait être lancé en 2023.

Pont-Aven – (2011 - 8500EH - Exploitant SAUR)

Les résultats obtenus par l'installation sont excellents.
Le réseau collecte reçoit une quantité importante d'eaux parasites.
Un contrôle systématique de tous les branchements a été réalisé en 2014 par le bureau d'étude ADC, sur l'agglomération d'assainissement et sur le camping dans la perspective de limiter les apports d'eaux parasites dans le réseau de collecte. En complément de ces contrôles l'exploitant a réalisé des recherches d'eau parasite en 2020 et 2021 afin d'avoir une vision à jour des problématiques d'entrée d'eaux parasites sur le réseau.
Les réhabilitations et les demandes de remises en conformité aux particuliers devraient être engagées suite à ces contrôles. Ils devront permettre de fiabiliser le fonctionnement hydraulique de l'installation et d'éviter les risques de surverses d'eaux usées au milieu récepteur.

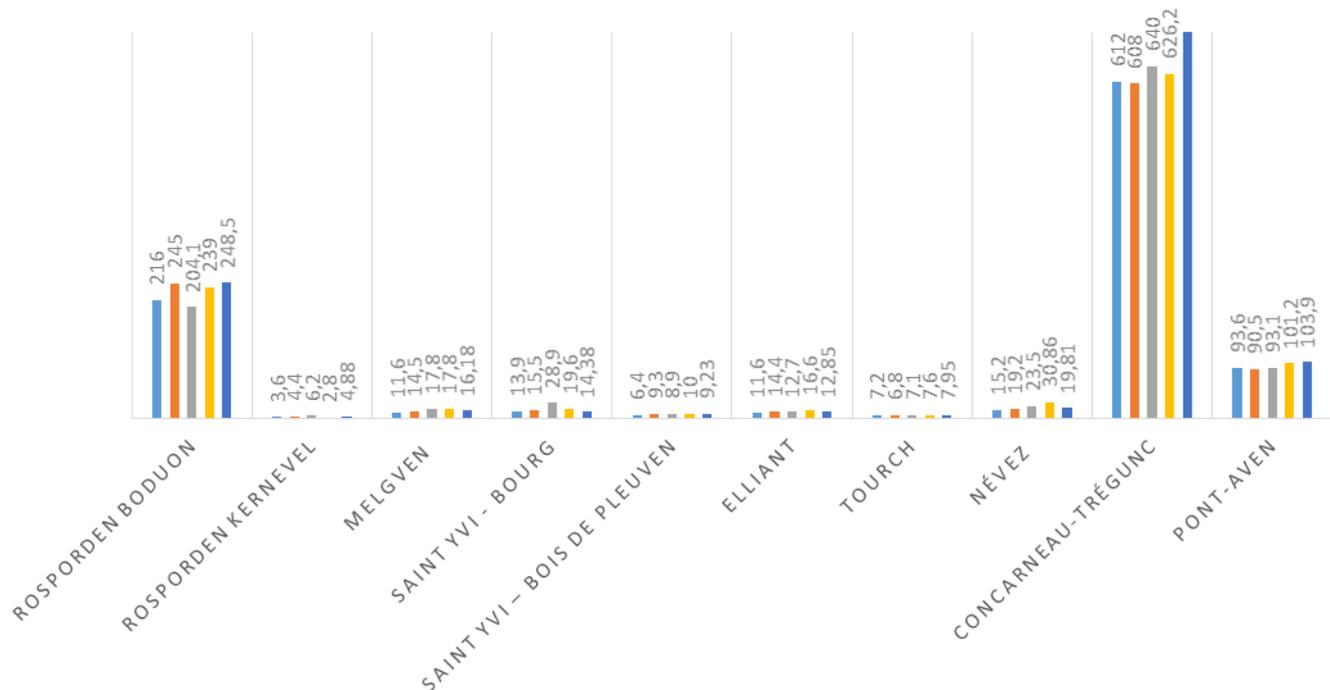
6.3.2. Gestion des boues

La production totale de boues sur CCA en 2022 a été de 1146 Tonnes de Matière Sèche (+7% par rapport à 2020). Comme en 2020, 100% de ces boues ont été évacuées selon une filière conforme à la réglementation malgré la problématique COVID-19.

commune	Tonnes de MS de boues 2018	Tonnes de MS de boues 2019	Tonnes de MS de boues 2020	Tonnes de MS de boues 2021	Tonnes de MS de boues 2022	Destination	Evolution 2021/2022
ROSPORDEN BODUON	216	245	204,1	239	248,5	Epandage agricole à 100%	4%
ROSPORDEN KERNEVEL	3,6	4,4	6,2	2,8	4,88	Epandage agricole à 100%	74%
MELGVEN	11,6	14,5	17,8	17,8	16,18	Stockage vers lits plantés de roseaux	-9%
SAINT YVI - BOURG	13,9	15,5	28,9	19,6	14,38	Stockage vers lits plantés de roseaux	-27%
SAINT YVI – BOIS DE PLEUVEN	6,4	9,3	8,9	10	9,23	Stockage vers lits plantés de roseaux	-8%
ELLIANT	11,6	14,4	12,7	16,6	12,85	Epandage agricole à 100%	-23%
TOURCH	7,2	6,8	7,1	7,6	7,95	Epandage agricole à 100%	5%
TOTAL REGIE CCA	270,3	309,9	285,7	313,4	313,97	Epandage agricole à 100% ou stockage sur lits plantés de roseaux	0%
Névez	15,2	19,2	23,5	30,86	19,81	Epandage	-36%
Concarneau-Trégunc	612	608	640	626,2	707,9	100% compostage en 2020	13%
Pont-Aven	93,6	90,5	93,1	101,2	103,9	Epandage agricole à 100%	3%
TOTAL CCA	991	1028	1042	1072	1146		7%

EVACUATION DES BOUES DE STATION D'ÉPURATION EN TONNES DE MATIÈRE SÈCHE

■ Tonnes de MS de boues 2018
 ■ Tonnes de MS de boues 2019
 ■ Tonnes de MS de boues 2020
■ Tonnes de MS de boues 2021
 ■ Tonnes de MS de boues 2022



6.3.3. Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales et aux arrêtés préfectoraux (en attente des informations DDTM)

Le producteur de cette conformité à la Directive Européenne est le service de la police de l'eau (DDTM). Il ne concerne que les stations de capacité supérieures à 2000EH. La conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la Directive ERU au niveau du territoire de CCA est de 100%.

	2022		
	Station d'Epuration		Commentaires
Communes	Conformité Directive Européenne	Conformité locale	
Concarneau	Conforme	Conforme	
Rosporden	Suivi DREAL	Suivi DREAL	
Saint-Yvi	Conforme	Conforme	
Melgven	Conforme	Conforme	

Tourc'h	Conforme	Non Conforme	STEP en surcharge, effluents industriels
Elliant	Conforme	Conforme	
Névez	Conforme	Conforme	
Pont-Aven	Conforme	Non Conforme	Surverse en tête de station, eau parasite
Trégunc	Conforme	Conforme	

En 2022, la commune de Pont-Aven a été déclarée non-conforme à la réglementation locale. Cette non-conformité est liée au surverse trop fréquente en amont de la STEP. Ces surverses sont liées à la présence d'eaux parasites dans le réseau d'assainissement. La recherche d'eaux parasite est en cours par l'exploitant SAUR. Des tronçons ont été identifiés comme prioritaires. Des travaux sont à engager par la collectivité pour réduire les eaux parasites.

Pour la commune de Tourc'h, la STEP très ancienne présente deux difficultés :

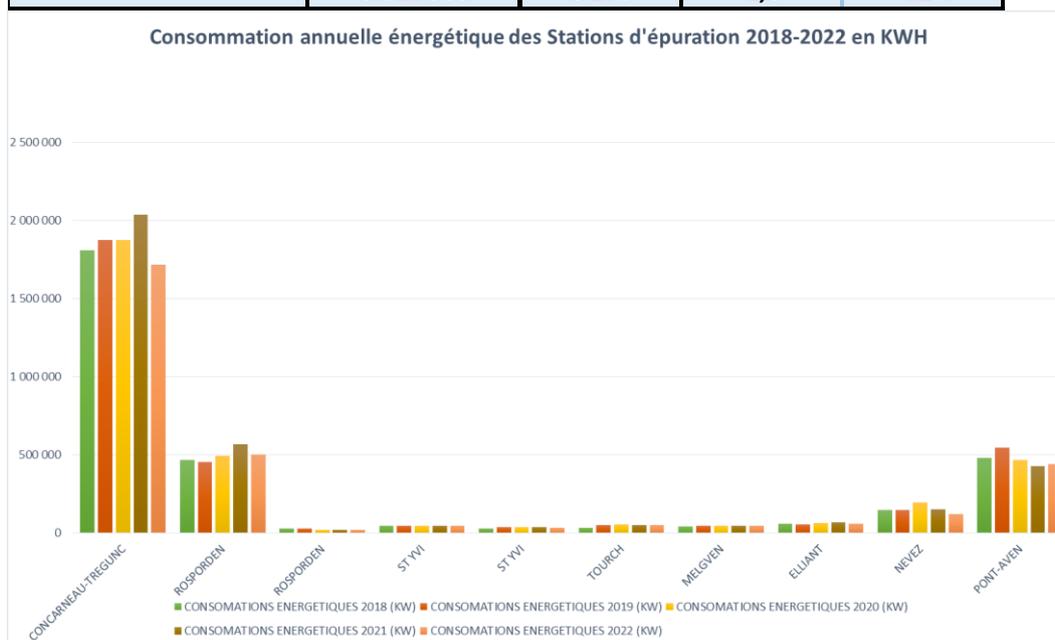
- Une charge entrante trop importante liée à des rejets industriels qui ont fortement augmenté ces dernières années. La mise à jour d'une convention de rejets est nécessaire.
- La STEP a présenté un bilan en dépassement. Le nombre des bilans est faible. Une nouvelle STEP est nécessaire à moyen terme (échelle de 5 ans).

Sur Névez, une non-conformité liée à une absence de mesure de débit de trop-pleins d'entrée de STEP « A2 ». Des modifications (travaux) seront réalisées avec les futurs travaux d'extension de la STEP.

6.4. BILAN ENERGETIQUE 2022

En 2022, le bilan énergétique des stations d'épuration de CCA (hors postes de refoulement) est de 3021MWH (-12% par rapport à 2021). La consommation électrique varie bien entendu en fonction du volume traité dans l'année mais aussi de la technologie de traitement. Ainsi, la station d'épuration de Névez a un ratio de d'environ 4.8kwh/kg DBO5 traité (ratio élevé dû au séchage des boues), la station de Pont-Aven par sa technologie membranaire est à 5.1 kwh/kg DBO5 traité, alors que la station de Rosporden de Boduon est à 1.5kwh/kg DBO5 traité.

DONNEES CHARGES DBO5 ET CONSOMATION ENERGETIQUE ANNUELLE				
	2022			
	CONSOMATIONS ENERGETIQUES 2022 (KW)	Kwh/j 2022	KWh/DBO5 traité 2022	% 2021/2022
CONCARNEAU-TREGUNC	1 715 284	4 699	2,6	-16%
ROSPORDEN	501 738	1 375	1,5	-12%
ROSPORDEN	19 229	53	2,0	-1%
ST YVI	44 356	122	2,6	-4%
ST YVI	31 200	85	3,8	-12%
TOURCH	49 217	135	0,9	-1%
MELGVEN	44 232	121	2,7	-3%
ELLIANT	59 268	162	2,5	-13%
NEVEZ	119 185	327	4,8	-21%
PONT-AVEN	438 256	1 201	5,1	3%
TOTAL CCA	3 021 965	8 279	2,8	-12%



6.5. ETUDES ET TRAVAUX

6.5.1. Etudes réalisées et/ou en cours en 2022

Etude hydraulique sur le bassin versant du Miné à Concarneau suite inondation 2020 - SBEA

4 – Conclusion

Afin que la démarche soit explicite, une modélisation du bassin versant a été réalisée et calée sur l'évènement le moins pénalisant du 15/08/2020. Cette modélisation confirme :

- Une saturation du réseau unitaire pour l'évènement pluvial du type de celui du 15/08/2020,
- L'ensemble du réseau semble saturé avec certains tronçons à faible pente se mettant en charge avant les autres mais sans être les seuls tronçons limitants du système,
 - o Sur la partie Nord ce sont bien les tronçons DN 500 mm bd K Wylie qui se mettent en charge en premier (temps 10 et 11)
 - o Sur la partie Sud, ce sont bien les tronçons DN 600 de la rue de la Libération qui se mette en charge en premier (temps 13)
- La localisation et la topographie précise de l'émissaire du déversoir n'étant pas connues après EP2, son impact n'est pas déterminé ici. Cependant avec un émissaire correctement dimensionné, comme pris en hypothèse dans le modèle, le réseau unitaire se trouve saturé.

6.5.2. Travaux réalisés et en cours en 2022 (travaux par entreprise)

En 2022, 1944 mètres de réseaux d'assainissement ont été renouvelés sur l'ensemble du territoire de CCA, soit 0.5% du linéaire total du réseau pour l'année, 151 branchements ont été également renouvelés. 2551 ml de réseau ont été créés sur Melgven (Cadol) et sur Elliant (Rue de l'Eglise et impasse Gorrequer).

		RENOUVELLEMENT			EXTENSION			
		EU			EU			
		CANA SEPA(ml)		BT(u)	CANA(ml)		CANA UNIT (ml)	BT(u)
COMMUNE	ADRESSE	GRAV	REF		GRAV	REF		
ROSPORDEN	RUE ERNEST RENAN	496	0	6	0	0		
	RUE DES PEUPLIERS	239	0	9	0	0		
TOTAL ROSPORDEN		735	0	15	0	0	0	0
MELGVEN	cadol	0	0	0	2364	3234		110
TOTAL MELGVEN		0	0	0	2364	3234	0	110
CONCARNEAU	Rue de Lanriec	286	0	14	0	0		
	Rue Henri Cevaër	437	0	50	0	0		
	RUE PIERRE CURIE	0	0	14	0	0		
TOTAL CONCARNEAU		723	0	78	0	0	0	0
PONT AVEN	Rue Emile Bernard	486	0	58	0	0		
TOTAL PONT-AVEN		486	0	58	0	0	0	0
ELLIANT	rue de l'Eglise				109	120		16
	impasse Gorrequer	0	0	0	78			4
TOTAL ELLIANT		0	0	0	187	0	0	4
TOTAL		1944	0	151	2551	3234	0	114

6.5.3. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau du SIG de l'année N. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

EU CONCARNEAU	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	1735	0	0,103	486	723,05	588,83	2944,153	0,35
EU MELGVEN	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	905	323	0	0	0	245,60	1228	2,17
EU SAINT-YVI	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	0	0	0	495,71	0	99,14	495,71	0,53
EU ROSPO	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	0	0	130	0	735,16	173,03	865,16	0,36
EU TOURCH	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	0	0	0	0	0	0,00	0	0,00
EU ELLIANT	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	0	0	0	0	0	0,00	0	0,00
EU REGIE	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	2640	323	130,103	981,71	1458,21	1106,60	5533,023	0,41
EU TREGUNC	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	0	0	0	0	0	0,00	0	0,00
EU NEVEZ	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	0	0	665	0	0	133,00	665	0,31
EU PONT-AVEN	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	0	22	168	0	486	135,20	676	0,46
EU DSP	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	0	22	833	0	486	268,20	1341	0,21
EU CCA	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne (5ans)	Taux calculé 2022	
Linéaire renouvelé en ml	2640	345	963,103	981,71	1944,21	1374,80	6874,023	0,35

⇒ Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement de CCA est de 0.35% pour l'année 2022, en léger recul par rapport à 2021, des extensions de réseaux importantes ayant été financées en 2022.

6.6. LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Avertissement : Suite au changement du logiciel de gestion des abonnés SPANC, des données sont manquantes ou peu fiables pour l'année 2022.

6.6.1. Evaluation du nombre d'habitants dépendant du SPANC

Cet Indicateur descriptif du service permet d'apprécier sa taille. Il représente le nombre de personnes desservies par le service y compris les résidents saisonniers.

Il est normalement obtenu par différence entre la population permanente et saisonnière et celle située en zone d'assainissement collectif.



**Le nombre d'installations est de 10590 installations soit une population concernée évaluée à 16520*.
Sur ces 10590 installations recensées, 10451 ont déjà fait l'objet d'un diagnostic/contrôle, soit un taux de contrôle estimé de 98.6%.**

** nombre de personnes dans le logement de 1.56 en moyenne selon le ratio branchement eau potable/nombre habitants multiplié par 10590 installations.*

6.6.2. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif

Cet indicateur descriptif du service, permet d'apprécier l'étendue des prestations assurée par Concarneau Cornouaille Agglomération en assainissement non collectif.

Cet indice, compris entre 0 et 140, traduit le niveau de mise en œuvre des missions obligatoires et facultatives en matière d'assainissement non collectif. Les éléments facultatifs ne sont comptabilisés que si tous les éléments obligatoires sont assurés.

Éléments pour l'évaluation de la mise en œuvre du SPANC		points d'indice si mis en œuvre	mis en œuvre	valeur
<i>obligatoires</i>	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	20	<i>oui</i>	20
	Application d'un règlement de SPANC approuvé par une délibération	20	<i>oui</i>	20
	Vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilités depuis moins de huit ans	30	<i>oui</i>	30
	Diagnostic de fonctionnement et d'entretien des autres installations	30	<i>oui</i>	30
<i>facultatifs</i>	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	10	<i>non</i>	0
	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation ou de réhabilitation	20	<i>non</i>	0
	Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange	10	<i>non</i>	0
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif				100

L'indice pour le SPANC de CCA est en 2022, comme les années précédentes, de 100 sur 140. Il est à noter que cet indicateur ne doit pas être interprété en termes de « performance » du service car il ne contient pas d'information sur la qualité des prestations assurées. Son calcul est détaillé dans le tableau ci-dessus.

6.6.3. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif.

L'indicateur mesure le niveau de conformité du parc des dispositifs d'assainissement non collectif en zone d'assainissement non collectif.

Le calcul est donc le suivant :

(Nombre total d'installations contrôlées, jugées conforme ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service au 31/12 de l'année N, et ce depuis la création du service) / (Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service) X 100

Type de contrôle	2020	
	Nombre total d'installations contrôlées	Nombre total d'installations contrôlées conformes
Contrôle d'exécution	1369	1346
Contrôle de diagnostic	350	3
Contrôle de bon fonctionnement/mutation	8709	1137
ANC instruits en conception pour une réhabilitation	348	0
Total	10776	2486
%		23%

Le taux de conformité 2020 des dispositifs d'assainissement non collectif sur le territoire de CCA est de 23%. La mise à jour 2022 de cet indicateur n'est actuellement pas possible suite au changement de logiciel de gestion du SPANC.

6.6.4. Contrôle des installations neuves ou réhabilitées

Contrôle de Conception

Le contrôle de conception consiste en un examen préalable du dossier fourni par le propriétaire afin de vérifier l'adaptation du projet au type d'usage, aux contraintes sanitaires et environnementales, aux exigences et à la sensibilité du milieu, aux caractéristiques du terrain et à l'habitation desservie.

Pour l'année 2022, 191 dossiers de conception-implantation ont été instruits. Ce chiffre est relativement stable depuis 10 ans.

Répartition des instructions par année et par commune

CONTRÔLE DE CONCEPTION											
COMMUNES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne annuelle
CONCARNEAU	29	27	18	20	41	51	21	32	24	34	29,7
ELLIANT	19	21	12	24	26	26	29	14	17	14	20,2
MELGVEN	20	27	24	28	26	27	19	13	32	21	23,7
NEVEZ	23	26	22	59	30	20	31	27	43	29	31
PONT-AVEN	5	9	6	9	6	9	9	7	7	15	8,2
ROSPORDEN	19	21	19	19	39	27	25	19	30	16	23,4
SAINT-YVI	12	29	24	22	32	32	25	10	12	11	20,9
TOURC'H	11	0	6	4	12	10	4	0	4	10	6,1
TREGUNC	63	62	50	41	49	31	52	38	51	41	47,8
TOTAL GENERAL	201	222	181	226	261	233	215	160	220	191	211

Contrôle d'exécution

Le contrôle d'exécution consiste, sur la base de l'examen préalable de la conception de l'installation et lors d'une visite sur site effectuée avant remblayage à identifier, localiser et caractériser les dispositifs constituant l'installation, repérer l'accessibilité et vérifier le respect des prescriptions techniques réglementaires en vigueur.

REPARTITION PAR COMMUNE DU NOMBRE DE CONTROLES REALISES DEPUIS 10 ANS

CONTRÔLE D'EXECUTION											
COMMUNE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne annuelle
CONCARNEAU	24	15	24	16	14	36	24	27	28	17	22,5
ELLIANT	19	13	13	13	19	20	21	17	13	17	16,5
MELGVEN	21	19	16	20	27	17	23	17	27	14	20,1
NEVEZ	28	21	15	16	20	21	21	18	25	21	20,6
PONT-AVEN	2	4	7	6	4	4	6	6	9	8	5,6
ROSPORDEN	23	25	14	18	23	14	24	18	24	22	20,5
SAINT-YVI	14	22	21	20	18	24	21	24	13	10	18,7
TOURC'H	8	4	3	6	5	5	13	4	2	5	5,5
TREGUNC	49	48	37	40	34	21	35	37	32	41	37,4
TOTAL GENERAL	188	171	150	155	164	162	188	168	173	155	167,4
%	94%	77%	83%	69%	63%	70%	87%	105%	79%	81%	79%

En 2022, le nombre de contrôle d'exécution est de 155. Ce chiffre est relativement stable, depuis 10 ans, le nombre moyen de dossier de contrôles d'exécution est de 167 par an.

Explication sur les écarts entre conception et exécution

Les contrôles d'exécution interviennent dans l'année du dépôt du dossier pour les contrôles de réhabilitation ou au cours de l'année n+1 voire n+2 pour les constructions neuves. A noter également une différence entre le nombre d'avis de conception-implantation et le nombre de contrôle d'exécution car certains projets n'ont pas abouti. En moyenne, le taux de réalisation moyen annuel par rapport au nombre de projet est de 79%.

6.6.5. Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien

Conformément à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30/12/2006, le SPANC a l'obligation de réaliser un contrôle périodique de bon fonctionnement de tous les dispositifs d'assainissement non collectif existants sur son territoire. La périodicité des contrôles a été fixée à 8 ans sur le territoire (délibération du 16/12/2010).

L'objectif de ce contrôle est de s'assurer que les ouvrages sont bien entretenus, que l'installation n'entraîne pas de pollution des eaux ou des milieux aquatiques et ne porte pas atteinte à la salubrité publique.

L'arrêté du 27/04/2012 applicable depuis le 1er juillet 2012 vient compléter l'arrêté du 7 septembre 2009 relatif aux modalités de contrôle des installations existantes. Il convient également de prendre en compte l'arrêté du 7 mars 2012 modifiant les prescriptions techniques applicables aux installations neuves. Ces modifications visent à simplifier les modalités de contrôle et à les uniformiser.

En 2022, le nombre de contrôles de bon fonctionnement est de 1036, soit un nombre standard après une année 2020 particulière (COVID19) avec peu de contrôles (646).

REPARTITION DU NOMBRE DE CONTROLES DE BON FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN PAR COMMUNE

COMMUNES	CONTRÔLES DE BON FONCTIONNEMENT									
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CONCARNEAU	43	15	45	409	185	112	105	49	40	45
ELLIANT	26	9	29	65	321	177	92	46	33	32
MELGVEN	32	31	657	64	25	83	106	28	53	334
NEVEZ	269	125	110	54	19	31	203	235	130	97
PONT-AVEN	181	26	38	39	12	15	43	116	42	39
ROSPORDEN	85	19	28	233	459	86	132	32	84	53
SAINT-YVI	22	4	18	20	48	320	52	22	48	41
TOURC'H	4	1	19	85	90	14	16	8	19	15
TREGUNC	266	689	309	181	61	93	202	110	643	380
TOTAL	928	919	1 253	1150	1220	931	951	646	1092	1036

Sur ces 1036 contrôles, 253 étaient conformes soit un taux de 27% de taux de conformité. 77 % sont incomplètes et 5% présentes de véritables défauts présentant des risques.

	2022					
	CONFORME	NON CONFORME				
Communes	conforme	installations incomplètes	défaut de sécurité sanitaire	défaut de structure et/ou fermeture	absence d'installation	installations incomplètes dans zone à enjeu sanitaire
CONCARNEAU	15	24			5	
ELLIANT	22	10			0	
MELGVEN	40	269			25	
NEVEZ	36	61			0	
PONT AVEN	6	27			6	
ROSPORDEN	29	24			0	
SAINT YVI	25	15			1	
TOURCH	11	4			0	
TREGUNC	69	300			11	
TOTAL	253	734			48	
en %	27%	77%			5%	

Années	CONFORME	NON-CONFORME					Total
		Installations incomplètes	Défaut de sécurité sanitaire	Défaut de structure et/ou fermeture	Absence d'installation	Zone à enjeu environnemental	
2012	37	523	23	2	2	0	587
2013	184	670	67	3	4	0	928
2014	61	810	36	6	4	0	917
2015	113	1 068	64	2	0	6	1 253
2016	151	843	104	1	6	45	1 150
2017	72	1032	68	6	3	39	1220
2018	196	680	21	3	1	30	931
2019	359	568	16	2	2	4	951
2020	193	436	10	3	0	4	646
2021	294	760	36				1090
2022	253	734	48				1035
Total	1913	8124	587				10624
En %	18%	76%	6%	0%	0%	0%	100%

Les installations devant faire l'objet d'une réhabilitation dans un délai de 4 ans sont celles classées « non conformes » présentant un défaut de sécurité sanitaire, un défaut de structure et/ou une absence d'installation ou des installations jugées incomplètes situées dans une zone à enjeu sanitaire ou environnementale.

6.6.6. Contrôle de bon fonctionnement dans le cadre des ventes

La loi Grenelle du 12/07/2010 a modifié deux articles :

Le code de la santé publique, article L1331-11-1: « Lors de la vente de tout ou partie d'un immeuble à usage d'habitation non raccordé au réseau public de collecte des eaux usées, le document établi à l'issue du contrôle des installations d'assainissement non collectif effectué dans les conditions prévues au II de l'article L. 1331-1-1 du présent code et daté de moins de trois ans au moment de la signature de l'acte de vente est joint au dossier de diagnostic technique prévu aux articles L. 271-4 et L. 271-5 du code de la construction et de l'habitation. Si le contrôle des installations d'assainissement non collectif effectué dans les conditions prévues au II de l'article L. 1331-1-1 du présent code est daté de plus de trois ans ou inexistant, sa réalisation est à la charge du vendeur ».

Le code de la construction et de l'habitation, article L271-4 : « En cas de non-conformité de l'installation d'assainissement non collectif lors de la signature de l'acte authentique de vente, l'acquéreur fait procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an après l'acte de vente ».

SITUATION DE L'ASSAINISSEMENT DANS LE CADRE DE LA VENTE

En 2022, le SPANC a réalisé 198 contrôles de vente, un nombre important mais stable qui démontre une forte activité de cession immobilière sur le territoire.

COMMUNES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CONCARNEAU	22	23	24	23	18	27	28	29	26
ELLIANT	16	24	17	20	15	16	16	24	26
MELGVEN	15	18	16	15	25	20	26	30	30
NEVEZ	9	35	44	32	30	37	37	17	37
PONT-AVEN	5	6	12	12	11	12	9	12	8
ROSPORDEN	25	27	35	27	25	23	30	30	30
SAINT-YVI	9	9	12	13	10	7	4	17	7
TOURC'H	8	4	7	7	1	4	7	11	6
TREGUNC	32	21	20	35	39	42	42	42	28
TOTAL	141	167	187	184	174	188	199	212	198

6.6.7. La réhabilitation

Depuis 2015, une nouvelle modulation des fréquences de contrôle selon l'état de l'installation a été votée par Concarneau Cornouaille Agglomération. Ainsi les installations non conformes présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque avéré de pollution de l'environnement, ainsi que les installations incomplètes, significativement sous-dimensionnées ou présentant des dysfonctionnements majeurs situées dans une zone à enjeux sanitaires ou environnementaux, sont contrôlées tous les 4 ans tant que le danger ou les risques perdurent.

Nombre d'installations devant être réhabilitées au 31/12/2022

Les installations concernées au 31/12/N	2018	2019	2020	2021	2022	% évolution 2021/2022
Les installations « non conformes » présentant une pollution	454	443	437	431	417	-3,2%
Les installations « non conformes » dans une zone à enjeux environnementaux	287	275	276	273	273	0,0%
TOTAL	741	718	713	704	690	-2,0%

Les installations devant encore faire l'objet d'une réhabilitation obligatoire en application de la réglementation en vigueur sont au 31/12/2022 de 690.

L'évolution 2021/2022 est de -2%. Cette évolution est trop lente et le conseil d'Exploitation a validé, l'application en 2023 des pénalités annuelles financières prévue par le règlement de service en l'absence de mise en conformité.

7. La relation aux usagers

7.1. CHIFFRES CLES REGIE 2022

Colonne1	Unit	2018	2019	2020	2021	2022	% 2021/2
Nombre d'abonnés au service de l'eau potable en régie	u	21245	21496	21823	22016	22267	1%
Nombre d'abonnés au service de l'assainissement collectif en régie	u	16193	16 842	16 836	16 473	16 773	2%
Nombre d'abonnés au service de l'assainissement non collectif usagers (yc sur communes en DSP)	u	10461	10540	10590	10590	10590	0%
Volume d'eau facturé aux usagers en régie	m3	2 116 163	2 118 954	2 097 508	2 120 062	2 266 931	7%
Volume d'eau assujéti à la redevance assainissement collectif	m3	1 308 881	1 448 683	1 517 106	1 405 563	1 534 874	9%
Nombre de factures d'eau émises en régie :	u	42012	43116	43923	43981	44549	1%
Nombre de factures de contrôles (SPANC, SPAC), travaux en régie :	u	2276	2401	1761	2447	2433	-1%
Moyenne du cout du branchement eau potable	€ TTC	1640	1932	1812	1452	1870	29%
Moyenne du cout du branchement assainissement	€ TTC	1655	1780	1526	1584	1944	23%
Nombre contrats en prélèvement à échéance	u	4614	4442	4633	5653	6562	16%
Taux de prélèvement à échéance	%	22%	21%	18%	26%	29%	12%
Contrats en dématérialisation des factures (y compris Chorus)	%	0	0	117	839	1286	53%
dont Nbe Abonnés ayant souscrit à la E-factures (pas de facture papier	u				366	750	105%
Nombre de paiements TIPI	u			140147	176347	180373	2%
Taux d'impayés moyen au 31/12/N-1 Eau Régie	%	2,46	4,83	4,21	2,99	2,47	-17%
Taux d'impayés moyen au 31/12/N-1 Asst Régie	%	2,6	2,74	4,86	3,19	1,26	-61%
Montant des abandons de créances sur le budget eau potable Régie	€				8089,3	35941,3	344%
Montant des abandons de créances sur le budget assainissement Régie	€				7926,63	29992,85	278%
Nombre de demandes dégrèvement :	u	61	NC	NC	67	47	-30%
Nombre d'appels par mois au standard Régie	u				3453	3350	-3%
Nombre de comptes ouverts dans l'année sur le portail de l'eau Régie	u	105	3438	3069	1712	1492	-13%
% d'abonnés avec un compte actif sur le portail WEB	%				38%	44%	17%
Nombre moyen par mois de demandes ou informations communiquées sur le portail abonnés	u				474	598	26%

7.2. SATISFACTION DES USAGERS

7.2.1. Organisation de l'accueil physique et téléphonique en régie

Les horaires d'accueil sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 (fermeture le mardi après-midi)



Accueil

24 rue Foch à Concarneau
ou 57 route de Scäer à Rosporden



02.98.60.77.10



eau@cca.bzh

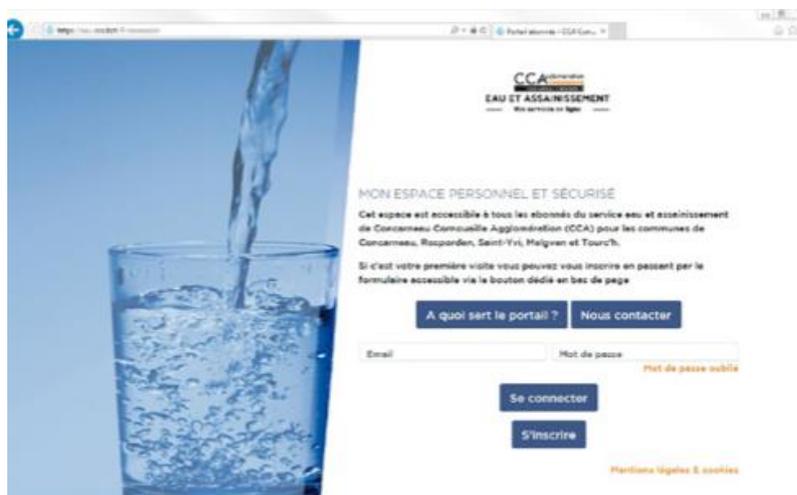
Environ 3350 appels sont reçus chaque mois en moyenne par le standard du service.

7.2.2. Le portail web pour les usagers en régie

Un portail web a été conçu en lien avec un nouveau logiciel de gestion des abonnés en ligne (OMEGA). Il est accessible gratuitement depuis décembre 2018 à tout abonné de la régie eau et assainissement de Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA), soit les abonnés de Concarneau, Melgven, Saint-Yvi, Rosporden-Kernevel et Tourc'h.

Ce site est un nouveau service gratuit pour tous les abonnés et permet de limiter les déplacements, les appels téléphoniques ou les envois postaux et de mieux gérer son compte et les relations avec la Direction de l'Eau et de l'Assainissement.

Il est accessible depuis le site internet de CCA via www.concarneau-cornouaille.fr Rubrique EAU mais aussi depuis n'importe quelle application, y compris smartphone.



Sur le site, chaque abonné retrouvera un tableau de bord personnalisé permettant de :

- Gérer son contrat (modifier ses coordonnées bancaires ou le mode de paiement des factures)
- Suivre ces consommations d'eau depuis 5 ans (selon l'historique des communes)
- Consulter l'historique de ses factures (télécharger / éditer un duplicata de facture pour toute facture émise depuis le 1er janvier 2018)
- Payer en ligne sa facture via le système TIPI de la Direction Générale des Finances Publiques

- Transmettre un relevé de compteur
- Faire des demandes particulières en ligne
- Télécharger les règlements de services, les tarifs

Des formulaires et d'autres fonctionnalités (demandes de branchements, interventions techniques, etc.) seront développés et disponibles dans les prochaines années.

En 2022, le % d'abonnés au portail web de la régie est de 44% (+17 points par rapport à 2021)

7.2.3. Le SPANC

En 2008, le SPANC a adhéré à la charte départementale de l'ANC élaborée par le Conseil Départemental du Finistère qui a pour objectifs de :

- valoriser l'image de l'ANC ;
- clarifier les rôles et responsabilités de chaque acteur ;
- favoriser la réalisation de prestations de qualité aux propriétaires d'ANC.

En parallèle, le SPANC a mis en place différents indicateurs et outils afin de garantir une qualité de service à l'utilisateur dans le cadre de son règlement de service :

- Le délai moyen de transmission des rapports de visite des contrôles d'exécution est de 4 semaines après le contrôle sur site ou la contre-visite.
- Le délai moyen de transmission d'un avis de conception (dossier complet) est de 3 semaines.
- Le délai moyen de transmission des rapports de visite des contrôles de bon fonctionnement est de 2 mois maximum après le contrôle.
- Les appels téléphoniques portent principalement sur les reports de rendez-vous, les programmes de subventions, la situation dans le cadre d'une vente etc...
- Accueil Physique : les sujets traités le plus couramment concernent le dépôt d'un dossier, le montage du dossier de subvention...

7.3. FACTURATION DES SERVICES

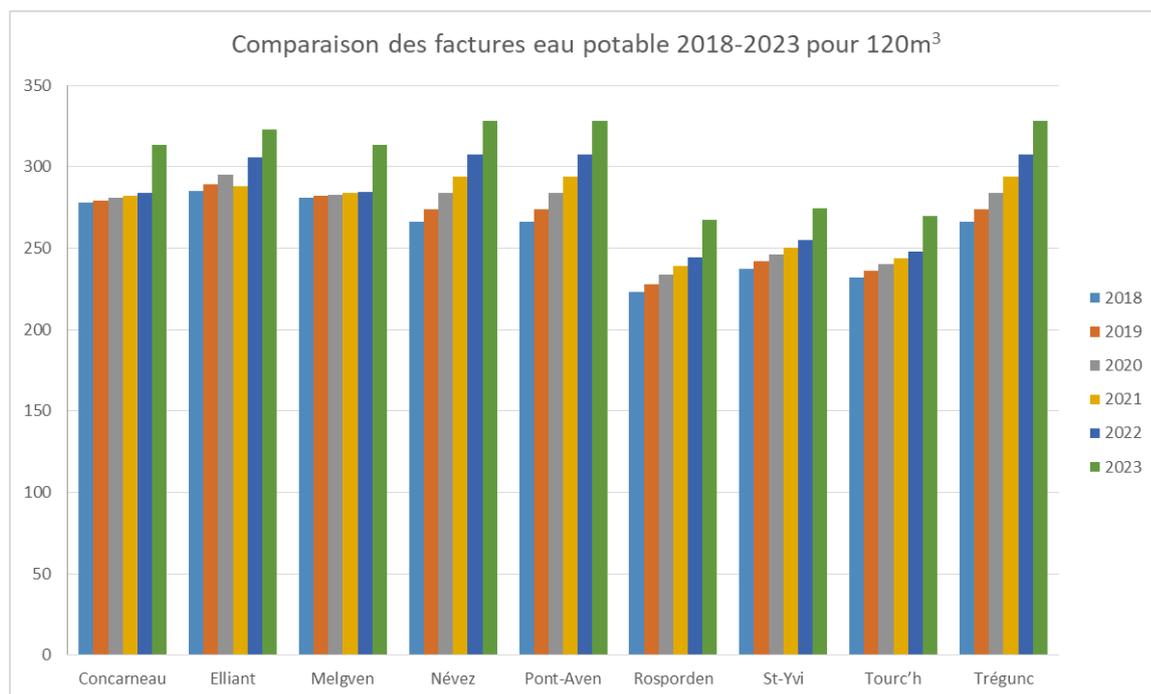
7.3.1. Facturation eau potable

Les éléments relatifs à la facture d'eau sont les suivants :

- L'abonnement annuel : il correspond aux charges fixes du service public d'eau potable. Ces charges fixes correspondent à l'entretien et au changement des compteurs. Le prix au mètre cube d'eau consommé correspond aux charges du service public d'eau potable pour la réalisation de travaux d'investissement (extension, réhabilitation des outils de production, de distribution de l'eau potable) et aux charges de fonctionnement et d'entretien des équipements.
- La redevance sur la pollution domestique est perçue par CCA mais est reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour l'amélioration des ressources en eau.
- La TVA à 5.5% est applicable pour chacune des composantes assujetties.

Il s'agit du prix du service public de l'eau potable en € TTC pour un volume de 120m³ (références INSEE actuelles) aux 1er janvier 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023.

€ TTC	120m ³						€/m ³					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	pour 120m ³					
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Concarneau	278	279	281	282	284	313	2,32	2,33	2,34	2,35	2,37	2,61
Elliant	285	289	295	288	306	323	2,38	2,41	2,46	2,46	2,55	2,69
Melgven	281	282	283	284	284	313	2,34	2,35	2,36	2,36	2,37	2,61
Névez	266	274	284	294	308	328	2,22	2,28	2,37	2,37	2,56	2,73
Pont-Aven	266	274	284	294	308	328	2,22	2,28	2,37	2,37	2,56	2,73
Rosporden	223	228	234	239	244	267	1,86	1,90	1,95	1,95	2,03	2,23
St-Yvi	237	242	246	250	255	274	1,98	2,02	2,05	2,05	2,12	2,29
Tourc'h	232	236	240	244	248	270	1,93	1,97	2,00	2,00	2,06	2,25
Trégunc	266	274	284	294	308	328	2,22	2,28	2,37	2,37	2,56	2,73
Moyenne CCA	259	264	270	274	283	305	2,161	2,202	2,250	2,252	2,355	2,542



Des factures types de 100 m³ et 120m³ sont jointes en annexe.

7.3.2. Facturation assainissement collectif

La tarification est un de type binomial. C'est-à-dire que la tarification est composée :

- D'une partie fixe qui correspond à l'abonnement annuel (charges fixes)
- D'une partie proportionnelle qui est bien entendu fonction du volume consommé.

Les éléments relatifs à la facture d'eau sont les suivants :

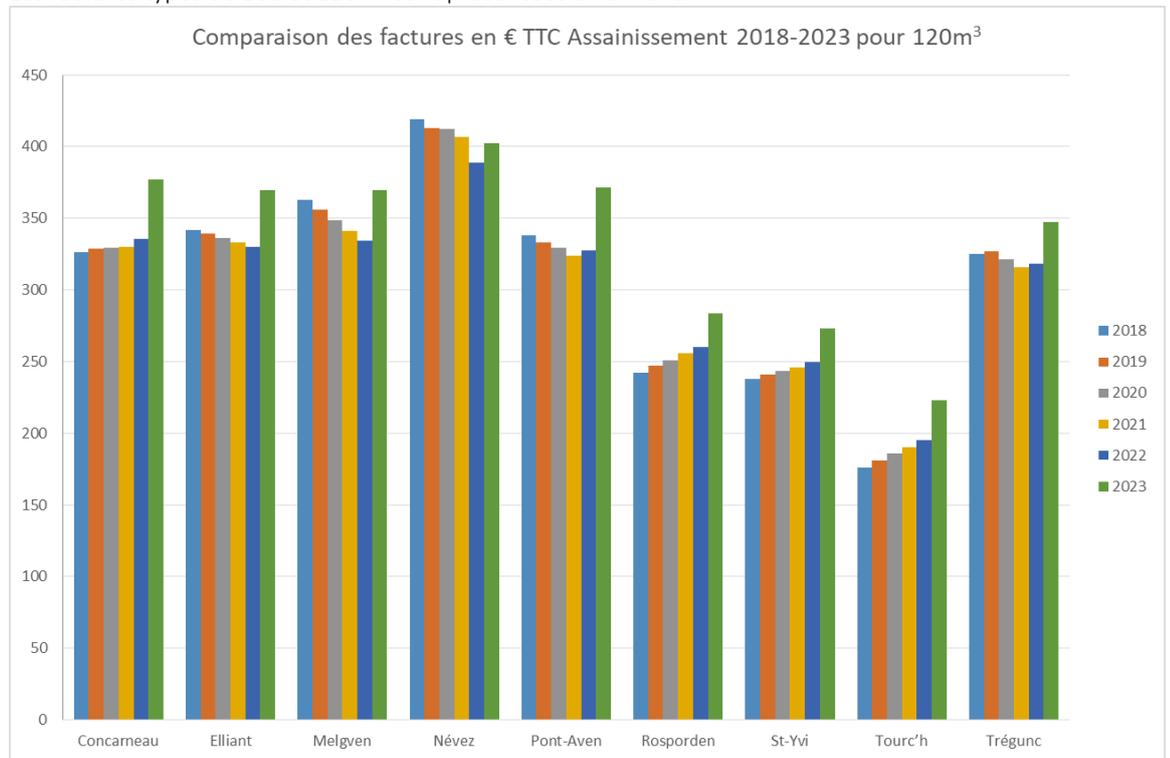
- L'abonnement annuel : il correspond aux charges fixes du service public d'assainissement. Ces charges fixes correspondent à l'entretien des branchements d'eaux usées.
- Le prix au mètre cube d'eau consommé correspond aux charges du service public d'assainissement pour la réalisation de travaux d'investissement (extension, réhabilitation des ouvrages et de collecte des eaux usées) et aux charges de fonctionnement et d'entretien des équipements.
- La redevance sur la modernisation des réseaux de collecte est perçue par CCA mais est reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la lutte contre la pollution.

- La TVA à 10% est applicable pour chacune des composantes assujetties.

Il s'agit du prix du service public de l'assainissement en € TTC pour un volume de 120m³ (référence INSEE actuelle) aux 1^{er} janvier 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023.

	€ TTC	120m ³	€/m ³ pour 120m ³									
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Concarneau	326	329	329	330	335	377	2,72	2,74	2,74	2,75	2,79	3,14
Elliand	342	339	336	333	330	370	2,85	2,83	2,80	2,78	2,75	3,08
Melgven	363	356	349	341	334	370	3,03	2,97	2,90	2,84	2,79	3,08
Névez	419	413	413	407	389	403	3,49	3,44	3,44	3,39	3,24	3,36
Pont-Aven	338	333	330	324	328	372	2,82	2,78	2,75	2,70	2,73	3,10
Rosporden	242	247	251	256	260	284	2,02	2,06	2,09	2,13	2,17	2,36
St-Yvi	238	241	244	246	249	273	1,98	2,01	2,03	2,05	2,08	2,28
Tourc'h	176	181	186	190	195	223	1,47	1,51	1,55	1,58	1,63	1,86
Trégunc	325	327	321	316	318	347	2,71	2,73	2,68	2,63	2,65	2,89
Mayenne CCA	308	307	306	305	304	335	2,56	2,56	2,55	2,54	2,54	2,79

Les factures types de 100 et 120m³ sont présentées en annexe.



7.3.3. Facturation contrôle assainissement non collectif 2022

Rappel des TARIFS 2022 en € -					
Service Public Assainissement Non Collectif	2021 € HT	2022 € HT	TVA	2022 € TTC	% evolution 2021/2022
Contrôle conception/exécution par installation <200 EH:					
Premier contrôle de conception implantation par installation	100,00 €	100,00 €	10,00%	110 €	0%
Deuxième contrôle de conception implantation en cas de modification partielle du projet initial	50,00 €	50,00 €	10,00%	55 €	0%
Avis sur demande d'urbanisme dans le cadre d'un projet d'extension (ayant un impact sur l'installation)	50,00 €	50,00 €	10,00%	55 €	0%
Contrôle d'exécution réalisé avant remblaiement des ouvrages par installation	59,09 €	59,09 €	10,00%	65 €	0%
Réhabilitation des installations	80,91 €	80,91 €	10,00%	89 €	0%
Contrôle de bon fonctionnement par installation <200 EH:					
- Un assainissement non collectif	80,91 €	80,91 €	10,00%	89 €	0%
- Un assainissement supplémentaire sur la même propriété	53,64 €	53,64 €	10,00%	59 €	0%
- Réalisé dans le cadre d'une vente immobilière (tarif par installation)	80,91 €	80,91 €	10,00%	89 €	0%
Contrôle des ANC >20 EH :					
contrôle administratif de l'assainissement : vérification tenue du cahier de vie		50,00 €	10,00%	55 €	100%
Pénalités – Facturation de frais de déplacement					
Frais de déplacement supplémentaire (en cas d'absence ou d'inaccessibilité aux ouvrages)	32,72 €	32,72 €	10,00%	36 €	0%
Pénalité pour ANC non contrôlés malgré 2 courriers de relance (refus de visite) ou pour non-réhabilitation d'ANC non-conforme après le délai légal d'un an suivant une vente	178,00 €	178,00 €		178 €	0%
Pénalité pour Non-réhabilitation d'ANC polluant après le délai légal de 4 ans ou ANC non-conforme dans périmètre de protection de captage après le délai légal de 4 ans		356,00 €		356 €	100%

7.3.4. Facturation de prestations de travaux et autres

Le tableau de l'ensemble des tarifs et des bordereaux de prix 2022 est présenté en annexe 4.

Selon les bordereaux de prix unitaires 2022, la moyenne des devis de branchements eau potable établis par la régie est de 1870 € TTC et de 1944€ TTC pour un branchement assainissement.

7.3.5. Suivi des impayés par le Trésor Public

Par décision 2015-470 du 29 mai 2015, le Conseil Constitutionnel a interdit aux exploitants de réseaux d'eau potable de procéder à la fermeture de branchement d'eau des résidences principales pour impayés. Cela reste possible pour recouvrer les montants dus par les professionnels ou usagers de résidences secondaires.

Il s'agit du taux d'impayés au 31 décembre 2022 sur les factures émises au titre de des années précédentes. Les factures ne concernent que la distribution de l'eau et non les branchements ou les travaux.

L'indicateur permet d'apprécier les procédures de recouvrement mises en place avec le trésorier.

Au 31 décembre 2022, le taux de recouvrement des factures d'eau potable 2022 de la régie était en moyenne (sur les 5 communes) selon le Trésor Public de 97.5 %, soit un taux d'impayés de 2.47%.

Au 31 décembre 2022, le taux de recouvrement de la part assainissement en régie était de 98.7%, soit un taux d'impayés de 1.3% pour les factures d'assainissement.

Afin d'améliorer le taux de recouvrement en régie, une procédure de recouvrement est en place en 2017 avec une procédure comminatoire après la première relance : le montant des frais mentionnés aux deuxième et troisième alinéas du 7° de l'article L. 1617-5 du code général des collectivités territoriales et à l'article 128-I de la loi du 30 décembre 2004 susvisée qui restent acquis à l'huissier de justice est égal à 12, 55 % hors taxe des sommes recouvrées par l'huissier de justice. Le montant de ces frais ne peut être ni inférieur à 6, 27 euros hors taxe, ni supérieur à 300 euros hors taxe par dossier transmis par le comptable du Trésor.

7.4. INDICATEURS REGLEMENTAIRES

7.4.1. Taux de réclamations

Le décret du 2 mai 2007 impose de préciser si le service a mis en place un dispositif de mémorisation des réclamations écrites et si oui lequel avec le taux de réclamations par millier d'habitants.

Cet indicateur permet d'apprécier la qualité du service rendu à l'utilisateur. Il traduit aussi un certain « taux d'insatisfaction » des abonnés. Les réclamations peuvent porter sur la qualité de l'eau (odeurs, couleur, goût), la qualité du service (pression, fuites, travaux, mise en service, etc.), la facturation (devis, comptage, facture, etc.) à l'exception du prix.

Le service a mis en place un système d'enregistrement des plaintes écrites uniquement par courrier. Pour le calcul du taux, toutes les plaintes ont été prises en compte sans distinction du bien-fondé ou non de la plainte.

	Taux de réclamation 2018 pour 1000 abonnés	Taux de réclamation 2019 pour 1000 abonnés	Taux de réclamation 2020 pour 1000 abonnés	Taux de réclamation 2021 pour 1000 abonnés	Nombre de courriers 2022	Nombre d'abonnés 2022	Taux de réclamation 2022 pour 1000 abonnés
Eau Potable/ASST Régie	0,8	0,3	0,3	0,2	2	22410	0,1
Eau Potable/ASST DSP		0,5	0,3	0,1	2	11710	0,2
FACTURATION REGIE		1,0	0,8	0,0	1	22410	0,0
TRAVAUX CCA		0,3	0,2	0,0	2	34120	0,1
SPANC	0,5	0,5	0,1	0,1	0	10540	0,0
TOTAL		0,5	0,3	0,1	7		0,1

Un nouveau système d'enregistrement de plaintes sur le logiciel de gestion des abonnés doit être mis en œuvre pour fiabiliser améliorer la connaissance et l'analyse de cet indicateur.

7.4.2. Délai maximal et taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés.

Il s'agit du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service et le taux de respect de ce délai.

Le délai maximal d'ouverture de branchement d'eau potable a été fixé par le règlement de service à 48h en jours ouvrés à partir de la demande complète de l'utilisateur.

Actuellement, il n'y a pas de coupure d'eau entre le départ et l'arrivée de deux abonnés successifs. On considère donc que la remise en eau est immédiate et que le délai d'ouverture du branchement est respecté.

Délai maximal d'ouverture des branchements existants pour changement d'abonnés : immédiat (pas de fermeture systématique du branchement)
Taux de respect du délai pour branchement existant : 100%

8. Budgets 2022 et Prix de l'Eau

8.1. BUDGET EAU REGIE

Les résultats de l'exercice 2022 sont les suivants :

Budget Eau Régie	Résultat de clôture 2021	Affectation du résultat de clôture	Résultat de l'exercice 2022 (sans excédent capitalisés art : 1068)	Résultat de clôture 2022
Investissement	397 612,54	1 002 501,02	-427 905,16	574 595,86
Fonctionnement	1 136 716,03	531 827,55	1 126 830,68	1 658 658,23
Total	1 534 328,57	1 534 328,57	698 925,52	2 233 254,09

Le budget Eau Régie enregistre un résultat de clôture de 2 233 K€.

Fonctionnement

La section de fonctionnement enregistre un excédent de 1 126 K€.

Les **recettes réelles de fonctionnement** sont exécutées à 95 % pour un total 5 M€. Les principales recettes sont issues de la vente d'eau aux abonnés pour 4 M€, de la redevance à 552 K€, et de la réalisation de travaux pour 132 K€.

Les **dépenses réelles de fonctionnement** sont exécutées à 88 % pour un total de 2,8 M€ dont 837 K€ de masse salariale, 1 M€ de charges à caractère général, 790 K€ versés à l'agence de l'eau au titre de la redevance pour pollution et 117 K€ de paiement d'intérêts liés à la dette.

Investissement

La section d'investissement enregistre un besoin de financement de 428 K€ sur l'exercice 2022.

Les **recettes réelles d'investissement** sont exécutées à hauteur de 32 % pour 630 K€ correspondant principalement l'affectation du résultat 2021.

Les **dépenses réelles d'investissement** sont réalisées à hauteur 37 % pour un total mandaté de 1,4 M€. Elles se composent principalement de :

- 394 K€ de travaux sur les réseaux
- 495 K€ de remboursement de capital
- 423 K€ de travaux sur les usines et autres réservoirs
- 129 K€ d'acquisition de matériel (transport, industriel...)

La durée de désendettement est d'environ 1,7 ans.

8.2. BUDGET EAU DSP

Les résultats de l'exercice 2022 sont les suivants :

Budget Eau DSP	Résultat de clôture 2021	Affectation du résultat de clôture	Résultat de l'exercice 2022 (sans excédent capitalisés art : 1068)	Résultat de clôture 2022
Investissement	-132 556,22	740 474,90	-283 514,68	456 960,22
Fonctionnement	1 946 557,06	1 073 525,94	707 080,34	1 780 606,28
Total	1 814 000,84	1 814 000,84	423 565,66	2 237 566,50

Le budget Eau DSP enregistre un résultat de clôture 2022 positif de 2 237 K€.

Fonctionnement

La section de fonctionnement enregistre un excédent sur 2022 de 707 K€.

Les **recettes réelles de fonctionnement** sont exécutées à 49 % pour un total de 1 034 K€ constitué principalement de la vente d'eau aux abonnés (1 M€).

Les **dépenses réelles de fonctionnement** sont exécutées à 47 % pour un total de 124 K€ dont 104 K€ de masse salariale et 5 K€ de frais financiers.

Investissement

La section d'investissement enregistre un besoin de financement annuel de 284 K€.

Les **recettes réelles d'investissement** sont exécutées à hauteur de 100 % pour un total de 1,1 M€, provenant notamment des reversements de TVA et de subventions.

Les **dépenses réelles d'investissement** sont réalisées à hauteur de 24%, soit 713 K€ dont 130 K€ de remboursement d'emprunt, 176 K€ pour des travaux sur Pont-Aven, 296 K€ pour Trégunc, 76 K€ pour Elliant, et 3 K€ pour Névez.

La durée de désendettement est de moins d'un an.

8.3. BUDGET ASSAINISSEMENT REGIE

Les résultats de l'exercice 2021 sont les suivants :

Budget Assainissement Régie	Résultat de clôture 2021	Affectation du résultat de clôture	Résultat de l'exercice 2022 (sans excédent capitalisés art : 1068)	Résultat de clôture 2022
Investissement	645 985,25	1 656 366,32	-1 057 411,89	598 954,43
Fonctionnement	1 017 343,97	6 962,90	328 547,67	335 510,57
Total	1 663 329,22	1 663 329,22	-728 864,22	934 465,00

Le budget Assainissement Régie présente un résultat de clôture de 934 K€.

Fonctionnement

La section de fonctionnement enregistre un excédent de 328 K€.

Les **recettes réelles de fonctionnement** ont dépassé les prévisions puisqu'elles sont exécutées à 104 % pour un total 2,8 M€. Au même titre que le budget Eau régie, les principales recettes proviennent principalement des redevances et des travaux réalisés pour les usagers (2,7 M€).

Les **dépenses réelles de fonctionnement** sont exécutées à 89 % pour un total de 1 695 K€ dont 867 K€ de masse salariale, 651 K€ de charges à caractère général. Il n'y a plus de reversement à l'agence de l'eau au titre de la redevance pour pollution sur ce budget. L'ensemble de redevances sont collectées et reversées sur le budget Eau Régie. Les charges d'intérêts de la dette ont augmenté de 6% pour atteindre 61 K€.

Investissement

La section d'investissement enregistre un besoin de financement sur l'exercice 2022 de 1 M€.

Les **recettes réelles d'investissement** sont exécutées à hauteur de 27 % pour 1,1 M€ correspondant principalement l'affectation du résultat 2021.

Les **dépenses réelles d'investissement** sont réalisées à hauteur 39 % pour un total de 2 M€ dont 1,4 M€ de travaux, 400 K€ de capital de dette remboursé et 189 K€ pour l'acquisition d'équipements.

La durée de désendettement est d'environ 3,5 ans.

8.3.1. SPANC

Recettes d'exploitation

Les recettes des redevances de contrôle du neuf et de l'existant s'élèvent à 12787€ HT en 2022.

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne ne subventionne plus les contrôles des installations neuves.

Dépenses d'exploitation

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 108592.06€ HT dont 102650.43 € de charges de personnel soit 94% des dépenses totales.

	2018	2019	2020	2021	2022	% 2022/2021
Dépenses de fonctionnement	125 254,21 €	122 652,46 €	123 667,35 €	120 190,28 €	108 592,06 €	-10%
dont charges à caractères générale	11 062,13 €	11 497,81 €	7 348,48 €	9 647,60 €	5 941,63 €	-38%
dont charges de personnel (chapitre	114 192,08 €	111 154,65 €	116 318,87 €	110 542,68 €	102 650,43 €	-7%
Recettes de fonctionnement	132 147,00 €	136 447,32 €	84 707,91 €	132 101,00 €	120 787,84 €	-9%
dont redevances pour contrôles	120 347,00 €	123 907,32 €	84 107,91 €	127 421,00 €	120 787,84 €	-5%
dont subventions	11 800,00 €	12 540,00 €	600,00 €	4 680,00 €	0,00 €	-100%
Dépenses d'investissement	0,00 €	0,00 €	556,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
dont dépenses d'équipement	0,00 €	0,00 €	556,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
Dotation aux amortissements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
Recettes d'investissements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
Résultat de fonctionnement	6 892,79 €	13 794,86 €	-38 959,44 €	11 910,72 €	12 195,78 €	2%

8.4. BUDGET ASSAINISSEMENT DSP

Les résultats de l'exercice 2022 sont les suivants :

Budget Assainissement DSP	Résultat de clôture 2021	Affectation du résultat de clôture	Résultat de l'exercice 2022 (sans excédent capitalisés art : 1068)	Résultat de clôture 2022
Investissement	1 017 930,95	1 017 930,95	-631 524,58	386 406,37
Fonctionnement	781 831,24	781 831,24	392 007,82	1 173 839,06
Total	1 799 762,19	1 799 762,19	-239 516,76	1 560 245,43

Le budget Assainissement DSP enregistre en 2022 un résultat de clôture de 1, 6 M€

Fonctionnement

La section de fonctionnement enregistre un excédent de 392 K€.

Les **recettes réelles de fonctionnement** sont exécutées à 63 % pour un total de 1 104 K€. Ces recettes sont principalement issues de la vente d'eau aux abonnés (1 040 K€) et des produits exceptionnels provenant du solde du compte de renouvellement du contrat de DSP de Névez (64 K€).

Les **dépenses réelles de fonctionnement** sont exécutées à 75 % pour un total de 333 K€ dont 104 K€ de masse salariale et 135 K€ de frais financiers. Les charges à caractère général représentent 26 K€.

Investissement

La section d'investissement enregistre un besoin de financement annuel de 632K€.

Les **recettes réelles d'investissement** sont exécutées à 100 % pour un total de 17 K€. Il est à noter l'absence de crédit au 1068 (réserve d'investissement) au profit du 002 (fonctionnement). Il n'a pas été nécessaire de solliciter l'emprunt d'équilibre.

Les **dépenses réelles d'investissement** sont réalisées à 34 % pour un total de 1 M€ dont 157 K€ de travaux pour Concarneau, 10 K€ Névez, 66 K€ sur la commune de Trégunc et 462 K€ pour Pont-Aven. Le remboursement du capital de la dette représente 334 K€.

La durée de désendettement est d'environ 5,8 ans.

8.5. PRIX DE L'EAU au 1^{er} janvier 2023

8.5.1. GRILLE TARIFAIRE PART FIXE ET VARIABLE PAR TRANCHE

TARIFS EAU POTABLE 2023 en € TTC : ABONNEMENT DOMESTIQUES/ASSIMILES DOMESTIQUES/INDUSTRIELS ET REDEVANCE AU m3 PAR TRANCHE ET PAR																	
TARIFS € HT	Abonnement annuel compteur 15-40mm	Abonnement annuel compteur 50mm	Abonnement annuel compteur 80mm	Abonnement annuel compteur 100mm	Abonnement annuel compteur 150mm	0-20 m3	20-25 m3	25-30 m3	30-100 m3	100-120 m3	120-200 m3	200-500 m3	500-1000 m3	1000-2000 m3	2000-10000 m3	10000-20000 m3	>20000 m3
EAU_DSP_Elliant	38,824 €	38,824 €	38,824 €	38,824 €	38,824 €	0,143 €	0,143 €	0,143 €	1,492 €	1,492 €	1,492 €	1,492 €	0,567 €	0,156 €	0,156 €	0,156 €	0,156 €
EAU_DSP_Névez	30,395 €	30,395 €	30,395 €	30,395 €	30,395 €	0,000 €	0,000 €	0,000 €	1,301 €	1,301 €	1,301 €	1,301 €	0,554 €	0,554 €	0,554 €	0,554 €	0,554 €
EAU_DSP_Pont-Aven	30,395 €	30,395 €	30,395 €	30,395 €	30,395 €	0,000 €	0,000 €	0,000 €	1,301 €	1,301 €	1,301 €	1,301 €	0,554 €	0,554 €	0,554 €	0,554 €	0,554 €
EAU_DSP_Trégunc	30,395 €	30,395 €	30,395 €	30,395 €	30,395 €	0,000 €	0,000 €	0,000 €	1,301 €	1,301 €	1,301 €	1,301 €	0,554 €	0,554 €	0,554 €	0,554 €	0,554 €
EAU_REGIE_Concarneau	63,300 €	108,169 €	146,814 €	179,698 €	414,225 €	0,707 €	0,707 €	0,707 €	2,121 €	2,121 €	2,121 €	2,121 €	2,121 €	2,121 €	2,121 €	2,121 €	2,121 €
EAU_REGIE_Melgven	63,300 €	63,300 €	63,300 €	63,300 €	63,300 €	0,707 €	0,707 €	0,707 €	2,121 €	2,121 €	2,121 €	2,121 €	2,121 €	2,121 €	2,121 €	2,121 €	2,121 €
EAU_REGIE_Rosporden	49,950 €	49,950 €	49,950 €	49,950 €	49,950 €	0,862 €	0,862 €	0,862 €	1,705 €	1,705 €	1,705 €	1,705 €	1,705 €	1,705 €	1,705 €	1,705 €	1,410 €
EAU_REGIE_St-Yvi	60,489 €	60,489 €	60,489 €	60,489 €	60,489 €	0,721 €	0,721 €	0,721 €	1,713 €	1,713 €	1,713 €	1,713 €	1,713 €	1,713 €	1,713 €	1,713 €	1,713 €
EAU_REGIE_Tourch	54,001 €	54,001 €	54,001 €	54,001 €	54,001 €	0,874 €	0,874 €	0,874 €	1,681 €	1,681 €	1,681 €	1,343 €	1,149 €	0,956 €	0,762 €	0,762 €	0,762 €

TARIFS ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2023 en € TTC : ABONNEMENT DOMESTIQUES/ASSIMILES DOMESTIQUES/INDUSTRIELS ET REDEVANCE AU m3 PAR																	
TARIFS € HT	Abonnement annuel compteur 15-40mm	Abonnement annuel compteur 50mm	Abonnement annuel compteur 80mm	Abonnement annuel compteur 100mm	Abonnement annuel compteur 150mm	0-20 m3	20-25 m3	25-30 m3	30-100 m3	100-120 m3	120-200 m3	200-500 m3	500-1000 m3	1000-2000 m3	2000-10000 m3	10000-20000 m3	>20000 m3
ASST_DSP_Névez	24,387 €	24,387 €	24,387 €	24,387 €	24,387 €	0,956 €	0,956 €	0,956 €	2,207 €	2,207 €	2,207 €	2,207 €	2,207 €	2,207 €	2,207 €	2,207 €	2,207 €
ASST_DSP_Pont-Aven	49,654 €	49,654 €	49,654 €	49,654 €	49,654 €	0,000 €	0,000 €	0,000 €	1,867 €	1,867 €	1,867 €	1,867 €	1,867 €	1,867 €	1,867 €	1,867 €	1,867 €
ASST_DSP_Synd_Concarneau-Trégunc	11,000 €	11,000 €	11,000 €	11,000 €	11,000 €	0,000 €	0,000 €	0,000 €	0,132 €	0,132 €	0,132 €	0,132 €	0,132 €	0,132 €	0,132 €	0,132 €	0,132 €
ASST_DSP_Trégunc	35,948 €	35,948 €	35,948 €	35,948 €	35,948 €	0,000 €	0,000 €	0,000 €	0,391 €	0,391 €	0,391 €	0,391 €	0,391 €	0,391 €	0,391 €	0,391 €	0,391 €
ASST_REGIE_Concarneau	55,000 €	55,000 €	55,000 €	55,000 €	55,000 €	0,000 €	0,000 €	0,000 €	1,518 €	1,518 €	1,518 €	1,518 €	1,518 €	1,518 €	1,518 €	1,518 €	1,518 €
ASST_REGIE_Elliant	66,000 €	66,000 €	66,000 €	66,000 €	66,000 €	0,946 €	0,946 €	0,946 €	2,838 €	2,838 €	2,838 €	2,838 €	2,838 €	2,838 €	2,838 €	2,838 €	2,838 €
ASST_REGIE_Melgven	66,000 €	66,000 €	66,000 €	66,000 €	66,000 €	0,946 €	0,946 €	0,946 €	2,838 €	2,838 €	2,838 €	2,838 €	2,838 €	2,838 €	2,838 €	2,838 €	2,838 €
ASST_REGIE_Rosporden	66,000 €	66,000 €	66,000 €	66,000 €	66,000 €	0,946 €	0,946 €	0,946 €	1,883 €	1,883 €	1,883 €	1,883 €	1,883 €	1,883 €	1,883 €	1,883 €	1,883 €
ASST_REGIE_St-Yvi	66,000 €	66,000 €	66,000 €	66,000 €	66,000 €	0,946 €	0,946 €	0,946 €	1,767 €	1,767 €	1,767 €	1,767 €	1,767 €	1,767 €	1,767 €	1,767 €	1,767 €
ASST_REGIE_Tourch	66,000 €	66,000 €	66,000 €	66,000 €	66,000 €	0,946 €	0,946 €	0,946 €	1,211 €	1,211 €	1,211 €	1,211 €	1,211 €	1,211 €	1,211 €	1,211 €	1,211 €

TARIFS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF en € 2023 : ABONNEMENT ET REDEVANCE AU m3 PAR TRANCHE ET PAR COLLECTIVITE - CATEGORIE																	
Coefficient de dégressivité appliqué à la catégorie Administration publique locale type	90%																
batiments - équipements communaux : Tarifs batiments communaux = tarifs domestiques au																	

Le prix de l'eau (eau potable et assainissement) au m³ au 1^{er} janvier 2023 varie donc selon les tranches et les communes.

8.5.2. PROSPECTIVE DU TARIF EAU ET ASSAINISSEMENT

La prospective tarifaire a été établie au moment du transfert de compétence selon une étude initiale prospective entre 2016 et 2023 (année de fin des contrats de DSP). Elle a été construite selon des hypothèses et des orientations politiques suivantes :

Le choix de plans pluri-annuels d'investissement ambitieux, permettant de répondre aux exigences réglementaires et techniques à court terme des installations mais aussi à plus long terme, d'assurer une gestion patrimoniale durable et homogène sur le territoire, notamment pour le renouvellement des réseaux ; Des investissements sont également à programmer pour des projets d'interconnexion en eau potable entre les différentes collectivités. Ce PPI a été arrêté à hauteur de 56M€ HT sur les 10 ans entre l'eau potable (35M€HT) et l'assainissement (21M€HT) répartis entre les neuf collectivités.

Le choix d'une capacité de désendettement limité à moins de 10 ans ;

Le choix d'arriver in fine à une convergence tarifaire eau potable et assainissement collectif à l'échelle du territoire CCA tout en maîtrisant l'évolution annuelle des tarifs cumulés eau potable et assainissement collectif à moins de 2 % (en moyenne sur 10 ans) et 3% par an sur une année en termes relatifs et/ou à moins de 10€ en valeur financière.

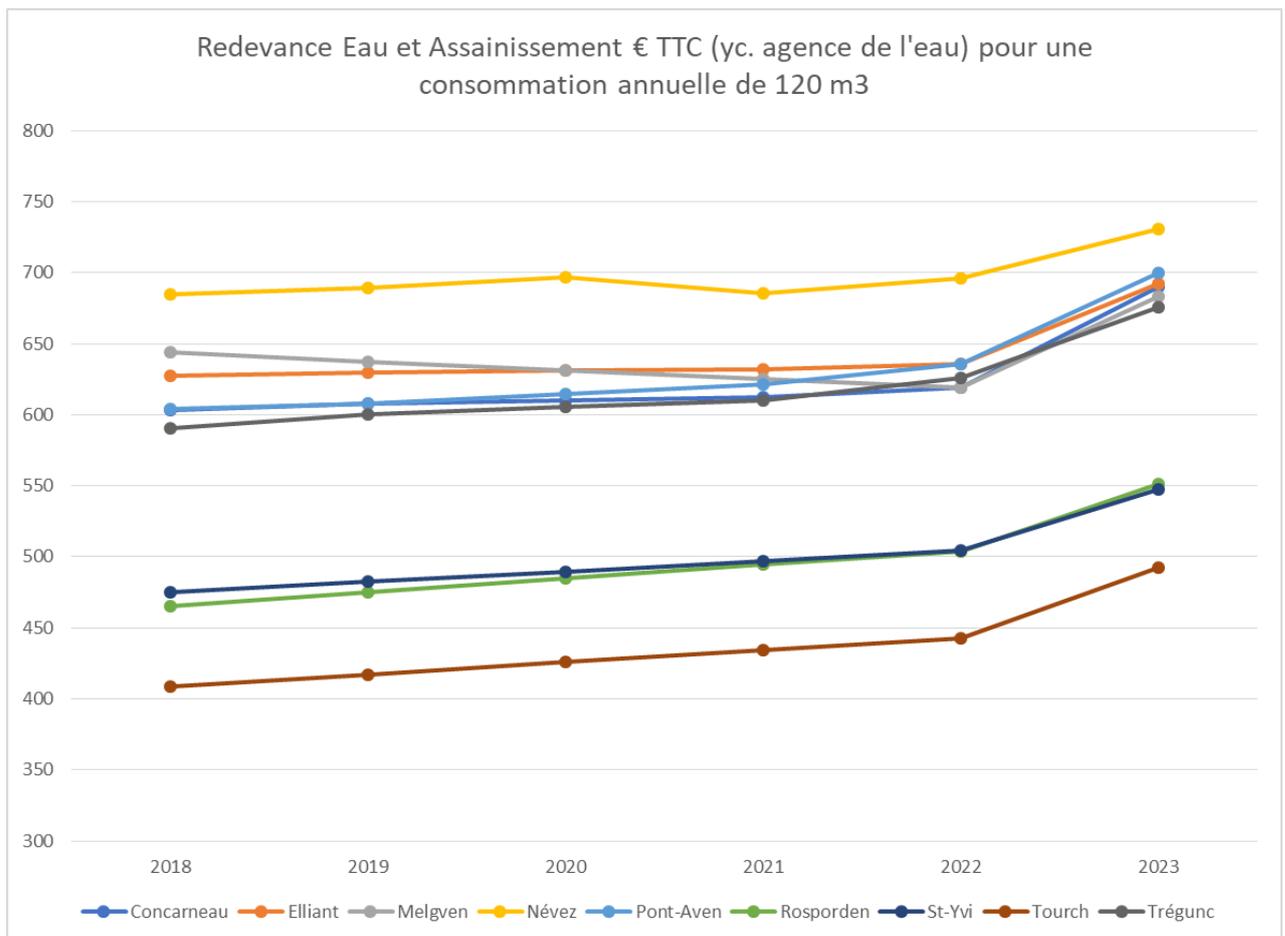
Le choix d'une structure tarifaire basée sur le principe d'une tarification progressive :

- Majoration de la part fixe pour améliorer la dynamique d'évolution du produit de la redevance, la part fixe étant indexée sur le nombre d'abonnés, qui augmente actuellement, alors que la part variable sur les volumes consommés stagne ou diminue.

- Tarifs minorés pour les 30 premiers m³ / Tarifs majorés pour les m³ au-delà de ce seuil
- Tarifs à conventionner individuellement pour les grands consommateurs, notamment industriels

La redevance 2023 a fait exception à cette prospective suite à l'envolée des prix de l'énergie qui ne permettaient pas de contenir l'évolution inter-annuelle dans la limite de 3%.

Une nouvelle prospective financière sur 10 ans (2024-20233) basée sur le Plan pluriannuel d'Investissement du Schéma Directeur Eau Potable et en lien avec les nouveaux modes de gestion au 1^{er} janvier 2024 est prévu sur 2023.



9. Projets d'études et de travaux 2023

Rappel du contexte général et éléments transversaux aux quatre budgets annexes pour 2023

Les compétences eau potable et assainissement collectif ont été transférées au 1er janvier 2018 à Concarneau Cornouaille Agglomération. La construction des budgets 2023 s'appuie donc encore sur le travail de prospective financière réalisée en 2016-2017 dans le cadre du transfert mais également sur les CA 2018-2021 et des projections du CA 2022 anticipé.

Néanmoins, la construction budgétaire 2023 constitue une année particulière à plusieurs titres :

- Le contexte d'inflation généralisée (+7% selon INSEE en novembre 2022) provoquant des demandes de révision de prix, des hausses significatives sur les prix catalogues, les marchés de fournitures, de travaux et de services.
- Il s'agit de la dernière année des contrats de DSP qui dans ce contexte d'inflation présente des évolutions contractuelles en très forte hausse :
 - o Contrat eau potable de l'ex syndicat de Pont-Aven : +6,6%, d'Elliant : +9,4%
 - o Contrat de Trégunc en Assainissement : +10%
 - o Contrats de la STEP Concarneau-Trégunc et d'assainissement de Névez : +10,3%
 - o Contrat Assainissement de Pont-Aven : +6,5%
- La crise énergétique qui impacte fortement les budgets de l'eau et de l'assainissement avec en particulier pour les installations en régie à +175% pour l'eau, soit +500k€ par rapport à 2022) et +130% pour l'assainissement, soit +300k€ (suite au nouveau contrat avec ENGIE au 1^{er} janvier de 2023 dans le cadre du groupement de commandes du SDEF et ce malgré l'intégration de l'amortisseur annoncé par l'Etat).
- Le Schéma Directeur Eau potable de CCA finalisé en 2022 indique des besoins importants dans les années à venir en matière d'investissement pour renouveler le patrimoine et sécuriser l'alimentation en eau potable dans un contexte de changement climatique. Le Schéma Directeur Assainissement de CCA sera lancé en 2023 mais se terminera en 2025. Le renforcement en moyens humains du bureau d'études pour mettre en œuvre ces schémas directeurs est impératif. Un poste serait nécessaire dès septembre 2023.
- Le conseil communautaire de CCA a voté lors de sa séance du 8 décembre 2022, sa feuille de route sur le futur mode de gestion des communes à partir du 1^{er} janvier 2024. Un retour en régie de la compétence eau potable de la commune d'Elliant et la reprise en régie de l'ensemble de la facturation des usagers de CCA dès le 1^{er} janvier nécessitent le recrutement d'un personnel technique et de trois postes administratifs pour un travail important préparatoire dont la probable mise en œuvre d'une régie de recettes nécessaire à la mensualisation. Ces postes devront pour certains être embauchés au cours de l'année 2023 et au plus tard le 1^{er} janvier 2024.

Budget Eau Régie (Concarneau, Melgven, Saint-Yvi, Rosporden, Tourc'h)

En terme de fonctionnement, les évolutions attendues des charges de fonctionnement courant sont de +19% par rapport à 2022 dont 500k€ pour le coût de fonctionnement énergétique des installations (soit +175%). Hors ce poste, il serait proposé de basculer l'achat des compteurs dans la section d'investissement (durée de vie de 15 ans), la somme libérée permettant d'absorber l'inflation des autres postes de dépenses.

Les comités de liaison ont été organisés de novembre 2022 à janvier 2023 pour préciser les programmes de travaux réseaux projetés par CCA en lien notamment avec les priorités du Schéma Directeur Eau potable et les projets de voirie 2023-2025 et leurs interactions et planification possibles.

En terme de dépenses d'investissement, l'année 2023 devrait être autour de 3.6M€HT. Les opérations déjà identifiées et particulières à noter sont :

- Eau Régie/DSP : 1^{ère} étude générale optimisation/recherche en eau à 40k€ sur Périmètres de Protection de Captage existants
- Eau/Asst régie : 1^{ère} étude générale économie d'énergie/ énergies renouvelables sur installations eau-asst à 20k€
- Eau Régie/DSP : lancement MOE travaux Réservoirs prioritaires (Concarneau, Elliant + travaux urgents mise en sécurité sur l'ensemble des communes)
- Eau-Asst Régie : marché de travaux Tourc'h (300k€ AEP, 1023k€ EU avec 234k€ de subvention AELB et 674k€ en EP avec 100k€ de subvention DETR et 50% part Tourc'h)

⇒ **Il faut noter que le budget 2023 d'investissement n'intègre pas l'ensemble des volumes financiers identifiés dans le Schéma Directeur Eau potable qui seront décalés à 2024.**

Pour équilibrer ce budget au vu des hausses de dépenses de fonctionnement, les recettes attendues des factures d'eau sont de l'ordre de 4.2M€ (+11% par rapport au BP2022). Cette évolution des recettes (et donc des tarifs) serait limitée par l'utilisation de 800k€ des 1600k€ estimé de réserve (avant le CA définitif 2022).

Sur ces bases et dans un contexte particulièrement difficile et mouvant, la prospective eau régie est équilibrée et dispose d'un taux d'endettement faible (délai de désendettement de 3 ans).

Budget Eau DSP (Pont-Aven, Névez, Trégunc, Elliant)

En terme de fonctionnement, les évolutions attendues des charges à caractère général sont stables par rapport à 2022 (l'inflation et l'impact de l'électricité sont répercutés sur les contrats de DSP et non sur le budget de CCA).

Les comités de liaison ont été organisés en de novembre 2022 à janvier 2023 pour préciser les programmes de travaux réseaux projetés par CCA en lien notamment avec les priorités du Schéma Directeur Eau potable et les projets de voirie 2023-2025 et leurs interactions et planification possibles.

En terme de dépenses d'investissement, l'année 2023 devrait être autour de 1.6M€HT. Les opérations déjà identifiées et particulières à noter sont :

- Eau Régie/DSP : 1^{ère} étude générale optimisation/recherche en eau à 40k€ sur PPC existants
- Eau Régie/DSP : lancement MOE travaux Réservoirs prioritaires (Concarneau, Elliant + travaux urgents mise en sécurité sur l'ensemble des communes)
- Eau- DSP : travaux renforcement du pompage eau traitée Usine Moulin plessis à 330k€

⇒ **Il faut noter que le budget 2023 d'investissement n'intègre pas les volumes financiers identifiés dans le Schéma Directeur Eau potable (SDAEP) qui seront décalés à 2024.**

Pour équilibrer ce budget et en prévision des futurs investissements du SDAEP, les recettes attendues des factures d'eau sont de l'ordre de 1M€ (+5% par rapport au BP2022).

Sur ces bases et dans un contexte particulièrement difficile et mouvant, la prospective eau DSP est équilibrée et ne pose aucune difficultés et dispose d'un taux d'endettement très faible (délai de désendettement proche de 1 an).

Budget Assainissement Régie (Concarneau, Melgven, Saint-Yvi, Rosporden, Tourc'h, Elliant)

En terme de fonctionnement, les évolutions attendues des charges de fonctionnement courant sont en augmentation (+21.5%) notamment par une prévision d'augmentation des dépenses de fourniture électrique de +130%, soit 300k€.

Les comités de liaison ont été organisés de novembre 2022 à janvier 2023 pour préciser les programmes de travaux réseaux projetés par CCA et les projets de voirie 2023-2025 et leurs interactions et planification possibles.

En terme de dépenses d'investissement, l'année 2023 devrait être autour de 4M€HT. Les opérations déjà identifiées et particulières à noter sont :

- Eau/Asst régie : 1^{ère} étude générale économie d'énergie/ énergies renouvelables sur installations eau-asst à 20k€
- Eau-Asst Régie : marché de travaux Tourc'h (300k€ AEP, 1023k€ EU avec 234k€ de subvention AELB et 674k€ en EP avec 100k€ de subvention DETR et 50% part Tourc'h)
- Asst Régie-DSP : Schéma Directeur Assainissement à 500k€ (subventions attendues AELB+CD29)
- Asst- Régie : réinscription renouvellement camion hydrocureur à 350k€

⇒ **Il faut noter que le budget 2023 d'investissement n'intègre pas les volumes financiers qui restent à identifier dans le futur Schéma Directeur Assainissement qui sera lancé en 2023.**

Pour équilibrer ce budget au vu des hausses de dépenses de fonctionnement, les recettes attendues des factures d'eau sont de l'ordre de 25M€ (+18% par rapport au BP2022).

Sur ces bases et dans un contexte particulièrement difficile et mouvant, la prospective assainissement régie est équilibrée et dispose d'un taux d'endettement correct (délai de désendettement <5 ans).

Budget Assainissement DSP (Concarneau -STEP, Trégunc, Névez, Pont-Aven)

En terme de fonctionnement, les évolutions attendues des charges à caractère général sont relativement stables par rapport à 2022 (l'inflation et l'impact de l'électricité sont répercutés sur les contrats de DSP et non sur le budget de CCA).

Les comités de liaison ont été organisés de novembre 2022 à janvier 2023 pour préciser les programmes de travaux réseaux projetés par CCA en lien avec les projets de voirie 2023-2025 et leurs interactions et planification possibles.

En terme de dépenses d'investissement, l'année 2023 devrait être autour de 2.6M€HT. Les opérations déjà identifiées et particulières à noter sont :

- Asst Régie-DSP : Schéma Directeur Assainissement à 500k€ (subventions attendues AELB+CD29).
- Asst DSP : lancement MOE pour travaux sur STEP Concarneau (automates), passage à 7500eqH STEP Névez, changement/ajout membranes STEP Pont-Aven.
- Asst-DSP (Névez) : réinscription redémarrage travaux Raguenez (1235k€) + projet MOE Polimmo Saint-Philibert (235k€).
- Asst-DSP (Pont-Aven): eau parasite sur tronçons identifiés (problème conchylicole) ou extension rue Sainte-Marguerite pour ~280k€

⇒ **Il faut noter que le budget 2023 d'investissement n'intègre pas les volumes financiers identifiés dans le futur Schéma Directeur Assainissement qui sera lancé en 2023.**

Pour équilibrer ce budget, les recettes attendues des factures d'eau sont de l'ordre de 1M€ (sans PFAC du fait du décalage des raccordements possibles par les usagers). Sur ces bases et dans un contexte particulièrement difficile et mouvant, la prospective assainissement DSP est équilibrée et dispose d'un taux d'endettement correct (délai de désendettement <6 ans).

10. Annexes

10.1. Annexe 1 : Bilans qualité eau potable de l'ARS

10.2. Annexe 2 : Note de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

10.3. Annexe 3 : Factures types Régie
120m³

10.4. Annexes 4 : RAD des délégataires